

Sommaire

		Nombre de pages ou de documents
■	2	Fiche signalétique 
■	3	Historique 
■	4	Description 
■	5	Synthèse historique et architecturale 
■	6	Références documentaires 
■	7	<u>Annexes</u>
	a)
	b)
	c)
	d)
	e)
■	8	<u>Illustrations graphiques</u>
■	a)	Plan de situation 
■	b)	Plan cadastral 
		1- ancien 2- actuel
■	c)	iconographie ancienne 
■	d)	Plans
■	9	<u>Illustrations photographiques</u>
□	a)	Schéma des prises de vue 
■	b)	Planches 

Fiche signalétique

Localisation : Ligugé - Vienne
(département, commune)

Dénomination : Filature (désaffectée)
(fonction + appellation)

Localisation complémentaire :
(autre commune, ancienne commune, commune associée)

Adresse : La Filature 86240 Ligugé
(lieudit, voirie, n°..)

Références cadastrales : AY 128-129

Coordonnées Lambert : XO = 0446460m XE = 0446680 - YN = 0170360 YS = 0170080

Type de protection existante :

immeuble non protégé

site protégé

intitulé :

date :

immeuble protégé MH

intitulé :

date :

autres (ZPPAUP, POS, secteur sauvegardé)

intitulé :

date :

Utilisation actuelle : usine désaffectée

Statut de la propriété :

publique

privée

Epoque(s) de construction : XIXème

Date(s) : 1856-1976

Epoque(s) de restauration (remaniement) :

Date(s) :

Maître(s) d'oeuvre :

Catégorie : architecture industrielle

Etat de conservation : complet vestiges restauré remanié

Etat sanitaire : bon mauvais état en péril

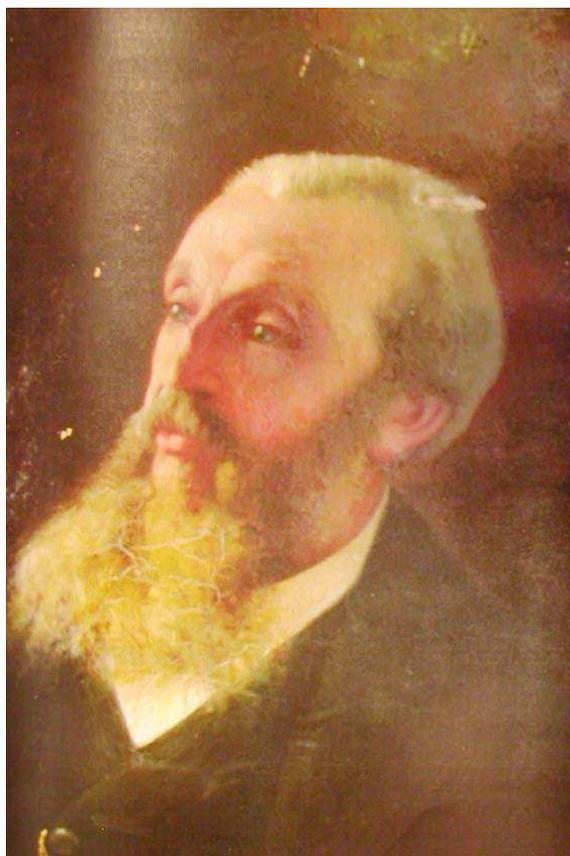
Ouverture au public : oui non

Vienne
Ligugé
Filature

Historique

La présence du Clain et de ruisseaux secondaires a entraîné l'implantation d'au moins cinq moulins sur le territoire de l'actuelle commune de Ligugé. Ces établissements sont destinés à la mouture du blé, du trèfle ou à l'élaboration de papier. Le plus important, le moulin à farine du prieuré Saint-Martin, est le seul à être installé sur le Clain. Vendu comme bien national à la Révolution, il est racheté en 1830 par Nicolas Véron, puis reconstruit et transformé en minoterie cinq ans plus tard. Cet établissement, équipé de dix paires de meules, est destiné à une production industrielle. Une fabrique d'amidon et de gluten y est jointe dans les années 1840.

Portrait de Louis Hambis par E. Bessé, huile sur toile, H : 84,5cm; L : 68,5 cm,; sd, mairie de Ligugé



2. La Société Louis Hambis et Cie, 1858-1904.

Louis Hambis (cf. planche 8)

Louis Celeste Carlos Hambis est né à Lille le 2 novembre 1833. Fils d'un carrossier, il fit ses études à l'École Supérieure de Lille, avant de partir en 1851 en Angleterre, où il travailla dans une filature jusqu'en 1853. A son retour, Louis Hambis rejoignit son père établi entre temps au Mans, dans la Sarthe. Il y fût employé dans une filature jusqu'en 1856, avant son départ pour Ligugé en septembre de la même année. Son aide semble avoir été requise pour redresser la situation de la filature de chanvre fraîchement implantée à Ligugé¹⁸⁰. Madeleine Kopf mentionne que son père a apporté avec lui un fond de 20 000 francs, et s'est retrouvé associé au fils d'Hippolyte Véron, Arthur, puis avec Emile Véron. En 1866, il devient membre de la Société académique d'agriculture, sciences et belles lettres de Poitiers¹⁸¹. A 35 ans il fait l'acquisition en novembre 1869 de la maison du Logis, et se marie l'année suivante avec Marie Alexandrine Métayer¹⁸². Louis Hambis était républicain, et prit part aux démêlés politiques durant la guerre de 1871, qui l'amènèrent à se déplacer plusieurs fois au

¹⁷⁸ Pouvreau-Moisdon, 1998, p. 371.

¹⁷⁹ Ibidem, p. 377.

¹⁸⁰ Kopf, 1953, p. 2.

¹⁸¹ Becquet, 2000, p. 25.

¹⁸² Née le 25 février 1852 à Poitiers.

gouvernement installé à Bordeaux. En 1890, il succède à Emile Véron au poste de maire de la commune de Ligugé, et devient conseiller général en 1895, puis vice-Président¹⁸³, et préside la commission permanente de 1899 à 1904¹⁸⁴. Louis Hambis a été fait Chevalier de la Légion d'honneur en 1894. Il décède à Ligugé le 27 juin 1904.

La filature (cf. annexe 7, 12 & 18)

Comme le nouveau moulin, la construction de la filature est achevée en 1859 ; tous les deux vont coexister tout au long du troisième et quatrième quart du XIX^{ème} siècle. Emile Nasdin, dans son enquête économique¹⁸⁵ parue en 1918, situe la création de la filature de chanvre vers 1834, qui est alors jointe à une minoterie ; malgré l'apparente précision de cette date, aucune source ne vient corroborer ses propos, car en 1834 le premier moulin des frères Véron est uniquement cité comme moulin à farine et le sera encore en 1842 lors de sa réfection par ordonnance royale. Il est par contre certain que la première activité de filature est venue se greffer à celle de la minoterie, et a consisté –dans un premier temps– soit à venir en aide à une production devenue moindre, soit à remplacer totalement l'activité industrielle du lieu. J. Robert donne une datation plus vraisemblable dans son article de 1963 : « (...) succédant à un ancien moulin à foulon puis à un moulin à blé, la filature date de 1855-56 »¹⁸⁶. Si l'existence d'un moulin à foulon n'est attestée par aucune source, la datation de J. Robert s'avère par contre très juste. Un dossier rédigé à la fin de l'année 1947¹⁸⁷ par la direction de l'usine contient un bref historique de la société, situant les premières installations de la filature « vers 1855 », en précisant qu'elle a : « utilisé les bâtiments d'un ancien moulin important qui n'exploitait plus ». De plus, le rapport du conseil d'administration de l'assemblée générale de 1956 entame son propos par une brève commémoration du centenaire de la création du : « premier atelier fondé en 1856 par

¹⁸³ Kopf, 1953, p. 11.

¹⁸⁴ Tableau récapitulatif des Présidents de la commission départementale, loi du 10 août 1871. Conseil Général de la Vienne. Poitiers.

¹⁸⁵ Nasdin, 1918, p. 241.

¹⁸⁶ Robert J. *Excursion géographique dans la vallée du Clain, l'entre-plaine, la gâtine et les plaines du Haut-Poitou septentrional*, Norois n°38, 1963, p. 165.

¹⁸⁷ Ce dossier a été rédigé pour le Crédit National via le comptoir national d'escompte dans le cadre d'une demande d'emprunt de 16 millions de francs pour cinq ans

Louis Hambis », de ce qui devait devenir 49 ans plus tard la Société de Filature et de Tissage de Ligugé. Cette datation coïncide parfaitement avec les propos de Mme Madeleine Kopf, qui note que son père a quitté la filature de la Sarthe en septembre 1856 et qu'il a reçu dans le courant de cette même année une lettre lui informant : « (...) qu'à Ligugé on essayait d'installer une petite filature, mais que faute de direction cela ne marchait pas »¹⁸⁸. Mme Kopf évoque elle aussi le moulin : « (...) l'embryon de filature était installé dans le moulin à cinq étages ». L'usine s'est spécialisée dans la filature de chanvre, d'étoupes, et de phormium ; elle produisait aussi du chanvre peigné pour filature. Cette activité était complétée par une blanchisserie.

En 1862, l'usine est divisée en plusieurs fermiers, parmi lesquels figurent Louis Hambis et Emile Véron (filature), MM. Roy et Cie (amidonnerie et glutennerie), et enfin MM. Vergnault et Cie (moulin à farine). Les co-proprétaires sont M. Véron-Rahon, maire de Ligugé, et la famille de son frère représentée par Mme veuve Véron et son fils Emile. Ainsi Emile Véron se trouve associé à Louis Hambis dans l'exploitation de la filature qui leur est affermée selon un bail de dix ans, prenant cours du 1er janvier 1859 au 1er janvier 1869¹⁸⁹.

En 1862 la taille de la filature est modeste (cf. plan II), et va dès 1863 augmenter sa capacité de production grâce à la modernisation de sa force motrice. En 1867, la Société Louis Hambis & Cie obtient deux médailles d'argent à l'exposition universelle de Paris. Les années 1867 et 1870 sont des années fastes où la barre des 300 ouvriers est franchie. C'est à ce moment là que Louis Hambis fait construire une cité ouvrière près de l'usine. Mais le contexte national va mettre un terme à cette période prospère. La guerre contre la Prusse déclenchée en juillet 1870 et les incidences économiques qui en découlent vont provoquer l'interruption des fabrications dès les mois de septembre et octobre¹⁹⁰. L'usine est toujours au chômage

¹⁸⁸ Madeleine Kopf, *Souvenirs*, Ligugé, 1953, 14 pages dactylographiées. Non publié. Coll. particulière.

¹⁸⁹ A. D. Vienne, 8 S 14. Rapport de l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.

¹⁹⁰ Kopf, 1953, p. 3.

en mars 1871¹⁹¹. Les difficultés à redémarrer vont entraîner en 1872 la vente par licitation de l'ensemble de la filature et de ses dépendances (cf. annexe 2). L'usine devient la propriété de M. et Mme Pichon, vraisemblablement sous la forme d'une Société en commandite. Louis Hambis en sera le Directeur, et s'attachera à développer les fabrications, qui conduiront entre 1875 et 1878 à l'acquisition d'un matériel de tissage moderne. Le 18 octobre 1874, M. Pichon demandera la révision de l'ordonnance royale afin de réaliser des travaux. Sa requête lui sera accordée par décision ministérielle du 24 décembre 1874¹⁹². Madeleine Kopf mentionne que Louis Hambis : « (...) a dû devenir complètement maître dans la filature vers 1882 »¹⁹³, et avait su trouver appui auprès de ses amis du Nord, parmi lesquels on trouve la maison Walker. Il conservait en outre de bonnes relations avec des marchands de chanvre situés en Anjou, et bénéficiait à Angers de l'appui du banquier Désiré Richou¹⁹⁴. Peu avant 1890, la filature se spécialise dans le travail du jute, qui côtoie celui toujours actif du chanvre. Après l'incendie de 1896, Louis Hambis établit un nouveau plan d'achat de matériel de filage et de préparation à la filature et œuvre à la reconstruction à neuf du bâtiment.

3. La Société de Filature et de Tissage de Ligugé, 1905-1955.

Un projet de mise en place d'une nouvelle société avait été étudié par Louis Hambis avant son décès, avec l'aide et les conseils de son gendre Georges Kopf. Le 19 octobre 1905, seize mois après la disparition de Louis Hambis, fut créée une Société anonyme sous la dénomination de Société de Filature et de Tissage de Ligugé (cf. annexe 13, 14, 20, 21, 22), au capital de 950 000 francs, et ayant pour objet : « 1°- l'exploitation d'une filature, d'un tissage mécanique avec blanchissage et teinturerie, d'une ficellerie et corderie et de toutes les opérations industrielles et commerciales

¹⁹¹ A.D. Vienne, M 12-35. Situation industrielle.

¹⁹² A. D. Vienne 7 S 25.

¹⁹³ Kopf, 1953, p. 5.

¹⁹⁴ Idem.

ayant un rapport direct ou indirect avec ces industries. 2^o- La création, l'acquisition ou l'exploitation de tous établissements de même nature, la participation directe ou indirecte à toutes opérations analogues par voies d'apports nouveaux, de fusion ou de toute autre manière »¹⁹⁵.

Le nouveau conseil d'administration était présidé par Marie Hambis (veuve Louis Hambis), entourée de son fils Michel Hambis et de l'ingénieur Daniel Bussac, lequel avait été pressenti en 1904 pour le poste de directeur adjoint et qui finalement se verra attribuer le poste de directeur de la Société. La venue de cet ingénieur textile a, semble-t-il été motivée par l'action de M. Kopf. Daniel Bussac avait effectué sa formation à Paris, à l'École polytechnique et à l'École centrale¹⁹⁶. En 1905, il fût l'un des plus gros actionnaires de la nouvelle Société, derrière Marie Hambis. A partir de ce moment, la Société fût administrée par un Conseil d'administration investi de pouvoirs étendus, et notamment la représentation de la Société vis à vis des tiers, la nomination et la révocation des agents, le droit de statuer sur tous les marchés et les entreprises rentrant dans l'objet de la Société, ainsi que le droit de décision de toutes acquisitions¹⁹⁷. En 1918, et après les difficultés économiques des 4 ans de guerre, l'usine connaît une pénurie de jute, liée aux problèmes de fret. L'interdiction de l'export anglais et les manques d'approvisionnement des fournisseurs (principalement ceux de Lille) rendent introuvables les pièces de rechange nécessaires aux machines. La Société fait alors appel à de nouveaux capitaux¹⁹⁸. Après l'installation d'une nouvelle turbine hydraulique, l'usine développe son unité de tissage. En 1922, Daniel Bussac assure encore la direction de l'entreprise, et l'est à priori encore au début des années 1930. Il sera remplacé en 1933 par un ingénieur des Arts et Manufactures, Marius David. A la même période, le Conseil d'administration est rejoint par Marcel Thibault, un industriel de Poitiers, qui présidera le Conseil de 1940 à 1943. En 1940, c'est au tour des Etablissements Carmichaël (Société de Tissage de jute, Paris) de rejoindre l'équipe des administrateurs.

¹⁹⁵ A.D. Vienne, 6 U 2 / 189, Actes des Sociétés (1905 à 1906).

¹⁹⁶ Kopf, 1953, p. 13.

¹⁹⁷ A.D. Vienne, 6 U 2 / 189.

¹⁹⁸ Naudin, 1918, p. 242.

En 1940, les troupes allemandes occupent l'usine. La prise de guerre effectuée la même année consiste en toiles fabriquées pour l'Intendance et la Marine Nationale Allemande¹⁹⁹. Le manque d'approvisionnement en matières premières est un des problèmes que rencontre l'usine de Ligugé durant la seconde guerre mondiale. Afin de parer à ces difficultés l'usine va réagir en procédant à des essais de filature de genêt et d'alfà, et va trouver une activité nouvelle en tissage dans la fabrication de tissus lourds de rayonne. En décembre 1944, janvier et février 1945, le tissage a dû être complètement arrêté, faute de fils, mettant au chômage le personnel de cette activité ; les autres ateliers comme la filature ou la ficellerie ont pu conserver leur personnel²⁰⁰. En même temps que le problème d'approvisionnement en matières premières, l'approvisionnement en charbon est lui aussi la cause des plus mauvais résultats de l'usine, engendré par les destructions des voies de communication, notamment à la fin de l'occupation. A partir d'août 1944 et jusqu'à la mi mars 1945 l'usine a manquée totalement de charbon et n'a pu recevoir que 12 000 kg de chanvre, et a subi une pénurie de courant électrique alors que la sécheresse de l'année 1944 n'a permis qu'une utilisation d'à peine 20 % de la puissance hydraulique normale.

En 1945, les membres du personnel partis comme prisonniers ou comme travailleurs en Allemagne sont revenus saufs. L'un d'entre eux, ancien régleur de métiers à tisser, succombera à une maladie aggravée par les conditions de travail de nuit effectué dans une usine de Magdebourg²⁰¹. La production d'après guerre se manifeste par des résultats croissants dès l'année 1946, et par les efforts de reconstruction.

L'analyse des rapports du Conseil d'administration et des commissaires aux comptes de la Société allant de l'Exercice 1939-1940 à l'Exercice 1958, permet notamment de suivre la procédure de modernisation de l'usine. A l'issue de la seconde guerre mondiale, la Société engage un plan de rénovation du matériel de filature. Cette décision s'inscrit dans le cadre du premier Plan d'équipement et de modernisation,

¹⁹⁹ Dossier du Crédit National, 1947.

²⁰⁰ Au regard de la production de 1938, la production de la filature et de la ficellerie est tombée en 1942-43 à 22 %, et en 1944-45 à 13 %.

²⁰¹ Rapport du C.A. du 4 février 1946.

ouramment appelé « plan Monnet »²⁰², qui comprend des possibilités d'emprunts pour la modernisation des usines. Cependant, la procédure engagée par la Société en 1946 n'est toujours pas réalisée en 1948, année durant laquelle les premiers emprunts sont attendus : « *Nous avons le bon espoir d'obtenir bientôt les crédits nous permettant la commande du matériel moderne de filature en Grande Bretagne et de pouvoir réaliser ainsi le plan de rénovation de notre matériel que nous avons étudié depuis de longs mois sans avoir pu en commencer l'exécution. Ce matériel nous permettra de nous trouver placés parmi les filatures françaises les mieux outillées* ». Ce programme est freiné par les impossibilités d'importations de matériel et les difficultés de livraison, mais reste une des priorités de la Société, avec l'espoir de bénéficier du plan Marshall²⁰³ : « (...) *Nous n'avons pas encore pu passer la commande en Grande Bretagne du matériel textile de filature dont nous avons décidé l'acquisition en 1946, mais nous espérons obtenir par le plan Marshall une autorisation d'achat de quelques milliers de livres sterling qui nous permettra de passer ordre pour une première tranche de la commande totale* »²⁰⁴. Bénéficiaire potentiel de crédits nationaux ou américains, la Société s'inscrit ainsi dans la période de reconstruction et de redémarrage de la production française que l'économiste Maurice Parodi situe entre 1945 et 1951²⁰⁵. En 1949, le Conseil d'administration est présidé par un industriel parisien Claude Bernheim²⁰⁶. C'est finalement à la fin de l'année 1949 -soit près de trois ans après la mise en place du programme- que sont accordées les premières autorisations d'achats, portant sur du matériel irlandais et non plus britannique : « (...) *Vers la fin de l'Exercice nous avons pu enfin commencer à commander en Irlande le matériel moderne de filature dont le projet est prêt depuis*

²⁰² Instigateur en 1946 du Commissariat général au Plan, Jean Monnet a présenté en 1947 le Premier Plan d'équipement et de modernisation de l'économie française, dont les objectifs ont couvert la période 1947-1953.

²⁰³ Le général américain Marshall est l'instigateur d'un plan d'aide à la reconstruction de l'Europe. La France fait partie des 16 pays européens à avoir accepté ce plan signé le 5 juin 1947.

²⁰⁴ Rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 février 1949.

²⁰⁵ « (...) Ainsi, pendant toute la période de reconstruction et de redémarrage qui s'étend de 1945 à 1951, la France va-t-elle se raccrocher délibérément aux Etats-Unis (...) ». Maurice Parodi, *L'économie et la société française depuis 1945*, Collection U, Armand Colin, Paris, 1981, p. 13.

²⁰⁶ Son père, Georges Bernheim, était Ingénieur des Arts et Manufactures, et possédait au début du XIX^{ème} siècle une usine de tissage mécanique du jute, du lin, et du chanvre à Picquigny (Somme).

1946. Si le premier crédit en livres sterling ne nous a encore assuré que la commande d'un banc fileur et de ses accessoires, une autre autorisation d'achat nous a été accordée en octobre 1949 et d'autres nous sont déjà annoncées pour 1950 »²⁰⁷. La première tranche de modernisation de la filature sera finalement achevée avant septembre 1952²⁰⁸, avant la mise en place complète du nouveau matériel à la fin de l'année 1953 : « (...) dont les livraisons échelonnées de fin août à fin octobre nous permettent d'avoir actuellement une unité complète moderne de filature »²⁰⁹. Cette même année, le Conseil d'administration va jusqu'à déclarer : « Le retard dans notre modernisation qui avait lourdement pesé sur les conditions d'exploitation de notre Société au cours des derniers exercices, se trouve actuellement complètement rattrapé, puisque nous nous trouvons en filature, retordage, et polissage avec un matériel moderne qui ne craint la comparaison d'aucune autre usine »²¹⁰. L'année 1952 est marquée par le décès du Directeur, Marius David ; il sera remplacé par Maurice Parisot. Ce dernier prendra les fonctions de directeur en 1954, après avoir effectué plusieurs années à la sous direction. Ingénieur textile, Maurice Parisot a été formé à l'Ecole Supérieure de filature et de tissage de Mulhouse. L'implantation définitive de l'atelier de filature sera terminée au cours de l'année 1954²¹¹. En 1955, c'est au tour de l'atelier du pelotonnage de connaître un renouvellement de matériel : « (...) Nous avons déjà décidé d'un programme d'investissement 1956 qui est en cours et qui a pour but de transformer notre pelotonnage par l'acquisition d'un matériel automatique moderne et nous avons importé des Etats-Unis d'Amérique de nouvelles rollseuses à grande vitesse pour répondre à la demande de la clientèle qui, actuellement, s'est portée sur cette forme de conditionnement. »²¹². Après la filature et le pelotonnage, le programme de la Société va s'attacher à moderniser le tissage, lequel fait l'objet en 1956 d'un réaménagement partiel, modestement engagé dès

²⁰⁷ Rapport du C. A. du 23 décembre 1949.

²⁰⁸ Rapport du C. A. du 29 juillet 1952.

²⁰⁹ Rapport du C. A. du 31 juillet 1954.

²¹⁰ Idem

²¹¹ Rapport du C. A. du 11 juillet 1955.

²¹² Rapport du C. A. du 16 juillet 1956.

1953²¹³. En fait, ce qui apparaît pour le tissage comme une modernisation semble n'être qu'une restructuration résultant de l'adoption d'une nouvelle branche d'activité, se traduisant notamment par la destruction de matériel : « (...) *Au compte Profits et Pertes, vous voyez que figure une perte sur matériel détruit, en grande partie compensée par une vente de fonte et ferraille, laissant malgré tout apparaître une perte de 345 317 francs. Ceci est la conséquence de la décision prise par votre Conseil de convertir nos fabrications par l'installation de fabrications nouvelles – conversion ayant obligatoirement nécessité la libération de certains de nos locaux, la répartition nouvelle de nos fabrications dans nos ateliers et la destruction de matériel* »²¹⁴. La nouvelle activité de fabrication va inciter le conseil d'administration à proposer une modification de statuts : « *Nous pensons que cette nouvelle branche peut apporter à notre Société un complément d'activité intéressant par ses conditions d'exploitation comme par ses perspectives très importantes de développement. C'est pourquoi nous vous demandons de modifier la raison sociale de notre Société et l'objet social tel qu'il était défini par nos statuts* »²¹⁵. C'est ainsi qu'à partir du 25 octobre 1956, la raison sociale primitive est remplacée par : SOCIETE INDUSTRIELLE DE LIGUGE, avec l'ajout d'un objet supplémentaire : « La fabrication ou la vente de tous emballages textiles ou autres ».

4. La Société Industrielle de Ligugé, 1956-1976. (cf. annexe 15).

L'usine de Ligugé avait abordé les années 1950 avec un fort potentiel productif, en ayant réalisé dès la fin des années 1940 la modernisation de sa force motrice, et en prévoyant celle de son matériel de filature terminée en 1954. Ces programmes ont été réalisés grâce à l'obtention de crédits d'emprunts réalisés auprès du Crédit National.

Rendue nécessaire dès 1954 par l'extension des fabrications de la Société, les

²¹³ Idem

²¹⁴ Id.

²¹⁵ Id.

modifications des statuts apportées par le Conseil d'administration ont porté le précédent capital de 2 730 000 francs à 82 992 000 francs, divisé en 21 840 actions de 3 800 francs chacune, soit une augmentation de 80 262 000 francs.

Prenant comme arguments l'avenir incertain de l'activité textile, la mise à disposition de locaux, la puissante force motrice de l'usine, ainsi que la recherche de réemploi de main d'œuvre, le Conseil d'administration de la Société de filature et de tissage va imposer l'adjonction d'une branche d'activité industrielle nouvelle : la fabrication d'emballages en carton apprêté : « Depuis longtemps votre Conseil, constatant les perspectives de l'Industrie Textile, s'était efforcé d'adjoindre à nos fabrications traditionnelles des fabrications nouvelles dans une branche d'activité différente – fabrications que les locaux dont nous disposons, nos disponibilités en force motrice comme en vapeur, ainsi que notre devoir de chercher à réemployer la main d'œuvre que notre modernisation nous avait forcé à supprimer, rendaient chaque jour plus nécessaire »²¹⁶. Cette adjonction d'activité suppose un lourd investissement financier, avec l'acquisition d'un matériel de production nouveau et la conversion de locaux au sein des anciens bâtiments de l'usine. Afin de recueillir les financements nécessaires, la Société va solliciter l'aide du Fond de conversion et de développement économique²¹⁷, dans le cadre du deuxième plan d'équipement et de modernisation (1954-1957), lequel, sous la pression des besoins de consommation, est beaucoup plus orienté vers les industries de transformation²¹⁸. En 1956, un prêt de 13 millions de francs et une subvention de 2 millions de francs ont été finalement accordés par le Fond de développement économique et social²¹⁹. Les sommes consenties ne constituaient qu'une partie des 25 millions espérés par la Société, dont les dossiers avaient été bloqués pendant un an au ministère de la Production industrielle et à celui de l'Economie Nationale²²⁰. En 1956, Claude Bernheim est remplacé par Claude

²¹⁶ Rapport du C. A. du 25 octobre 1956, Ligugé, 1957.

²¹⁷ Idem.

²¹⁸ Maurice Parodi, L'économie et la société française depuis 1945, Collection U, Armand Colin, Paris, 1981, p. 39.

²¹⁹ Rapport du C. A. du 25 octobre 1956, Ligugé, 1957.

²²⁰ Idem.

Berneide²²¹ à la présidence du Conseil d'administration. La même année, la Société acquiert les brevets d'exploitations américains des emballages carton, dénommés « Sillcones », ainsi que le matériel nécessaire à leur fabrication. Ces acquisitions sont faites auprès de la Société Tecalemit, installée à Puteaux (Hauts-de-Seine). Très rapidement, la S.I.L. s'attachera à améliorer ces brevets, en les adaptant à des emballages plus perfectionnés, et par là intéresser une clientèle plus nombreuse. Pendant les 5 premiers mois de 1958, 1 500 000 emballages sont produits, contre 3 750 000 en 1959 pour la même période. Au cours de l'année 1956, la S.I.L. réalise ses premières fabrication de pots à yaourt en carton, progressivement améliorées jusqu'en 1958, année durant laquelle ont été fabriqués 650 000 pots par mois²²². L'achat d'un matériel nouveau, de marque allemande, a permis en 1959 d'accroître la production de cette activité de pots carton qui, en 1963, a enregistré une hausse de près de 30 % par rapport à 1962²²³. Malgré le développement sur le Marché de nouveaux pots plastique en 1964, l'objectif de la Société reste inchangé du fait d'un bon réseau commercial. Ainsi, en 1968, la demande sera telle que la S.I.L. rencontrera des difficultés pour satisfaire sa clientèle²²⁴. Durant les années 1960, la S.I.L. développe les rapports avec plusieurs Sociétés qui assurent sa représentation. C'est le cas des Etablissements Carmichaël à Paris et de la Société Huguet & Thibault à Poitiers, qui font toutes deux partie du Conseil d'administration de la S.I.L. depuis plus de 30 ans. A partir de 1963, l'activité filature connaît de grandes difficultés, dues en partie à l'arrêt des commandes de l'Intendance et de la vente par l'Industrie belge sur le Marché français de fils d'étoupes à bas prix. Cette année là, l'activité cartonnage devient prédominante, avec 54,8 % du chiffre d'affaire, et le Conseil d'administration conclut que : « (...) Notre branche cartonnage est donc devenue la principale activité de notre Société »²²⁵. En septembre 1964, une nouvelle production va venir compléter l'activité cartonnage, celle de la fabrication de boîtes rondes à

²²¹ Il deviendra le Président Directeur Général de la Société.

²²² Rapport du C.A. du 18 juillet 1959.

²²³ Rapport du C.A. du 25 juillet 1964.

²²⁴ Rapport du C.A. du 28 juin 1969.

²²⁵ Rapport du C.A. du 25 juillet 1964.

fromages, et pour laquelle un matériel spécialisé a été acheté dès le début de l'année²²⁶. Malgré des difficultés techniques, la S.I.L. lance en 1965 une fabrication semi-industrielle et régulière de ces boîtes²²⁷. Cette année là, la part de l'ensemble des activités cartonnages représente près de 65 % du chiffre d'affaire. En 1964 la production du peignage connaît une baisse importante, due à la diminution de consommation du chanvre : « (...) *Nous utilisons 70 % de lin et 30 % de chanvre* ». Cette année marque la disparition presque totale de la vente des fils tissages, du fait de la crise que connaissent alors les clients tisseurs. La retorderie et le polissage sont en baisse sur la production de 1963, et l'activité ficellerie connaît une perte dans les tonnages écoulés, causé par la désorganisation du marché : « (...) *Cette perte est la conséquence directe de l'augmentation des importations de ficelles étrangères provenant particulièrement d'Autriche, d'Allemagne et de Hongrie* ». Dans la première moitié des années 1960 –et les rapports du Conseil d'administration le montre nettement- la tendance générale est au développement des activités cartonnages et au maintien difficile des activités textiles. Mais dès 1967, la S.I.L. réorganise le travail en filature et en corderie, ce qui a pour conséquence la hausse des tonnages produits. Ce regain d'intérêt pour la branche textile porte sur la filature, le polissage, et le conditionnement. Plus de 10 ans après l'adoption de la branche cartonnage et la disparition du tissage, l'activité textile semble redynamisée : « *Nous avons estimé indispensable de donner aux fabrications textiles un second souffle* ». En 1967, la position professionnelle de l'usine de Ligugé est estimée à environ 15 % de la profession filature, et à 11 % de la profession ficellerie²²⁸. Connaissant depuis 1967 une baisse vertigineuse de ses fabrications, la production des emballages Sillcones va progressivement être abandonnée à partir de 1968 : « *Le Sillcone est une fabrication qui remonte à plus de 20 ans et qui, progressivement est abandonnée en faveur de nouveaux articles. (...) Nous sommes amenés avec regret à considérer que ce type d'emballage est très menacé et nous nous efforcerons de trouver une*

²²⁶ Idem.

²²⁷ Rapport C.A. du 24 juillet 1965.

²²⁸ Rapport C. A. du 29 juin 1968.

reconversion de son matériel pour y entreprendre d'autres fabrications ». Toute l'attention sera portée à l'installation de la nouvelle branche d'activité : la fabrication de boîtes plates et l'impression Offset. En juillet 1967, la S.I.L. installe un atelier d'impression Offset et un atelier de photogravure. L'ensemble sera opérationnel en octobre 1968. Le début de l'année est marqué par le décès du directeur Maurice Parisot, dont les fonctions seront reprises par Jean Gayet, puis par Marcel Bernard jusqu'en 1976.

Les difficultés économiques de 1968 n'ont pas épargné la S.I.L., qui a régulièrement tenu des réunions avec le Comité d'entreprise lors des périodes difficiles, et n'a pas connu de grèves au sein de son établissement²²⁹. La production textile a connu en 1968 une progression, notamment en polissage et en pelotonnage. La même année, plus de 150 000 000 de pots yaourts ont été fabriqués, constituant une hausse notable, alors que la fabrication des boîtes rondes –malgré une augmentation de production– reste assujettie à la concurrence : « *Une menace pèse sur ces emballages, certains consommateurs envisageant la possibilité d'utiliser des emballages plastiques* ».

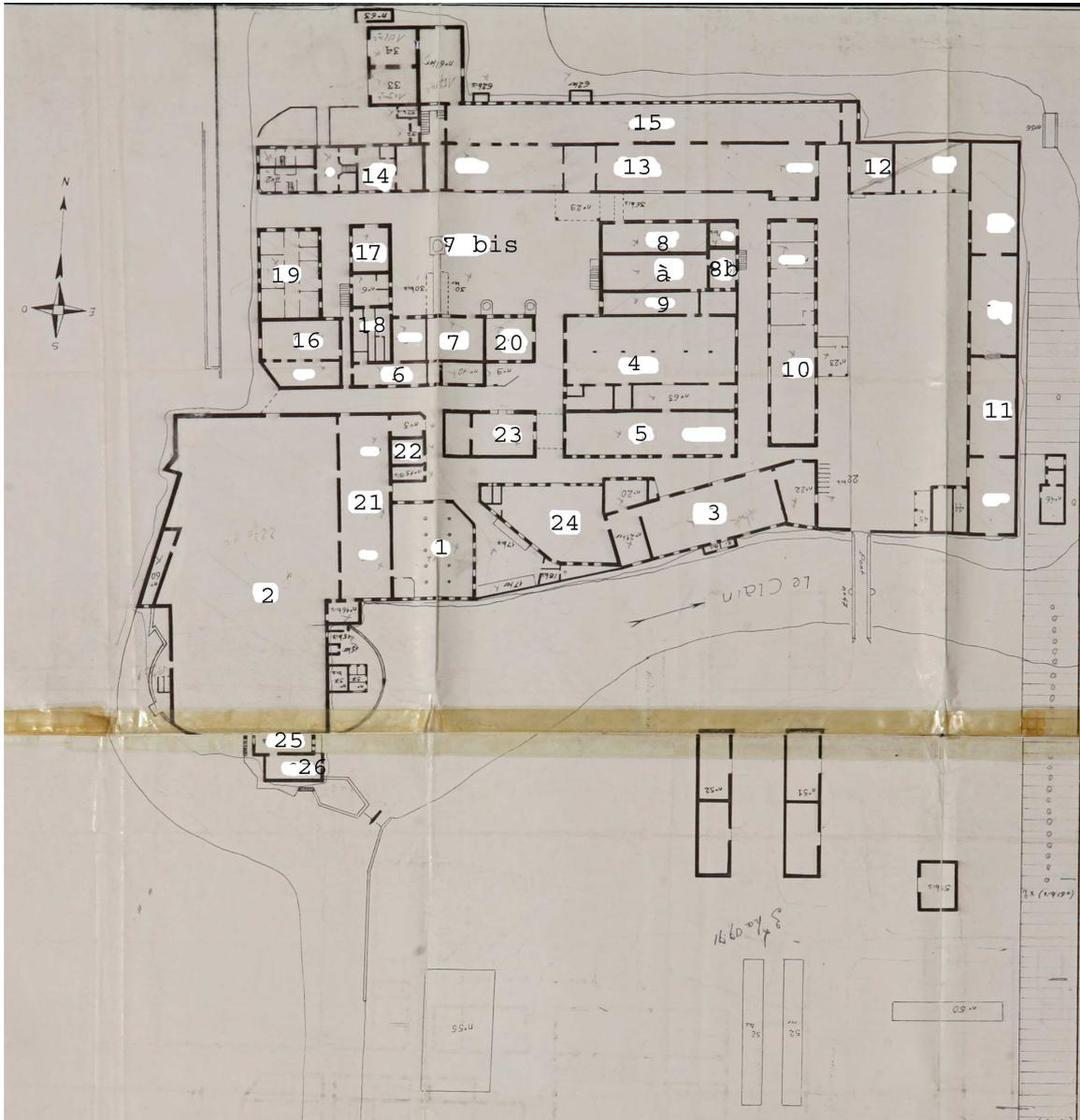
L'activité textile est arrêtée le 31 octobre 1976, et la S.I.L. ferme définitivement le 28 décembre.

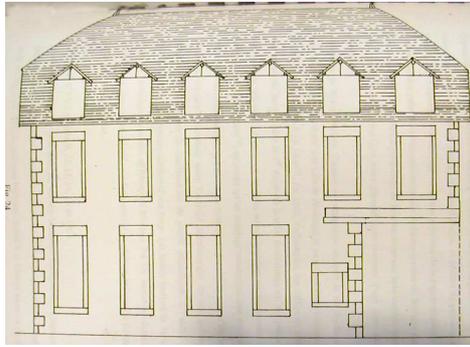
5. La Société Couillard-Fradin, 1981-1985.

Cinq années après la fermeture de l'usine, l'activité est reprise par deux industriels charentais. Le 11 mars 1981, la société en nom collectif « Couillard-Fradin » est constituée pour une durée de 50 ans, et dispose d'un capital de 150 000 francs. L'objet de la Société est défini comme suit : « Fabrication, transformation, façonnage, et impression de papiers et cartons, matières plastiques et produits textiles naturels ou synthétiques ». Le site est déserté en 1985, après que l'usine ait arrêté toute fabrication en 1982.

²²⁹ Propos recueillis auprès de Jean Gayet, directeur de la S.I.L. en 1968.

Description





Bâtiment n°1 (cf. planche 10 & 11, et fig. 24)

En 1862, la filature disposait d'un atelier de réparation situé à proximité immédiate du bâtiment de production, situé dans un bâtiment indépendant et sans étage, couvert de tuiles courbes²⁶³. Il renfermait une forge, et une locomobile à vapeur installée d'août 1862 à octobre 1863. Cette même construction apparaît en 1863 sous le nom d'atelier d'ajustage, avant d'être reconstruite en salle de cardes avec magasin au 1^{er} étage²⁶⁴. Un nouvel atelier de réparation est construit en 1867²⁶⁵ en bordure du Clain, à l'emplacement de l'amidonnerie détruite par un incendie en 1864. Ce nouveau bâtiment à deux étages, établi à la charnière entre les ateliers de préparation au filage et ceux de la filature au sec et au mouillé, forme l'un des organes principaux du site. Il restera en l'état jusqu'à la fermeture définitive de l'usine, avant son écroulement partiel vers 1995. Le nouvel atelier était à l'origine doté d'un aménagement hydraulique, afin de disposer d'une énergie distincte des bâtiments de production alentours²⁶⁶. Cet équipement qualifié de « moteur hydraulique spécial » consistait en une roue hydraulique dont l'installation a été rendue possible grâce à l'aménagement d'un canal souterrain. L'embranchement amont du canal est situé sur l'un des murs latéraux à la turbine système Callon, et se prolonge sous le bâtiment de la filature au sec, jusqu'à son aboutissement en aval situé à la base médiane du mur pignon de l'atelier donnant sur le Clain. L'atelier de réparation est construit selon un plan carré, dont un des angles est chanfreiné. Cette particularité résulte de la position du bâtiment empiétant sur une passage nommé « chemin au gué » en 1862, « chemin au peignage » en 1863, et « passage au gué » en 1872. Le premier atelier de réparation figurant sur le plan de 1862, et positionné près du chemin au gué, possédait lui aussi un angle chanfreiné.

L'élévation de la construction se compose d'un rez-de-chaussée et de deux étages ; l'ensemble est couvert d'une haute toiture en ardoises. La façade principale de la

²⁶³ A.D. Vienne 8 S 14.

²⁶⁴ A.D. Vienne J 758.

²⁶⁵ A.D. Vienne. Matrices cadastrales, Ligugé.

²⁶⁶ Idem

construction est orientée vers le cœur de l'usine, avec une grande entrée axiale en arc surbaissé, constituant le seul accès au bâtiment. Toutes les ouvertures sont formées d'un encadrement en pierres de taille et construites sur le même module rectangulaire. Cependant, la partie centrale de la façade principale se caractérise par deux triplets de baies disposés respectivement aux 1^{er} et second étages, et munies de persiennes de bois. Un triplet identique est aménagé au niveau supérieur de la façade opposée. Les façades latérales présentent respectivement six et quatre travées de fenêtres sur les deux niveaux et des lucarnes à persiennes de bois sur le niveau sous-comble, couvert d'une toiture à longs pans. Les murs pignons sont couverts d'une demi croupe débordante.

A l'origine de la construction, l'atelier de réparation occupait le rez-de-chaussée, alors qu'au 1^{er} étage était établie une salle de dévidage, et au second étage (niveau sous-comble) un séchoir à fil à air libre²⁶⁷. En 1902, l'affectation des différents niveaux reste inchangée, hormis pour le 1^{er} étage où la salle de dévidage est complétée par l'opération du pelotage. La présence de deux scies circulaires est mentionnée dans l'atelier du rez-de-chaussée²⁶⁸, montrant qu'un outillage conséquent était voué ici au travail du bois. Progressivement, l'atelier de réparations prendra le nom d'atelier de mécanique, où sera concentrée toute l'activité métallurgique du site industriel : réparations et fabrication de machines ou de pièces mécaniques, à l'aide d'un matériel constitué de machines-outils et d'une forge. Les hautes fenêtres du 1^{er} étage donnaient l'éclairage nécessaire au travail de dévidage des fils, tandis que la série de persiennes du niveau sous-comble rendait possible un séchage indirect de la matière textile dans un espace aéré.

- Bâtiment n°2 (cf. planche 9, 12, 13, 15, 16, et 19)

Développée à partir de 1856 dans les anciens bâtiments contigus à la minoterie, la filature a bénéficié dès 1859 d'une construction qui lui était propre, suite à l'incendie de la minoterie en 1857. Ce nouveau bâtiment destiné à la filature au sec a été élevé

²⁶⁷ A. D. Vienne J 758.

²⁶⁸ Coll. particulière. Police d'assurance souscrite le 27 septembre 1902 à la Compagnie « La France ».

sur les fondations de l'ancien local, de pair avec la construction du nouveau moulin achevé en 1859²⁶⁹. De plan rectangulaire, la filature s'élevait sur deux étages, pour une hauteur quasi égale à celle de la cheminée de la locomobile installée dans l'atelier voisin, soit 10,33m²⁷⁰. Ses façades latérales étaient composées de 8 travées régulières ; chacune d'entre-elles étant composée d'une ouverture en plein cintre surmontée de deux baies. La façade principale comprenait trois travées régulières construites sur le même module que les autres²⁷¹. Elle était délimitée à l'est par la chambre d'eau de sa roue hydraulique établie sur le Clain, et à l'ouest par l'habitation du minotier donnant sur le chemin au gué. Ses façades latérales étaient délimitées au nord par la petite cour de la filature, et au sud par la grande cour du moulin et de la filature. En 1872, la salle du rez-de-chaussée était occupée par la préparation au filage, le 1^{er} étage par la filature au sec, et le second étage par un magasin de bobines. La turbine système Callon était comprise dans le bâtiment, depuis le remplacement de la roue hydraulique en 1869-70. Un incendie survenu au mois de novembre 1896 détruit la filature au sec²⁷². La reconstruction sera l'occasion d'agrandir l'espace au sol et de réunir sur un rez-de-chaussée les activités antérieurement établies sur deux niveaux.

Une construction nouvelle et plus vaste sera élevée au même emplacement en avril 1897²⁷³, en bénéficiant d'une nette extension à l'est et au sud. L'ensemble sera opérationnel en juin 1898²⁷⁴. Il se compose d'un seul niveau de rez-de-chaussée, formant une grande salle aux murs de pierres et couverte d'une toiture en alignement de sheds, alternant des petits versants en verre et des longs versants couverts en tuiles plates. Les parties vitrées sont renforcées par un lattis en fer, et comportent à distance régulière des châssis ouvrants, destinés à la ventilation. Les tuiles en place proviennent de la Société des tuileries mécaniques du Berry et de Bordeaux ; celles

²⁶⁹ A.D. Vienne, Matrices cadastrales, Ligugé.

²⁷⁰ A.D. Vienne, 8 S 14. 3^{ème} rapport de l'ingénieur ordinaire, 29 septembre 1862.

²⁷¹ Coll. A.F.T.I.L. En-tête de lettre.

²⁷² Courrier de la Vienne, 1896.

²⁷³ Mairie de Ligugé. Registre des déclarations de constructions nouvelles, reconstruction, additions de constructions à des usages commerciaux. Direction des contributions directes.

²⁷⁴ Coll. particulière. Brochure anniversaire des 100 ans de la filature, 1956.

d'origines installées en 1897 étaient des tuiles de Bourgogne²⁷⁵. Une chéneau métallique est placée à la jonction extérieure de chaque versant. Les revers de chaque versant plein sont protégés à l'intérieur par des entrevous légers en terre cuite. L'ensemble de la toiture repose sur une armature de poutres à treillis métalliques, constituée de 2 sablières principales (dont la section carrée est formée par l'assemblage de 2 poutres à treillis en X et d'une en V), et de 8 sablières secondaires (poutres à treillis en X). L'espace est divisé en trois nefs de 2 x 8 piliers à treillis métalliques. Chaque pilier est formé de 4 montants en L reliés par un treillis en X.

En élévation, la façade principale est formée d'un seul niveau et possède un haut portail central quadrangulaire, à la gauche duquel est aménagé un second portail de même facture, puis une succession de 4 baies rectangulaires aveugles à encadrement en pierres de taille. Une baie haute était aménagée au droit de chacune des fenêtres basses, construite sur le même profil, et interrompues à mi-hauteur par la corniche du toit. Cette corniche moulurée court le long de toute la façade. Les façades latérales sont construites en moellons de pierre et forment 8 travées à profil de sheds. Si la paroi de la façade nord est rectiligne, celle de la paroi sud est irrégulière, et s'adapte à la présence d'une grange monumentale ainsi qu'à l'aménagement hydraulique du lieu.

Cette construction est destinée à la filature du chanvre, du lin, et du jute ; y seront regroupées les opérations de bobinage, étirage, retordage, et lissage des fils. En 1927, il abrite les activités de filature, retorderie et polissage des ficelles de chanvre et de jute, pour un matériel évalué à un million de francs²⁷⁶.

La grande salle occupe l'emplacement de l'ancienne filature, de l'ancienne minoterie et de leur grande cour, ainsi que du bâtiment renfermant l'ancienne forge, une remise, une écurie, et l'habitation du directeur. Il reste délimité à l'ouest par l'ancien chemin du peignage et au nord par le bâtiment du cardage mécanique et l'atelier de réparations.

²⁷⁵ Police d'assurance Cie La France, 30 septembre 1902.

²⁷⁶ Rapport d'examen de l'architecte Gaston Boudoin, avril 1927, Archives privées.

Bâtiment n° 3 (cf. planche 20 & 21)

Cette construction de plan rectangulaire est établie en bordure du Clain, et se compose de deux pièces communicantes, d'inégale surface, et élevées sur un seul niveau avec faux comble. La façade sur Clain se compose de deux niveaux de baies jumelées rectangulaire, correspondant à la première pièce. La seconde pièce est ouverte sur un seul niveau par une série de 5 baies jumelées de section rectangulaire, situées au-dessous d'un mur plein. Le mur pignon sud est intégré dans le bâtiment contigu avec lequel il communique. Le mur pignon opposé est aussi intégré dans une construction contiguë, et possède un mur plein surmonté au niveau du faux-comble d'une baie centrale en plein cintre à entourage de briques.

Le bâtiment subsistant actuellement est construit sur les fondations d'origine, dont il conserve le plan et l'élévation de la face nord, ainsi qu'une partie de la longue façade ouest. Il a été complètement réaménagé en 1947, année durant laquelle a été placé un plafond intérieur en plaques de fibro-ciment soutenu par des poutres métalliques²⁷⁷. Seuls subsistent du bâtiment d'origine le mur pignon nord, et de façon partielle trois travées de la façade ouest. L'appentis construit avant 1897 sur le long pan nord a assuré leur protection lors du ravalement de 1947. Sont ainsi conservés une grande arcade surbaissée à chaînages harpés flanquée d'une baie à entourage de briques. Deux bases de fenêtres à entourage de briques sont conservés au niveau de l'étage. Toutes ces ouvertures ont été murées. Les baies à entourages de briques sont de même facture que celles de la façade opposée d'avant 1947. La reconstruction a supprimé l'étage de la grande salle. La conservation du mur pignon nord et de sa baie haute a de la même façon été rendu possible grâce à l'adjonction avant 1880 d'un appentis. Le module d'entourage en brique de ses anciennes ouvertures se retrouve sur une façade de logements situées dans le bourg de Ligugé, route d'Iteuil (cf. planche 22).

La construction fait partie des quatre bâtiments des anciennes usines existant au 21 janvier 1863²⁷⁸. Elle avait été édifiée en 1859 pour servir au peignage²⁷⁹, et complétée

²⁷⁷ Dossier d'emprunt au Crédit National, décembre 1947.
²⁷⁸ A.D. Vienne J 758.

par un canal et une roue hydraulique. Elle était séparée de la filature au sec par l'amidonnerie et la glutennerie, et délimitée à l'est par la rivière et à l'ouest par un long hangar servant au peignage à la main. L'ensemble était composé de trois salles. Elle renfermait en 1863 deux opérations de préparation au filage : l'assouplissage du chanvre et le peignage mécanique²⁸⁰. Ces deux activités sont réparties dans deux salles distinctes et mitoyennes. L'assouplissage du chanvre occupe la plus grande des deux, elle-même divisée en deux pièces communicantes et séparées par un mur contre lequel sont représentées deux formes circulaires. Sa roue hydraulique était placée sur sa face sud et couverte d'une toiture distincte, à priori par un hangar ou un appentis. Perpendiculaire au bâtiment, la roue était placée à l'embouchure aval d'un canal. Ce dernier prenait sa source au sud de l'usine, sur la propriété de M. Véron-Rahon, et suivait un cours en partie canalisé jusqu'aux façades sud de la salle des métiers à filer et de la filature au sec, où il suit à découvert le chemin du peignage. L'élévation primitive de la façade sur Clain s'élevait sur deux niveaux divisés en sept travées régulières de baies cintrées²⁸¹. Les ouvertures du premier niveau étaient légèrement plus hautes que celles du niveau supérieur. Les 14 baies de cette façade étaient construites de claveaux de briques, disposés en carreaux et boutisses.

En 1872, le rez-de-chaussée du bâtiment contient la salle des machines à assouplir le chanvre, et le 1^{er} étage le peignage à la main. Qualifiée de hangar, une petite construction contiguë placée au sud renferme toujours la roue hydraulique, mais à laquelle est adjointe un emplacement pour batteler le chanvre. Entre 1863 et 1872, l'affectation du bâtiment reste donc inchangée, mais l'opération d'assouplissage semble s'être mécanisée, alors que celle du peignage mécanique est délocalisée au centre de l'usine.

En 1902, le bâtiment est mentionné dans un ensemble de constructions servant au peignage mécanique et à la main, à l'assouplissage du chanvre, et à l'ensimage du jute²⁸². En 1972, il servait de magasin à papier.

²⁷⁹ A.D. Vienne. Matrices cadastrales, Ligugé.

²⁸⁰ A.D. Vienne 8 S 14.

²⁸¹ Coll. particulière. Carte postale.

²⁸² Police d'assurance La France, 27 septembre 1902.

. **Bâtiment n° 4** (cf. planche 23 & 24)

Construit sur l'emplacement d'un atelier servant de préparation au tissage et de tissage mécanique, le bâtiment n°4 est situé au centre de l'usine. De plan rectangulaire, la construction en pierres s'élève sur un seul niveau constitué d'un rez-de-chaussée de 12 travées et ouvert par des baies régulières en plein cintre. Les ouvertures sont hautes et larges, et sont toutes constituées d'un encadrement en pierres de taille. Ces façades latérales sont chacune pourvues de deux ouvertures. Une haute porte d'accès était aménagée sur la 10^{ème} travée de chacune des longues façades latérales ; leur base était formée de deux dés débordants. Une photographie de 1887 prise à l'intérieur de l'usine témoigne nettement du type de toiture utilisé à l'origine²⁸³. A chacune des 12 travées correspondait une toiture à deux versants couverts d'ardoises, dont les entrants de la charpente en bois reposaient sur des culots extérieurs en encorbellement. L'intérieur était formé de trois nefs à deux rangées de piliers de bois reposant sur des dés de pierre²⁸⁴.

Le bâtiment figure sur le plan de 1872, où il est mentionné comme étant constitué d'un rez-de-chaussée, et contenant les peigneuses mécaniques²⁸⁵. Il est distinct du bâtiment voisin à deux niveaux abritant le peignage à la main. En 1902, il communiquait avec le bâtiment voisin qui lui est parallèle ; les deux constructions servaient alors à l'activité du tissage mécanique, de la préparation au tissage, ainsi qu'au parage à la vapeur²⁸⁶. A partir des années 1920, au moment de la délocalisation de l'activité tissage dans le nouveau local construit au bord de l'étang, le bâtiment change d'affectation et subit une réfection complète de la toiture. L'ancienne charpente à 12 fermes est remplacée par une toiture plate à caissons intérieurs, construite en béton armé, et ouverte de 10 lucarnes retroussées, vitrés, à huisserie de bois et à pan couvert d'ardoises. A une phase ultérieure, le bâtiment n°4 sera relié au bâtiment voisin par l'intermédiaire d'une salle, ainsi créée par l'ajout d'une toiture

²⁸³ Coll. A.F.T.I.L. Photographie avec légende « Manufacture L. Hambis & Cie, Ligugé 1887 ».

²⁸⁴ A. D. Vienne, J 758.

²⁸⁵ Idem.

²⁸⁶ Police d'assurance de la Compagnie La France, 30 septembre 1902.

sommaire et de deux pans de murs sur chacune des extrémités nord et sud ; ses parois latérales sont formées par les façades extérieures des deux anciennes constructions.

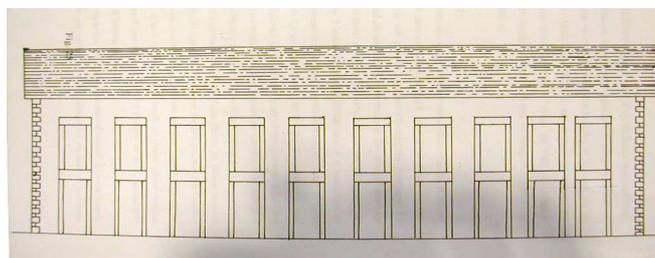
En 1976, le bâtiment servait d'atelier de polissage, et contenait 8 polisseuses (dont 4 polisseuses Walker de 1897) et un malaxeur Le Breton de type vertical²⁸⁷.

- Bâtiment n° 5 (cf. planche 26, 29, et fig. 25)

Situé parallèlement au n°4, le bâtiment n° 19 est une construction de plan rectangulaire allongé. Avec les deux bâtiments contigus, il forme un bloc central desservi par les cours et les voies intérieures de l'usine. Son élévation sur deux niveaux se compose de 10 travées régulières sur les faces latérales. Chacune des travées est formée de deux hautes baies rectangulaires, reliées entre elles par le linteau de pierre des fenêtres basses. Un arc de décharge en claveaux de briques surmonte chacune des baies hautes. Le bâtiment possède des chaînes d'angles harpées. L'élévation de la façade latérale sud comporte une seule travée centrale de fenêtres de même module que celles des façades principales. Une porte d'accès est aménagée en partie basse. L'élévation de la façade opposée se compose d'une travée centrale identique, mais encadrée au rez-de-chaussée par deux baies quadrangulaires. Les murs sont constitués de petits moellons. L'ensemble des ouvertures possèdent un encadrement en pierres de taille.

A l'intérieur, le rez-de-chaussée forme une longue salle séparée en deux nefs par une série de 8 piliers en bois reposant sur des dés de pierre. L'éclairage est assuré par les hautes fenêtres. De section carrée, les piliers de bois possèdent des angles chanfreinés, un chapiteau, et supportent un plancher de bois. L'étage est ouvert par de hautes fenêtres et sommé d'une charpente en bois couverte de larges tuiles plates. Les fenêtres du rez-de-chaussée sont séparées de celles de l'étage par un simple linteau de pierre.

²⁸⁷ Inventaire des machines des différents services, 1976.



Le bâtiment n° 5 a été élevé avant 1872 à l'emplacement d'un bâtiment antérieur dont il a gardé le plan général et l'orientation, servant au peignage à la main, construit en matériaux légers –vraisemblablement sous la forme d'un hangar- et figurant sur le plan dessiné par Louis Hambis en 1863. En 1872, il sert encore à l'activité du peignage à la main, aussi bien au rez-de-chaussée qu'à l'étage. En 1902, il renferme les activités liées à la préparation du tissage. En 1972, il sert de magasin textile et de stockage des produits finis d'expédition.

Bâtiment n° 6 (cf. planche 27 & 31)

De plan rectangulaire, ce bâtiment est élevé sur l'ancien canal du peignage, et accolé à un groupe de construction. Il fait face au bâtiment n° 14, dont il est séparé par une voie d'accès secondaire de l'usine où passait l'ancien chemin du peignage. La construction est composée d'un seul niveau élevé sur la hauteur des deux niveaux du bâtiment mitoyen. La façade principale donnant sur la voie d'accès intérieure est formée de 5 travées et un total de 7 baies de section différentes et à entourage de pierres de taille. Deux fenêtres superposées ouvrent la première travée, l'une en plein cintre et la seconde quadrangulaire. La seconde travée est formée d'une porte en arc surbaissé surmontée d'une haute baie en plein cintre ; leurs chaînages sont reliés par le linteau surbaissé de la porte. Les troisièmes et quatrièmes travées sont ouvertes chacune d'une petite baie, la première est en plein cintre et la seconde à arc surbaissé. La cinquième travée est ouverte d'une haute porte en plein cintre, de même hauteur que les baies de la deuxième travée. Sa façade opposée est formée par une des façades longitudinales du bâtiment mitoyen, contre lequel la toiture vient reposer. La petite façade latérale nord est ouverte d'une haute baie centrale en plein cintre rendue aveugle ; celle du sud est ouverte d'une porte d'accès à linteau de bois, surmontée d'une fenêtre haute rectangulaire à linteau de bois.

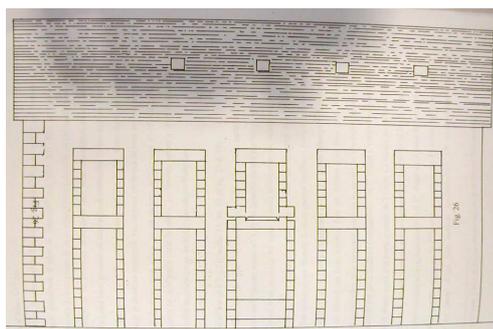
Les trois parois sont construites en petits moellons couverts d'enduit. Les chaînages d'angles sont harpés. L'ensemble est surmonté d'une charpente en bois et couverte d'ardoises.

Cette construction a été élevée sur l'ancien canal du peignage encore existant en 1863, et a succédé à une ancienne galerie vitrée qui, en 1872, était accolée en façade de l'atelier de filature au mouillé²⁸⁸. Ses ouvertures présentent des similitudes avec celles de l'usine voisine de Papault (cf. planche 7).

- Bâtiment n° 7 (cf. planche 27, 32, 33, & fig. 26)

Ce bâtiment occupe une position centrale. Il forme l'un des grands côtés de la cour principale de l'usine. De plan rectangulaire, il s'élève sur deux niveaux et un étage sous comble. Cinq travées régulières rythment sur deux niveaux les façades longitudinales, dont l'une donne sur cour et l'autre est masquée par les bâtiments contigus. Chaque travée est formée d'une haute fenêtre au 1^{er} niveau et d'une plus petite au second ; leur jonction est assurée par le linteau en pierre de la fenêtre basse. Les baies de la façade est ont été rendues aveugles, à l'exception de deux ouvertures, dont l'une a été aménagée en porte avec linteau de béton, et destinée à relier le bâtiment voisin. La façade latérale nord n'est ouverte que par une baie rectangulaire aménagée sous comble. L'ensemble des ouvertures possède un entourage en pierres de taille. Cette construction est sommée d'une charpente en bois couverte de plaques d'éverit, percée de 4 tabatières sur chaque versant. L'intérieur est formé d'une haute salle sur deux niveaux. Cette construction a été édifiée avant 1872 à l'emplacement de l'ancienne carderie encore en place en 1863. En 1872 il comprend trois niveaux ; l'atelier de filature au mouillé occupe le rez-de-chaussée, le 1^{er} étage abrite un séchoir à vapeur et une salle des métiers à retordre, et le second étage les lisseuses mécaniques et des séchoirs. Une galerie vitrée est placée devant l'atelier de filature au mouillé. En 1901, le bâtiment sert de chaufferie, et abrite les chaudières Niclaussé. Les en-têtes de lettres de 1900 montrent que sa toiture était unifiée avec celle du bâtiment n° 4, ouverte par une série de tabatières. En 1949, il est réaménagé (suppression du plancher et division en deux salles) pour abriter les chaudières Roser, et est utilisé comme tel jusqu'à l'arrêt définitif des activités de l'usine en 1976.

²⁸⁸ A.D. Vienne, J 758. Plan de la filature en 1872.



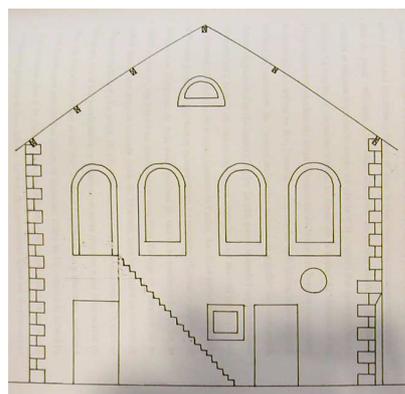
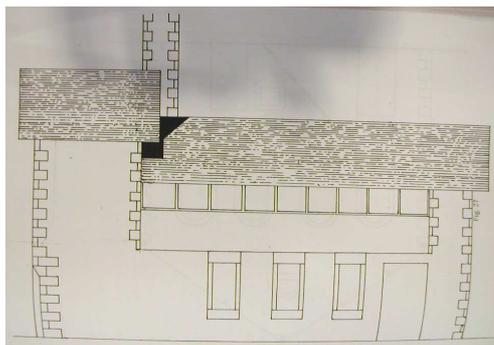
Cheminée d'usine n° 7 bis

Haute de 35 m, la cheminée de briques (cf. planche 56) a été édifée par l'entreprise de fumisterie parisienne Fradet & Toiseul²⁸⁹ (cf. plan III). Elle est destinée à l'évacuation des fumées issues de la combustion de la houille, et est étudiée pour une force de tirage de 80 chevaux correspond aux deux chaudières de 40 chevaux chacune. Sa haute base possède un entablement débordant, formé de deux degrés de denticules (cf. planche 57). Le couronnement est formé d'une série de méplats disposée sous le bandeau supérieur. Un carneau en brique la relie au bâtiment n° 7. En 1863, la cheminée était reliée par un carneau au bâtiment n° 17. En 1872, une « usine à gaz » est aménagée entre les deux. Le carneau actuel a été construit en 1901 pour relier la cheminée au local des chaudières Niclausse.

- Bâtiment n° 8 a et 8 b (cf. planche 34, 36, 37, et fig. 27 & 28)

Cette construction de plan rectangulaire occupe la zone centrale de l'usine, parallèlement au bâtiment voisin n° 4. Il est desservi au sud par la cour principale, et bordé à l'ouest et au nord par les voies d'accès intérieures. Sa façade sud forme un des côtés de la cour principale, alors que sa face est comprise dans le bâtiment mitoyen. Son élévation est formée de deux parties jointives : l'une à 2 niveaux plus un sous comble (8 a), et l'autre à 2 niveaux (8 b). La façade principale (8 a) donnant sur cour est divisée en trois travées. Elle est formée d'un mur plein au rez-de-chaussée avec escalier droit en pierre construit au devant, et une porte axiale en plein cintre encadrée par deux fenêtres rectangulaires au 1^{er} étage. L'escalier est parallèle à la façade et donne accès à la porte centrale de l'étage. La façade secondaire (8 b) est composée de 4 travées, avec au rez-de-chaussée un escalier parallèle à la façade et deux fenêtres rectangulaires, surmontées au 1^{er} étage de 3 baies en plein cintre et d'une porte en plein cintre sur la 1^{ère} travée avec accès par l'escalier. Le niveau sous comble est ouvert d'une baie centrale en demi-lune. Le rez-de-chaussée est

²⁸⁹ Coll. particulière. Dessin de la coupe transversale, Fradet & Toiseul, Paris, mars 1863.



entièrement construit en pierres et est ouvert sur les faces latérales par 4 fenêtres rectangulaires à l'ouest, et 5 ouvertures remaniées à l'est. L'ensemble des ouvertures est construit en pierres de taille. L'étage des faces latérales (8 a) est construit aux deux tiers en bois et un tiers en pierres. La partie en bois est formée d'une succession de persiennes. L'intérieur de la première partie se caractérise par deux salles parallèles de même dimension, séparées par un mur porteur avec porte d'accès. Un plancher en bois sépare les deux niveaux. La seconde partie (8 b) est formée de deux petites pièces aux dimensions inégales, dont la plus vaste communique avec une des salles du grand bâtiment. Une haute cheminée de section carrée -construite en moellons et chaînes d'angles harpées- est placée à la jonction des deux parties du bâtiment. La souche de cheminée s'élève au-dessus de la toiture du bâtiment (8 a). L'étage repose sur un plancher formé d'entrevous de briques en berceau segmentaire et séparés par des solives en fer ; l'ensemble couvrait les deux pièces, selon un profil similaire au voûtement de l'ancien atelier des métiers au mouillé. La construction d'ensemble possède des chaînages d'angles harpés, parmi lesquels l'angle nord-ouest est chanfreiné à hauteur de cinq assises ; cette disposition est motivée par la situation du bâtiment à l'angle de deux voies internes de l'usine. Les deux portions constituant le bâtiment possèdent une toiture indépendante. La première (8 a) est la plus vaste, et possède une charpente de bois avec système de tirants et contre fiches en fer, et bielles en fonte ; les fers de ce système sont tous plats. Ce type de charpente est de même facture que dans la seconde partie du bâtiment, avec cependant un module de tirants et de bielles plus petits, dû à la différence de surface de couverture. Ce système mixte est tout à fait particulier à ce bâtiment, et ne se retrouve à nul autre endroit du site. Un incendie survenu avant 1995 a détruit l'ensemble de la charpente, mettant à terre la structure entière. Les tirants et les contre fiches en fer -malgré la torsion de leur armature due à la chaleur et à leur effondrement- sont pour certains encore scellés aux poutres de bois calciné. Le nom du constructeur figure sur les plateaux en fonte de la structure : « Mongruel. Breveté S.G.D.G. ». Il s'agit de l'établissement Ernest Mongruel, une usine de construction métallique établie à Jaunay-Clan

(Vienne)²⁹⁰. Un exemple similaire existe dans l'atelier central de l'usine Marot à Niort. Un tel système de tirants en fer a dû être conçu pour couvrir un large espace en supprimant l'entrait des charpentes traditionnelle ; ce gain de place devait convenir aux besoins des industriels.

Le bâtiment n° 8 a / 8 b a été élevé en 1888²⁹¹ à l'emplacement d'un hangar en bois à séchoir au-dessus, construit avant 1872 et figurant sur la photographie de 1887. Ce hangar avait lui-même remplacé après 1863 le premier atelier du tissage. En 1872, le même hangar est mentionné comme comportant à l'étage un séchoir à air libre. La nouvelle construction en pierre ne sera établie que dans le dernier quart du XIX^{ème} siècle, et comportera –à l'instar du hangar en bois- un étage à persiennes de bois. Cette disposition semble être destinée au séchage des fils et des toiles. En 1902, le rez-de-chaussée (8 a) sert de magasin de toiles, et l'étage de séchoir à air libre par dessus, alors qu'une pièce du rez-de-chaussée du haut bâtiment (8 b) sert de magasin de pièces de rechange, et la seconde contient un calorifère « système Michel Perret », dont le renforcement en brique aménagé contre la cheminée en pierres est encore visible.

Ce bâtiment sera progressivement destiné à abriter l'activité de ficellerie. En 1972, il abrite au rez-de-chaussée (8 a) une partie de l'atelier pelotonnage et une encolleuse ; à l'étage se trouvaient un vestiaire hommes et un second destiné aux ouvrières du cartonnage, séparés par une rampe²⁹². Une passerelle avec rampe avait été installée – vraisemblablement en 1963 lors du réaménagement des locaux du cartonnage- afin de faire communiquer cet étage au bâtiment situé en face, et passait au dessus du chemin principal, parallèlement à la marquise en bois.

- Bâtiment n° 9

Ce bâtiment résulte de la liaison effectuée entre les n° 4 et 8 a & b. Ses faces latérales

²⁹⁰ L'établissement Mongruel a été fondé en 1810, mais la construction de l'atelier rue de l'Industrie à Jaunay-Clan remonte à 1883. L'entreprise est revendue en 1906 à Edmond Laurent et fonctionne jusqu'en 1922.

²⁹¹ A.D. Vienne, 6 U 2 / 189.

²⁹² Coll. particulière. Plan de 1972.

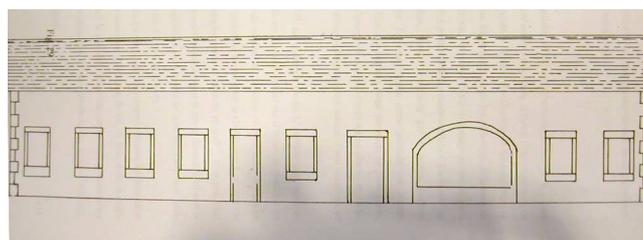
sont formées par celles des deux bâtiments qui l'encadrent. Seules deux cloisons avec une porte chacune et une couverture sommaire ont donc été construites. Cet aménagement a été réalisé en 1968²⁹³, et a abouti à unifier le bloc central de l'usine. L'intérêt de cet aménagement réside dans la création d'une liaison commode entre l'atelier polissage et l'atelier pelotonnage. En 1972, elle servait de magasin de fils polis, de stockage de bobines et à la mise sous film des produits finis.

- Bâtiment n° 10 (cf. planche 14, 25 & fig. 29)

Ce long bâtiment à plan rectangulaire est implanté au nord de l'usine, entre la cour de déchargement et le bloc central de l'usine, et perpendiculaire à ce dernier. Il est desservi par trois voies d'accès et une cour. L'ensemble n'est formé que d'un seul niveau ouvert de 7 fenêtres rectangulaires, d'une large baie en plein cintre, deux portes sur la façade sud, et de 9 fenêtres rectangulaires et une porte sur la façade nord. Le mur pignon ouest est ouvert d'une porte ; celui de l'est est en mur plein. L'ensemble des ouvertures possède un encadrement en pierres de taille. Le plan est constitué de deux pièces. La construction est couverte d'ardoises et possède une charpente à six fermes et un faux comble en bois. Ce faux comble a la particularité de posséder trois pans coupés formés de lattes en bois, construits à mi-hauteur de la charpente, entre le petit entrait et le grand entrait de la charpente. A la jonction de deux pans est aménagé une série de 4 lucarnes donnant sur la cour. Le faux comble se prolonge à l'ouest jusqu'à former un décrochement destiné à l'aménagement d'une mezzanine en bois accessible par deux portes hautes.

Ce bâtiment a été élevé sur l'emplacement d'un ancien magasin construit entre 1858 et 1863 et qui formait la limite nord de l'usine. Suite à la construction à la fin des années 1860 de nouveaux magasins au nord de cette limite, le bâtiment a fait place à l'actuel n° 10. Il servait en 1872 de magasin aux étoupes. En 1902 il abrite l'atelier de peignage. Il sera progressivement aménagé en menuiserie, fonction qu'il gardera jusqu'à la fermeture de la filature en 1976. Suite à l'adoption de matériel

²⁹³ Bilan de l'actif, rapport des commissaires aux comptes, exercice 1968.



d'impression moderne en 1967, la petite pièce ouest servant de salle de découpe avait été aménagée en laboratoire d'impression offset.

- Bâtiment n° 11 (cf. planche 39)

Ce long bâtiment de plan rectangulaire est formé d'une succession de 4 pièces d'égales dimensions, et ne s'élève que sur un seul niveau. Il forme l'extrémité nord de l'usine, et longe une partie de l'étang de la filature. Sur chacune de ses extrémités se greffent de petites constructions, avec lesquelles il forme les trois côtés de la cour de déchargement. Sa longue façade sur cour est ouverte par 4 grandes portes en plein cintre correspondant aux 4 pièces, et 6 petites fenêtres quadrangulaires. La façade sur l'étang est formée d'un mur plein, ouvert seulement par 6 petites fenêtres quadrangulaires placées en hauteur. Le mur pignon ouest possède une fenêtre quadrangulaire, alors que celui de l'est possède une large ouverture en plein cintre, rendue aveugle en quasi totalité. L'ensemble des ouvertures est en pierres de taille. L'ensemble possède des chaînages d'angles harpés, et est sommé d'une charpente en bois couverte de fibro-ciment.

Le bâtiment a été construit en 1867²⁹⁴, sur un terrain vierge. L'intérieur était formé en 1872 de 4 pièces d'inégales dimensions. La première servait d'écurie et possédait un fenil au-dessus, la seconde servait de remise, la troisième -la plus vaste- abritait un magasin de chanvres bruts avec marquise au devant pour le chargement à couvert ; la quatrième servait quant à elle de magasin pour le chanvre peigné²⁹⁵. Il ne possédait alors aucune construction greffée à ses extrémités ouest et est, et formait à lui seul le grand côté de la cour nord. Sa construction est à mettre en relation directe avec celle du pont sur le Clain, permettant de relier l'île à la filature.

En 1902, le bâtiment est formé de 3 pièces, dont l'une centrale couvre les deux tiers du bâtiment. Il sert de magasin de chanvres, d'étoupes, de lin, de jute, et de diverses matières d'approvisionnement. Seul la première pièce est mentionnée possédant un étage, le reste est à simple rez-de-chaussée. La vue générale des années 1920 (cf.

²⁹⁴ A.D. Vienne. Matrices cadastrales, Ligugé.

²⁹⁵ A.D. Vienne, J 758.

planche 40) montre qu'il était couvert d'ardoises et qu'il possédait une demi croupe sur chacun des murs pignons²⁹⁶. Ce type de toiture sera conservée jusqu'à la fin des années 1940, et remplacé par une simple couverture en fibro-ciment à deux pans.

Il a été utilisé comme magasin pour les matières premières textiles jusque dans les années 1950. En 1972, les 4 pièces servaient de magasins de pots de yaourts.

- Bâtiment n° 12

Cette construction forme l'angle ouest de la cour de déchargement, se greffe au long magasin et forme une petite partie de la limite ouest de l'usine. Il est en partie détruit, et était formée d'un petit local et d'un préau, réunis sous la même couverture de tuiles. Le local possédait un rez-de-chaussée ouvert sur cour par une porte et une petite fenêtre quadrangulaire. La paroi sud comportait une fenêtre, celle du nord comprenait une porte d'accès au hangar, et celle côté étang formait un mur plein. Le hangar contigu est formé d'un mur plein côté étang et de 4 piliers massifs de section carrée côté cour, construits en pierres de taille, et sur lesquels repose la charpente en bois.

L'ensemble a été édifié entre 1903 et 1905, sur un terrain vierge, et aura pour conséquence de fermer complètement la limite ouest de l'usine. Il semble avoir été constamment utilisé au stockage des déchets textiles. Au début des années 1920, il a été relié par le local à la cage d'escalier du nouvel atelier de tissage établi en bordure de l'étang. En 1972, le local abritait une presse pour les balles de papier, et le hangar servait au stockage des déchets de papier.

- Bâtiment n° 13

Cette construction de plan rectangulaire -avec léger retour d'angle au nord- forme une partie du côté ouest de l'usine. Sa longue façade donne sur la cour principale. L'ensemble s'élève sur deux niveaux. Le rez-de-chaussée est construit en moellons et en pierres de tailles, contrairement à l'étage, édifié en parpaings de béton recouverts

²⁹⁶ Coll. particulière. Carte postale.

en façade de plaques de fibro-ciment.

L'ensemble initial possédait deux niveaux construits en moellons et pierres de taille. Les gravures des en-têtes de lettres de 1890 et 1900 (cf. annexe 12 & 13) montrent que l'ensemble était unifié avec les bâtiments contigus par une longue toiture ouverte d'une série de tabatières. Ce bâtiment porte à présent la marque de remaniements modernes, et conserve en partie la structure basse ancienne. La construction d'origine a été édifiée avant 1872, à l'emplacement exact d'anciens magasins construits vers 1863. En 1872 elle sert de magasin de fils et possède une marquise au devant pour le chargement à couvert. En 1902, elle est mentionnée à simple rez-de-chaussée et sert de magasin aux produits manufacturés tels que toiles, fils, cordages, et ficelles. A partir de 1956, elle sert de magasin aux fils et aux cartons. La structure d'ensemble sera conservée comme telle jusqu'en 1963, année durant laquelle elle est remplacée par un atelier construit en parpaings de béton. Seul le rez-de-chaussée est en partie conservé, malgré une réfection de la façade. Une marquise pour le chargement à couvert sera reconstruite à l'endroit d'origine, et une passerelle d'accès sera créée pour relier le bâtiment à l'étage du n° 27. Ces changements interviennent lors de la phase d'expansion des nouvelles activités de la Société : « (...) *Au cours de l'année 1963, notre Société a procédé à un important investissement immobilier. Nous avons remplacé les vieux locaux qui servaient de magasin, par la construction d'un nouveau local permettant de disposer d'une surface beaucoup plus grande et d'aménager notre production « cartonnages »* »²⁹⁷. Ce nouveau local est en réalité destiné à abriter trois chaînes opératoires pour la fabrication des pots de yaourts : la mise en paraffine, l'imprimerie, et la découpe. L'objectif visait à agrandir l'espace de production en ouvrant les parois mitoyennes avec le bâtiment n° 61, tant au rez-de-chaussée qu'à l'étage. L'ensemble contenait du matériel moderne acquis entre 1960 et 1976. En 1976, le rez-de-chaussée abritait les paraffineuses, les machines à imprimer, un malaxeur d'encre, et des appareils auto-platine pour la découpe²⁹⁸. Un monte-

²⁹⁷ Rapport du C.A. du 25 juillet 1964.

²⁹⁸ Liste inventaire, 1976.

charge y a été installé en 1964²⁹⁹. Cet appareil de levage et sa gaine en maçonnerie ont été construits au centre du bâtiment. En 1972, l'étage abritait une partie des formeuses à pots, un atelier, et deux magasins pour les flancs de pots.

. Bâtiment n° 14 (cf. planche 30)

Cette construction de plan rectangulaire est contiguë au n° 13, et est placée à la jonction du « chemin des usines » et de l'entrée principale de la filature. Elle est formée par la succession de 5 salles distinctes, et élevée sur deux niveaux à 9 travées de fenêtres. Toutes les ouvertures sont de même module, et possèdent un encadrement en pierres de taille. A chaque salle correspond une porte d'accès donnant sur le chemin d'entrée. La première salle possède trois travées, et consiste en un logement de concierge à 4 pièces et étage, équipé de commodités. La position et la nature de ce logement à l'entrée de l'usine lui confère un profil particulier : le chaînage d'angle est chanfreiné à hauteur de 5 assises, au niveau du passage ; la première travée est ouverte par une unique baie quadrangulaire formant guichet ; le logement possède une entrée côté étag précédée d'un jardinet clos. La seconde salle est constituée d'un hall d'entrée avec commodités, et d'un logement. Ce hall dessert l'étage par un escalier droit, menant à deux logements hauts. La troisième salle abritait sur un niveau les archives de la Société. La pièce était occupée dans un angle par un petit bureau cloisonné. Le centre de la salle est soutenu par un pilier en bois à angles chanfreinés. La quatrième salle, d'un seul niveau, tenait lieu de salle de réunion. L'ensemble du bâtiment n° 31 possède une toiture à deux pans couverts de tuiles plates.

En 1863, figurent à cet emplacement une succession de 4 pièces : un logement de concierge avec cellier, un local servant de dépôt pour les ouvriers de la filature, une remise, et une écurie. En 1872, le logement de concierge est toujours au même emplacement, dont l'intérieur est séparé par un mur de refend en 2 pièces perpendiculaires à l'axe du bâtiment. La seconde salle est occupée par la salle

²⁹⁹ Rapport A.P.A.V.E., appareils de levage, visite du 18 décembre 1972.

d'attente des ouvrières, avec grenier au-dessus. La troisième sert de magasin aux huiles et possède un grenier au-dessus. La quatrième sert de salle d'emballage. En 1902, ces quatre salles sont mentionnées à un rez-de-chaussée et grenier, servant de magasins d'approvisionnement, de salle d'attente, de logements du concierge et du chauffeur. De 1863 à 1976, le logement du concierge de l'usine restera localisé au même endroit.

Les en-têtes de lettres des années 1890 et 1900 (cf. annexe 12 & 13) figurent à cet emplacement un bâtiment à un seul niveau plus un sous comble.

- Bâtiment n° 15 (cf. planche 35)

Cette construction de plan rectangulaire est établie à l'extrémité ouest de l'usine, en bordure de l'étang de la filature. Elle s'élève sur deux niveaux composés de 29 travées de fenêtres construites selon le même module. Ce bâtiment possède la façade architecturale la plus régulière de tout le site. Les 58 fenêtres à section rectangulaire possèdent un entourage de briquettes de mâchefer³⁰⁰, et un appui en ciment. Les petits côtés sont constitués d'une travée de fenêtres identiques au module des longues façades. Si les parois sont construites en moellons de pierres, le plancher et le plafond sont construits en ciment armé. L'ensemble est sommé d'une toiture à deux pans couverts de tuiles plates. L'étage est desservi par une cage d'escaliers située à chaque extrémité du bâtiment.

Cet ensemble a été élevé au début des années 1920 afin d'abriter le tissage. Une série de métiers à tisser y est installée au rez-de-chaussée, alors que l'étage accueille les opérations de préparation au tissage. A partir du milieu des années 1950, les fonctions de ce bâtiment feront l'objet de remaniements. Les premiers changements sont entamés en 1956, avec l'apparition de la branche cartonage : « (...) La nécessité de faire de la place pour installer le matériel acquis pour les nouvelles fabrications nous a obligé à bouleverser l'organisation de notre tissage. Nous avons remonté en le

³⁰⁰ L'usine possédait un petit local -aujourd'hui détruit- servant à la confection de parpaings et les briquettes de mâchefer. Il était situé en bordure de l'étang, près de la route de Smarves.

modernisant une partie de notre matériel tissage (...) »³⁰¹. A partir de 1958, le bâtiment sera vidé de tout son matériel de tissage. En 1963, les parois mitoyennes au bâtiment n° 13 sont ouvertes, afin que les étages de ces deux constructions voisines puissent communiquer. L'étage accueille alors une partie des formeuses de pots, et le rez-de-chaussée une partie des paraffineuses. En 1962, un monte-charge est mis en place dans le bâtiment³⁰², complété en 1968 par un second monte-charge installé à l'extrémité nord, et muni d'un escalier autour de la cage en maçonnerie, remplaçant l'escalier d'origine. Ces aménagements correspondent au changement d'affectation initié à la fin des années 1950 et poursuivit jusqu'en 1970.

La toiture d'origine se composait d'une terrasse courant sur la longueur totale du bâtiment ; elle a été doté d'un toit à deux pans au début des années 1950.

- Bâtiment n° 16 (cf. planche 18)

Ce bâtiment de plan rectangulaire est situé à proximité de l'entrée de l'usine, entre les bureaux et le grand bâtiment de la filature. Il s'élève sur deux niveaux plus un sous comble. Cinq travées régulières rythment les façades principales, ouvertes par de hautes fenêtres rectangulaires. L'ensemble des ouvertures possèdent un encadrement en pierres de taille. Les fenêtres sont reliées entre-elles par le linteau de pierre des ouvertures du rez-de-chaussée qui sont plus hautes que celles de l'étage. Les fenêtres hautes sont toutes surmontées d'un arc de décharge en claveaux de briques. Le mur pignon sud bordant le « chemin des usines », est ouvert au rez-de-chaussée par une porte centrale sans encadrement, et sous le comble par une fenêtre rectangulaire à encadrement en pierres de taille. Le mur nord forme le côté d'un passage couvert reliant deux voies internes de l'usine. Les fenêtres du rez-de-chaussée de la façade est ont été remaniées et transformées en passage, afin d'agrandir l'espace au sol, en le réunissant à l'atelier voisin. La particularité de ce bâtiment tient dans le voûtement de la salle basse. Celui-ci est formé d'une série de 8 voutains en briques avec solives en fer, et soutenus par une série de 5 poutres métalliques à 4 tirants posés à fourche. Si

³⁰¹ Rapport du C.A. du 7 septembre 1957.

³⁰² Cet appareil de levage sera supprimé en 1972.

les voutains de briques se retrouvent dans le bâtiment n° 8 b, le système de poutres à tirants est unique au site. Le premier étage est formé d'un sol en dur, alors que l'étage sous comble est planchéié. Ce dernier niveau est vaste, et couvert d'une charpente à 4 fermes dont les faux entrants sont munis chacun d'une tige métallique de suspension. L'ensemble est couvert d'ardoises. Les deux derniers niveaux sont desservis par un escalier droit à deux volées, placé perpendiculairement à la façade sur cour, et qui en constitue l'unique accès.

Cette construction figure sur le plan de 1863, mais pourrait avoir été reconstruit avant 1872, date à laquelle il est mentionné comme faisant partie des usines après la licitation de 1863³⁰³. Il mesure 18 m de long et sert alors de salle des métiers à filer au mouillé. Il est placé perpendiculairement à la salle des machines à vapeur. En 1872, le rez-de-chaussée sert toujours d'atelier de filature au mouillé, et possède une galerie vitrée placée au devant de sa façade est. L'étage abrite une salle des métiers à retordre³⁰⁴. En 1906, le rez-de-chaussée renferme des métiers à filer au mouillé, l'étage une salle de confection des sacs, et le grenier du matériel de rechange³⁰⁵. A partir du milieu des années 1950, le bâtiment servira au stockage des produits du cartonnage. En 1972, il sert de magasin de boîtes pliantes.

- Bâtiment n° 17 (cf. planche 41)

Ce bâtiment est situé à proximité de la cheminée de briques. Il est desservi en façade par la voie principale de l'usine et forme un des côtés de la cour principale. La façade se caractérise par un niveau de trois grandes arcades à encadrement en pierres de taille surmonté d'un mur en moellons enduits, lequel se prolonge en parpaings de béton sous le pignon du toit. Les deux arcades latérales du 1^{er} niveau sont aveugles, et comportent chacune à leur base une petite ouverture aveugle en arc surbaissé avec encadrement de briques. L'arcade centrale est pleinement ouverte, et constitue le seul accès du bâtiment. La façade opposée est comprise dans le bâtiment contigu. La

³⁰³ A. D. Vienne, J 758.

³⁰⁴ A. D. Vienne, J 758.

³⁰⁵ Police d'assurance Compagnie du Soleil, septembre 1906.

façade latérale sud est ouverte à mi-hauteur par un seul niveau de deux fenêtres à encadrement en pierres de taille et à section rectangulaire. La façade opposée donnant sur la cour principale est formée d'un mur plein en petits moellons, surmonté de deux baies quadrangulaires établies à la base de la toiture. La trace d'un appentis de toit est visible sur toute la hauteur de cette paroi. L'intérieur du bâtiment est formé d'un seul niveau, donnant par conséquent un espace d'une grande hauteur, sous une charpente métallique apparente et couverte de fibro-ciment.

Ce bâtiment est mentionné en juillet 1863 comme étant encore en construction, et destiné à abriter trois chaudières et un bouilleur réchauffeur : « (...) *Ce local aura, d'après les déclarations du Sieur Hambis, une hauteur de 8 m ; il sera recouvert d'une toiture légère qui n'aura aucune liaison avec le bâtiment contigu des machines et reposera sur une charpente particulière (...)* »³⁰⁶. Sa construction est à mettre en relation directe avec la première phase de modernisation de la force motrice de la filature, et avec l'édification de la cheminée en briques, à laquelle elle était reliée par un carneau coudé. Avant 1872, un fourneau à gaz est accolé sur la façade latérale nord, comblant l'espace qui la séparait de la cheminée. En 1872, le bâtiment abrite toujours les générateurs, et le carneau coudé le reliant à la cheminée est toujours en place. En 1972, il sert au stockage du carton destiné aux ateliers voisins.

- Bâtiment n° 18

Cette construction de plan rectangulaire s'élève sur deux niveaux plus un sous comble. Le rez-de-chaussée est formé de trois pièces non reliées entre-elles. La première pièce est accessible par une porte en arc surbaissé et à encadrement en briques, donnant sur la petite cour et sous l'escalier. La seconde est accessible par deux portes, l'une communiquant avec la cour principale, et l'autre avec le bâtiment n° 7. La troisième pièce est accessible via une salle voisine, par une porte aménagée dans le mur mitoyen. Ces pièces sont toutes les trois parallèles à l'axe du bâtiment, sont séparées par des murs à légers décrochements, et possèdent un plafond bas.

³⁰⁶ A.D. Vienne, 8 S 14. Rapport de l'ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées du 11 juillet 1863.

L'étage est ouvert sur la cour principale par une baie rectangulaire en briques grises, et une petite baie quadrangulaire au niveau du sol, alors que la paroi opposée est formée d'un mur plein. L'ensemble de l'étage repose sur un plancher en dur. L'un des angles intérieur possède un aménagement de cabines en bois surélevées, ouvrant sur l'intérieur par deux fenêtres quadrangulaires à trois montants, et forme un plan en L. Le niveau sous-comble est aménagé à la jonction du bâtiment n° 7 et du n° 16, avec lesquels il communique par une ouverture respective.

Le mur pignon ouest possède à ce niveau une porte précédée d'un escalier à trois marches permettant l'accès à l'étage du bâtiment n° 16. Le mur pignon est caractérisé par la présence d'une haute et large baie centrale, de section rectangulaire, avec chaînage harpé en pierres de taille ; l'ensemble est surmonté d'un épais linteau de pierre. Elle est encadrée par deux fenêtres rectangulaires, dont l'une présente une section oblongue. Le rez-de-chaussée de cette façade est caractérisé par deux ouvertures basses donnant chacune accès à un réduit étroit, construit en pierres de taille de gros volume. La première est à arc surbaissé en briques, et la seconde est rectangulaire à bords en ciment. Les parois latérales internes de ces pièces possèdent des renforcements concaves taillés dans la roche. Les angles de cette façade ont un chaînage harpé en pierres de taille.

L'ensemble du bâtiment n° 6 a été élevé avant 1863 en bordure de l'ancien canal longeant le chemin du peignage. Il a été établi en contiguïté avec le local des chaudières, et orienté selon le même axe que celui de l'atelier d'ajustage, dont il était séparé de 15 m. L'ensemble est perpendiculaire au local des métiers à filer au mouillé auquel il était accolé par la paroi sud. Sa construction a été motivée au début de l'année 1863 par l'installation de deux machines à vapeur horizontales. Conformément aux prescriptions de sécurité, il possédait une toiture indépendante de celle du local aux chaudières. En 1872, il contient toujours les deux machines à vapeur. En 1895, il subit un réaménagement afin d'accueillir la nouvelle machine à vapeur horizontale à système Corliss, en remplacement des deux anciennes. En 1972, l'une des pièces du rez-de-chaussée sert au stockage du papier kraft, et l'étage est

utilisé comme réfectoire.

- Bâtiment n° 19

Située à l'entrée de l'usine, cette construction de plan rectangulaire est accolée par sa façade est au bâtiment n° 4, dont il est n'est séparé que par un mince réseau de briques creuses permettant une circulation d'air. Il est élevé sur trois niveaux à travées régulières. Le rez-de-chaussée comprend 7 pièces, réparties autour d'un escalier central desservant les étages. L'accès principal s'effectue sur la façade établie face à la conciergerie, par une large porte précédée d'un petit escalier frontal. Un accès secondaire est aménagé sur la façade latérale donnant sur cour. Le 1^{er} étage comprend 6 pièces, et le second 4 pièces. Les fenêtres rectangulaires possèdent toutes une allège débordante. Il n'a aucune communication avec le bâtiment n° 4. Chaque niveau est équipé de commodités. L'ensemble de la construction est sommé d'une charpente métallique couverte en éverit.

Ce bâtiment a été construit en 1969 à l'emplacement des anciens bureaux, dont il reprend la fonction. Les premiers bureaux du site ont été édifiés dès 1863 à cet emplacement exact, selon un plan rectangulaire de 6m x 13 m³⁰⁷. Hormis des adjonctions ou réaménagements, aucune reconstruction n'est mentionnée pour ces bureaux, qui seront conservés jusqu'en 1969. Leur architecture était particulièrement soignée. Le bâtiment était composé de trois travées régulières, élevées sur un étage, plus un sous comble formant mansarde. Les deux premiers niveaux étaient délimités par un bandeau de pierre courant sur les quatre façades. Une corniche moulurée et saillante couronnait l'ensemble du bâtiment. La toiture possédait deux versants, et deux croupes sur les pignons. L'entrée s'effectuait au-devant d'une cour intérieure. En 1872 le rez-de-chaussée abritait les bureaux, et l'étage des logements. Ces attributions restent inchangées en 1902, hormis le fait qu'à l'étage est mentionné un seul logement d'employé.

Un petit local à simple rez-de-chaussée est édifié avant 1872 contre la façade latérale

³⁰⁷ A.D. Vienne, 8 S 14, Plan 1863.

est des bureaux, et servait à cette date de laboratoire de chimie. Cette fonction reste inchangée en 1906. Des latrines sont installées contre le laboratoire avant 1872, et seront toujours présents en 1906. En mai 1903, les bureaux font l'objet d'un agrandissement supplémentaire³⁰⁸. Il s'agit d'une petite adjonction d'un seul niveau établi contre la façade principale. Une porte permettait l'accès au local, ouvert sur la cour par deux baies. Il a de même conservé cet état avant sa destruction complète en 1969.

- Bâtiment n° 20

De plan carré, ce petit bâtiment est contigu au n° 8, sans communication avec lui. Il est établi face au n° 4, à l'angle de la cour principale et d'une voie interne. Il n'est formé que d'un seul niveau avec faux-comble, et ouvert par trois fenêtres sur chaque côté. Une haute porte d'accès est aménagée sur la façade nord. Les ouvertures possèdent un encadrement en pierres de taille. L'ensemble est sommé d'une charpente en bois couverte de tuiles plates. La toiture comporte 4 chapeaux d'aération en tôle aménagés sur le faitage, et une chatière en brique sur chacun des versants. Deux citernes circulaires ont été installées contre chacune des extrémités de la façade donnant sur la cour principale. Un appentis est accolé sur sa face est ; il est de plan rectangulaire et formé d'une charpente sommaire couverte d'ardoises, soutenue par des piliers en bois.

Le bâtiment n° 20 a été élevé entre 1864 et 1872, afin d'abriter la blanchisserie de fils. En 1972, il sert de magasin aux fils. Un local de plan rectangulaire est représenté sur le plan de 1897 à l'emplacement de l'appentis, et est mentionné en 1902 comme étant à simple rez-de-chaussée et servant de blanchisserie, au même titre que le n° 20. En 1972 il sert d'abri aux fécules.

- Bâtiment n° 21 (cf. planche 38)

Cette construction de plan rectangulaire s'intercale entre la grande salle de filature (n°

³⁰⁸ Mairie de Ligugé. Registre des déclarations de constructions à usages commerciaux, contributions directes des impôts.

2) et l'atelier de mécanique (n° 1). L'accès principal est assuré par un portail aménagé sur la petite façade ouest, ouvrant sur une voie d'accès. Une porte coulissante en bois assure la fermeture du bâtiment. La petite façade est constituée en un mur plein donnant sur le Clain. La charpente à ossature métallique prend appui sur les murs externes des bâtiments n° 22 et n° 1 -lesquels constituent ses parois latérales- à l'aide de huit fermes triangulaires, et suffit ainsi à la création d'un local. L'ensemble est couvert en plaques de tôle, avec aménagement de 6 chapeaux de ventilation en tôle placés au centre de la toiture.

Ce bâtiment a été aménagé en 1947 afin de servir d'atelier de carderie, et correspond à la phase de modernisation d'après-guerre : « (...) Sans que la production ait eu à en souffrir, notre carderie a été rassemblée dans une seule salle et sera complètement modernisée lorsque l'installation complémentaire d'absorption des fines poussières actuellement commandée, aura été installée. »³⁰⁹. Il abritait alors une série de 8 cardes, placées perpendiculairement à l'axe du bâtiment, et à laquelle correspondait une numérotation sous forme de plaques métalliques ajourées, disposées à l'angle de chacune des fermes de la charpente. Ces plaques ont aujourd'hui disparues. Cette construction a entraîné la destruction d'un bâtiment construit à cet emplacement entre 1867 et 1872, et qui avait lui-même succédé à une construction antérieure : l'atelier d'ajustage de la filature. Cet atelier a vraisemblablement été construit en 1859, simultanément à la reconstruction de la filature au sec. En 1862 il abritait une forge, et occasionnellement une locomobile à vapeur³¹⁰. Sa disparition a pu survenir lors de l'incendie de l'amidonnerie en 1864, et en tous cas avant 1867, date de la construction du nouvel atelier de fabrication en bordure du Clain³¹¹. A son emplacement sera élevé un bâtiment servant en partie de carderie. Cette nouvelle construction figure sur le plan de 1872, et possédait deux niveaux surmontés d'un grenier. Il servait de carderie au rez-de-chaussée, et de magasin de modèles à l'étage. Un plan de 1897 (cf. plan VIII) le représente avec un petit local de plan rectangulaire

³⁰⁹ Rapport du C.A. du 21 juillet 1948.

³¹⁰ A.D. Vienne, 8 S 14.

³¹¹ A.D. Vienne, Matrices cadastrales, Ligugé.

greffé sur sa façade nord. Ce petit local supplémentaire est mentionné en 1902 comme n'ayant qu'un simple rez-de-chaussée non voûté et sans plafond, surmonté seulement d'une toiture et d'une couverture entièrement métallique³¹². Les deux constructions y sont dites communicantes, sans cave ni sous-sol, et servant au rez-de-chaussée de cardage mécanique. Le bâtiment principal comprend un rez-de-chaussée voûté, un étage et un grenier, lesquels sont à cette date : « (...) *inaccessibles faute d'escalier, inoccupés, et destinés à être démolis ; qu'en tout cas ils ne serviront jamais ni d'atelier ni de magasin.* »³¹³. L'ensemble est complété en 1906 par la construction d'un troisième local : « (...) *Une petite construction en briques construite récemment, renfermant un ventilateur pour l'évacuation des poussières se trouve comprise dans les bâtiments.* »³¹⁴. A cette date, le même constat concernant l'inutilisation de l'étage et du grenier est de nouveau exprimé, et malgré les intentions de destruction, le bâtiment subsistera en l'état jusqu'en 1947.

- Bâtiment n° 22

Ce petit bâtiment est situé contre la façade nord de la carderie (n° 21), et fait face à l'atelier de mécanique (n° 1). De plan rectangulaire, il est formé d'un seul rez-de-chaussée comprenant une succession de trois pièces sans communication entre-elles. Chacune des pièces possède une porte d'accès sur la façade principale, avec entourage en pierres de taille. La première d'entre-elles possède deux fenêtres sur le petit côté face à l'atelier de mécanique. Seule la pièce centrale possède une baie en façade ; celle-ci est aveugle et à entourage en pierres de taille. Son petit côté possédait deux fenêtres, rendues elles aussi aveugles. La troisième salle est un rajout ultérieur. La première pièce contient un ventilateur placé en hauteur, la seconde deux bacs de dépoussiérage à 34 réceptacles muni de son système de conduites métalliques, et la troisième contenait une carte briseuse avec accès piéton à la salle des cardes. Les chaînages d'angles sont harpés, et celui placée à l'intersection de la voie d'accès et du

³¹² Police d'assurance Compagnie La France, 30 septembre 1902.

³¹³ Idem.

³¹⁴ Police d'assurance, Compagnie Le Soleil, septembre 1906.

« chemin au peignage » est chanfreinée ; ce traitement répond à l'angle similaire de l'atelier de mécanique, et rappelle celui de l'ancien atelier d'ajustage. L'ensemble est couvert d'une toiture en tôles. Ce petit local était placé contre l'ancienne carderie à deux niveaux, et a été construit après 1900. Un matériel de dépoussiérage y a été installé en 1948 par la Société Smith de La Madeleine (Nord), afin de recueillir les poussières des cardes.

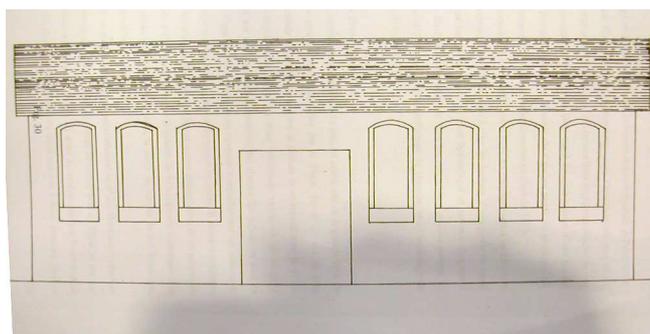
- Bâtiment n° 23

De plan rectangulaire, cette construction est établie à l'intersection de quatre voies intérieures de l'usine. Il n'est relié à aucun de ces bâtiments voisins, desquels il est séparé par les artères de communication. Son orientation suit cependant celles de l'ouest et du centre de l'usine. Il s'élève sur un seul niveau, et se compose de deux pièces de surface inégale et communicantes. La première pièce -la plus vaste- est accessible par un haut portail d'entrée à encadrement de pierres de taille. Le sol est composé en partie d'un plancher surhaussé en bois. Une vanne à une crémaillère est aménagée contre la paroi est. La pièce est ouverte de 4 fenêtres rectangulaires aménagées sur la façade opposée à l'entrée. Le mur pignon nord comprend une fenêtre de même module, et à côté de laquelle a été aménagée une porte d'accès. La communication avec la pièce contiguë est assurée par une grande arcade surbaissée. Toutes les ouvertures de la seconde pièce sont aveugles et aménagées sur le mur pignon sud. La structure intérieure de la paroi est composée de deux portes latérales à linteau de bois, surmontées chacune de deux fenêtres hautes à linteau de bois et allège inclinée. Entre les deux portes se situent deux niches quadrangulaires aménagées dans l'épaisseur du mur. Toutes les ouvertures sont à encadrement en pierres de taille, et toutes ont été rendues aveugles à l'aide de parpaings en béton. Les chaînages d'angle sont harpés en pierres de taille. L'ensemble du bâtiment est surmonté d'une charpente en bois couverte d'ardoises. Celle-ci est apparente dans la première pièce, et dispose d'un faux comble dans la seconde. La toiture a fait l'objet d'un écroulement partiel au cours de l'année 2001.

Cette construction a été élevée avant 1872 à l'emplacement d'une partie du « canal du peignage », encore présent en 1863. En 1872, il abrite la salle des briseuses et sert de dépôt pour des pièces détachées. En 1902 il est mentionné à un seul rez-de-chaussée sans sous-sol ni grenier, et sert d'atelier de cardage. En 1972, il est utilisé comme magasin pour les fils. L'aménagement d'une petite vanne dans la première salle est due à la présence de l'ancien canal du peignage devenu souterrain à partir des années 1870. Le système de vannage en place semble de facture récente.

- Bâtiment n° 24 (cf. planche 28, 42, & fig. 30)

Ce bâtiment possède le plan le plus original du site. De forme pentagonale, il est établi entre le bâtiment n° 3 et le n° 1. Il n'est élevé que sur un seul niveau. Sa façade principale et rectiligne est desservie par le chemin d'accès ; celle opposée et curviligne borde le « passage au gué ». L'ensemble est mitoyen au local n° 20 et à l'un des petits côtés du bâtiment n° 21. La façade principale est ouverte de 7 fenêtres construites sur le même module, et d'un portail d'accès central. Les fenêtres sont en arc surbaissé, et à encadrement en pierres de taille. Elles possèdent une allège formée d'une épaisse pierre de taille. Sur la face intérieure, les fenêtres reposent sur un appui formant bahut. Ce type de fenêtres à arc surbaissé ne se retrouve sur aucun autre bâtiment du site, mais présentent une similitude avec au moins deux bâtiments de l'usine voisine de Papault (cf. planche 7). Les 8 fenêtres de la façade curviligne opposée sont construites sur un tout autre module, à simple encadrement quadrangulaire en pierres de taille. L'ensemble est couvert d'une charpente en bois à deux toitures parallèles. L'intérieur du bâtiment forme une longue et large salle, résultant de la configuration du plan mais aussi de l'emploi d'une série de 5 piliers centraux en bois permettant de supporter la jonction des deux toitures à deux versants, et de libérer l'espace intérieur. Chaque pilier est à pans coupés, et muni d'une solive et de contrefiches en bois. L'unification des charpentes est assurée à l'intérieur par un faux-comble à plancher en bois, accessible par une trappe. L'angle sud de ce bâtiment -formé par l'intersection des deux façades principales- est à pan coupé, et à l'intérieur



duquel a été aménagé un bureau à cloisons de bois et des commodités. A l'extrémité nord de la façade sur Clain, ce bâtiment conserve -dans l'épaisseur du mur et au niveau du sol- une large arcade (cf. planche 59) en moellons de pierres obturée par un muret de briques reposant sur un lit de briques arqué formant ressaut. Cette arcade pourrait constituer l'unique vestige de la sortie de l'ancien canal du peignage, au niveau de l'emplacement de la roue hydraulique encore en place en 1872.

L'ensemble du bâtiment n° 18 a été édifié avant 1897 à l'emplacement d'un bâtiment de plan triangulaire servant en 1872 de salle à trier les déchets, d'une partie du canal du peignage, et d'un hangar contenant la roue hydraulique et servant d'espace à batteler le chanvre. En 1902 il est compris dans un ensemble d'ateliers servant au peignage mécanique et à la main, à l'assouplissage du chanvre, et à l'ensimage du jute. En 1972 il sert de magasin.

Bâtiments n° 25 & 26 (cf. planche 2 & 44)

Ces bâtiments sont situés à l'extrémité est du site, en contiguïté de la grande salle de la filature, et sont entourés sur trois côtés par le Clain. Le n° 25 est de plan rectangulaire, et possède un mur mitoyen avec la filature et un second avec le n° 26. Il possède une communication avec ses deux bâtiments voisins, et un accès à l'extérieur donnant sur une passerelle desservant les abords. La façade en aval du Clain est ouverte d'une fenêtre rectangulaire centrale à encadrement en pierres de taille. L'ensemble est recouvert d'un versant de toiture en tuiles. Il abrite une turbine hydraulique, une vanne de garde à deux pelles et quatre crémaillères, et un tableau de commande générale d'électricité. La partie inférieure de la turbine est immergée dans une pièce d'eau située sous le bâtiment, dont la sortie au niveau du sol forme une grande arcade aujourd'hui murée.

Le bâtiment n° 26 est plus exigü, et placé parallèlement au n° 25. Il est ouvert par une baie à arc surbaissé et entourée en brique placée en façade aval du Clain, et par une fenêtre rectangulaire sur la façade amont. Il n'est accessible que par l'intérieur du bâtiment n° 25. Sa charpente est formée de deux toitures à deux versants, placées

perpendiculairement à celle du n° 25, et couvertes d'ardoises. Il abrite une turbine hydraulique dont la partie inférieure est immergée dans un canal de dérivation, et dont la vanne de garde est située contre sa paroi est. Cette vanne est munie de deux pelles et possède quatre crémaillères ; elle est précédée d'une grille de vanne inclinée. Ces deux constructions ont été aménagées à l'emplacement de deux petits bâtiment dont l'un abritait une roue hydraulique, et mitoyen au grand moulin à blé construit à neuf en 1859. Une gravure de 1862³¹⁵ (cf. planche 45) montre clairement l'élévation de ces deux constructions dont le profil est très proche de ceux présents aujourd'hui sur le site. La photographie de 1887 (cf. planche 46) prise de l'île du Divan -et malgré l'éloignement de la prise de vue- montre l'élévation du plus grand des deux anciens bâtiments, dont les parois montent jusqu'au 4^{ème} niveau du grand moulin à blé, et le faitage jusqu'au 5^{ème}. On distingue le plus petit bâtiment malgré le peuplier qui masque partiellement la vue. La photographie des années 1920 (cf. planche 12) montre l'état des actuels n° 25 et n° 26, ce dernier étant nouvellement édifié pour accueillir la turbine Francis, acquise en 1917. Les deux constructions primitives formaient le « petit moulin », terme utilisé en 1872 et en 1890. En 1872 il abritait deux paires de meules, une roue hydraulique de 2,80 m de diamètre munie de son vannage, et comportait deux étages³¹⁶. Ils ont subi l'incendie de 1896 qui a ravagé le grand moulin à blé. Un seul petit bâtiment figure sur le plan de 1897 (cf. plan VIII). Il s'agit vraisemblablement d'une construction à neuf. Elle abrite alors une turbine, qui est sans nul doute la Hercule que Louis Hambis fait installer en 1895, et qui a été épargnée par l'incendie. La turbine Hercule sera démontée puis revendue en 1947, et sera remplacée par la turbine à système Kaplan toujours en place aujourd'hui. De 1947 à 1948, le bâtiment n° 59 a fait l'objet de travaux de génie civil qui ont bouleversé l'état des lieux ; c'est à cette date qu'a été condamnée la sortie aval du canal de la turbine, dont la gravure de 1862 (cf. planche 45) et la photographie des années 1920 (cf. planche 12) nous montre l'état primitif.

³¹⁵ Dans : Gondrecourt (Vicomte de), Ligugé, 1862.
³¹⁶ A.D. Vienne, 1758.

2. Les maisons ouvrières

Dès 1870³¹⁷, la construction d'une cité ouvrière -en bordure de la route reliant Ligugé à Smarves- va permettre à l'entreprise de maintenir une partie de son personnel à proximité de l'usine. Progressivement, entre 1903 et 1906, la Société fera l'acquisition de terrains situés à la Grenouillère afin d'y construire une série de 6 logements ouvriers³¹⁸. Lors de la création de la Société en 1905, les maisons ouvrières et leurs jardins constituaient une part non négligeable de l'apport immobilier de Mme veuve Hambis. Le lot comprenait alors 38 maisons ouvrières avec jardins, dont 28 construites sur la route de Ligugé à Smarves et 10 au lieu dit « La Grenouillère »³¹⁹.

La cité ouvrière ou « Maisonnettes »

Le terrain sur lequel sont élevées les premières maisons ouvrières se nommait le « Champ d'au delà du gué », et a pris ultérieurement le nom de « La Vacherie ». Une importante sablière était présente en 1837 sur l'emplacement futur des premiers logements (cf. planche 47). La superficie du terrain dépassait les 40 ares, dont plus de 28 étaient occupés par les jardins et les allées de la cité. Les maisons ont été alignées sur 138 m selon un plan en barre, et sur une superficie de près de 12 ares (cf. plan IX). Les murets de clôture sont en partie construits en parpaings de mâchefer.

Chaque maison (cf. planche 49, 51) est construite sur un module rectangulaire global de 8 m x 5 m, et élevées sur deux niveaux plus un grenier sous comble. Les 27 façades alignées possèdent chacune une fenêtre rectangulaire et une porte d'accès au rez-de-chaussée et une fenêtre quadrangulaire à l'étage. Les ouvertures sont à encadrement en pierres de taille recouvertes d'un enduit. Les toitures sont alignées mais possèdent chacune des variantes de couverture, dû aux réfections et

³¹⁷ Pouvreau, 1997, notice 68.

³¹⁸ Idem

³¹⁹ A.D. Vienne, 6 U 2 / 189. Statuts, titre II, article 5.

réaménagements ultérieures : tuiles, tôles, ou fibro-ciment. Les souches de cheminées sont jumelées et placées à intervalles réguliers ; leur emplacement correspond aux murs mitoyens des logements. Chaque maison est précédée d'un jardin en façade, qui crée une transition entre la route et le logement. Les façades opposées sont formées d'un seul accès sur cour, sans ouverture à l'étage. Elles conservent pour la plupart les orifices d'aération du comble aménagés sous le chéneau (cf. planche 52). Les cours disposent d'aménagements variables selon les parcelles (cabanons, hangars, garages, ateliers, appentis). Une vue générale du bourg prise dans les années 1900 (cf. planche 53) nous renseigne sur la disposition originelle de la façade antérieure, et permet de constater qu'elle possédait des ouvertures aménagées dans un appentis courant sur toute la longueur de la construction. Une allée dessert l'ensemble de ce côté donnant sur un grand champ découvert, sur lequel avait été aménagé un terrain de sport aujourd'hui disparu.

L'estimation des biens immobiliers de la filature rédigée en 1872³²⁰ nous donne un descriptif général des maisons ouvrières. L'ensemble des maisons de la cité étaient à l'origine couvert de tuiles courbes. Elles possédaient 15 têtes de cheminée ensemble. Toutes ont été conçues et aménagées à l'identique. Au rez-de-chaussée se tenait la pièce de vie (carrelage en terre cuite) et un cellier, à l'étage la chambre à coucher, et sous le comble un grenier. Un escalier « à dos de chameau » en sapin desservait l'étage, et un second sans rampe desservait le grenier. De petite dimension, ce dernier possédait un plancher en bois blanc de 5 m x 4,80 m. La charpente était entièrement réalisée en sapin, dont les fermes étaient disposées à cheval sur chaque séparation de maison. La maçonnerie utilisée pour la construction est constituée d'un tiers en pierre dure, et de deux tiers en pierre de tuffeau. Des servitudes couvertes de tuiles courbes étaient accolées aux corps de bâtiment, et des lieux d'aisances ont été installés à proximité ; ils étaient couverts de tuiles courbes et construits en pierres de Chardonchamp. Outre les 27 logements, la cité comprenait une maison isolée, avec escalier extérieur en pierres de Chardonchamp et 2 fontaines couvertes de tuiles

³²⁰ A.D. Vienne, 1758.

courbes. Au cours du XXème siècle, l'ensemble de la cité est appelée « les Maisonnettes ».

La Grenouillère

Les 10 maisons ouvrières de la Grenouillère ont un plan en barre, et sont alignées sur la rue des Jardins (cf. planche 48 & plan X). Elles sont construites sur le même module et élevées sur deux niveaux plus un sous comble. Elles sont toutes équipées d'une cheminée placée contre le mur mitoyen du logement voisin. Chaque maison est formée d'une travée de fenêtre à l'étage et d'une porte d'accès au rez-de-chaussée. Toutes les ouvertures sont à encadrement en pierres de taille, et à arc surbaissé (cf. planche 50). L'ensemble est couvert en tuiles courbes. L'intérieur est généralement formé d'une pièce de vie et d'une cuisine au rez-de-chaussée, et d'une chambre à l'étage. L'accès s'effectue par un escalier aménagé dans l'angle sud-est du logement. En façade, une petite parcelle de terrain crée une liaison entre la rue et le logement, alors qu'une longue cour est aménagée dans le prolongement antérieur, délimité par un chemin sans issue desservant des jardins. Une partie de la rue antérieure est occupée par des anciens jardins ouvriers, qui lui ont donné son appellation. A la fin de la seconde moitié du XXème siècle, plusieurs autres jardins ouvriers seront aménagés en bordure de l'étang de la filature et de la route de Smarves.

Les aménagements fonciers des « Maisonnettes » et de « la Grenouillère » seront suivis par l'achat de plusieurs maisons situées dans les bourgs de Ligugé, de Smarves, et au hameau de Moulin. A Ligugé, la Société est propriétaire de plusieurs maisons situées Grand'rue, dont la disposition intérieure comprend généralement un rez-de-chaussée avec cuisine, salle à manger, débarras et escalier ; un 1^{er} étage avec 2 ou 3 pièces, et un second avec mansarde. La Société possédait aussi des logements situés à la sortie sud du bourg, sur la route d'Iteuil, et rue de l'Ancienne Imprimerie. Durant l'exercice 1947-1948, elle fit l'acquisition d'un immeuble situé rue de la Pompe, pour la somme de 180 000 francs³²¹,

³²¹ Rapport des commissaires aux comptes sur le bilan de l'Exercice 1947-1948, p. 5.

En 1949, la Société est propriétaire de près de 29 ha de terrains, dont 8 ha pour l'usine et les maisons. Elle possédait à cette date 125 logements d'habitation occupés par son personnel³²².

Au début des années 1950, la Société de filature et tissage de Ligugé envisage la vente des maisons ouvrières. Ces propositions sont réservées aux employés locataires. La procédure administrative et les évaluations foncières préalables ralentissent cependant la procédure : « (...) Nous avons, au cours de l'exercice 1954, procédé à toutes les évaluations et expertises nécessaires, nous avons fait connaître les valeurs des divers immeubles et nous devons vous dire que cette opération semble intéresser beaucoup de membres de notre personnel et nous pensons au cours des prochains mois réaliser un certain nombre de ces ventes »³²³. Cette entreprise sociale ne prendra réellement effet qu'à partir de 1955, suite à une décision prise par le Conseil d'administration en date du 15 juillet : « (...) Nous avons poursuivi au cours de l'année 1955 la vente à notre personnel d'une partie des maisons ouvrières occupées par ce dernier. Nous sommes heureux de vous dire que le personnel a été très intéressé par cette initiative, un certain nombre ont déjà concrétisé leur désir d'achat ; nous avons encore, avec de nombreux autres membres de notre personnel, des conversations ou des négociations en cours pour leur permettre de devenir propriétaires des maisons qu'ils occupent. »³²⁴. Des promesses de vente sont progressivement mises en place. Elles portent mention des conditions de la vente, avec descriptif sommaire du logement soumis à la promesse, le prix fixé et s'il y a lieu le nombre de versements mensuels. Les versements s'effectuaient à la Caisse de la Société et étaient portés au Crédit d'un compte ouvert sur les livres de la Société aux noms des futurs acquéreurs. « Une partie sera payable comptant, une autre sera payable sur cinq ans, délai que nous avons envisagé comme maximum pour les paiements différés ». Sept maisons ouvrières et un terrain seront vendus en 1957, pour

³²² Dossier du Crédit National, janvier 1949.

³²³ Rapport du C. A. du 11 juillet 1955.

³²⁴ Rapport du C. A. du 16 juillet 1956.

un total de 3 125 000 francs³²⁵. Cette même année, la Société dispose de 60 promesses de vente en cours, un total de 22 logements restant à vendre et évalués à 6 000 000 francs, ainsi que 5 logements situés dans l'usine et 3 logements réservés³²⁶. A cette date, la politique de vente des maisons adoptée en 1955 par le Conseil d'administration a apporté à la trésorerie la somme de 21 867 000 francs. Le rapport de comptabilité estime que : « *cette opération devrait atteindre d'ici 2 ou 3 ans la somme de 33 913 000 francs* ». Les ventes se poursuivent progressivement. Quatre maisons ouvrières et leur terrains attenant seront vendus en 1964³²⁷.

L'ensemble des maisons ouvrières est encore en place aujourd'hui et sont toutes habitées ; quelques unes sont encore occupées par d'anciens ouvriers de la S.I.L.

Avec ses 27 logements construits en barre, la cité ouvrière de Ligugé est la plus importante du département. Pascale Pouvreau a démontré que les premiers logements ouvriers de la Vienne sont attestés à la forge de Luchapt, avec 5 logements construits dans la seconde moitié du XVIIIème siècle ; des logements ouvriers sont présents aussi à la forge de Lhonnaizé. Ses travaux ont permis de constater la faible présence de ces constructions. Dans la seconde moitié du XIXème siècle, l'usine de porcelaine de Persac possédait plusieurs logements ouvriers. Le développement des carrières de pierres a entraîné au début du siècle l'édification de 6 logements à Tercé en 1912. En raison de l'implantation d'une usine chimique, Saint-Benoît possédait une petite cité en 1912, augmentée de 5 logements supplémentaires en 1930. L'usine de mécanique de Bretagne (Cenon), la papeterie de Papault, l'usine de pâte à papier de Gâtineau (La Roche-Posay), et la coutellerie de Domine possédaient elles aussi une petite cité ouvrière de moins de 10 logements.

En Région Poitou-Charentes, la cité ouvrière de la filature Bertrand, Migeon & Cie à La Rochelle se démarque nettement. Construite en 1901, elle était composée de 42 maisons, et pris le nom de « cité Migeon ».

³²⁵ Rapport de comptabilité, annexe II, Exercice 1957.

³²⁶ Idem

³²⁷ Rapport C.A. du 25 juillet 1965.

3. La maison patronale

La maison (cf. planche 54) est édifée sur le « Pré Moine », en bordure du chemin des usines et du canal du Divan de Prêle. Elle s'intègre dans une propriété complétée d'une grange monumentale à trois nefs, d'un jardin, et d'un parc boisé (cf. plan VIII). Son plan rectangulaire est flanqué de deux tourelles d'angles circulaires en hors œuvre, et son élévation est formée de 3 niveaux plus un sous comble. Les 2 façades opposées sont ordonnancées en 5 travées de fenêtres. Le rez-de-chaussée de la façade principale est précédé d'un perron surélevé et dallé de pierres de tailles. Le perron est établi sur toute la longueur du bâtiment, et est desservi par un escalier droit central. Le rez-de-chaussée est formé d'une porte d'accès en plein cintre aménagée dans la travée centrale, et flanquée latéralement de 2 fenêtres rectangulaires. L'étage est rythmé par une succession de fenêtres rectangulaires disposées sur chacune des 5 travées. Le second étage n'est ouvert que par de petites baies rectangulaires disposées sur les travées latérales, et d'une haute fenêtre en plein cintre sur la travée centrale, sommée d'un pignon et formant une lucarne en façade interrompant l'avant-toit. Le fronton est sommé d'un acrotère en boule. Les 2 façades opposées sont identiques. Un escalier central est aménagé au rez-de-chaussée de la façade donnant sur le parc. L'ensemble de la toiture est couvert d'ardoises, à deux versants et pignons en croûpe, et muni de 5 souches de cheminées en pierres de taille. Chaque croûpe est sommée d'un petit épi de faitage tronconique. Les murs pignons ne sont ouverts que par deux fenêtres rectangulaires. Les angles du corps de bâtiment ont des chaînages harpés. Les tourelles d'angles sont placées aux extrémités ouest de la construction, et sont élevées sur 4 niveaux, ouvertes de 2 travées de fenêtres rectangulaires. Le 3^{ème} et le 4^{ème} niveau sont séparés par un bandeau mouluré courant sur l'ensemble de la tour et rejoignant la corniche du corps de bâtiment. Les deux tourelles sont couronnées d'un toit en poivrière couvert d'ardoises, et sommées d'un long épi de faitage. Toutes les ouvertures de la construction sont à encadrement en pierres de taille.

Cette maison a été achevée en 1854 pour Nicolas Jasmin Véron-Rahon alors propriétaire de la minoterie et de l'amidonnerie - glutennerie. En 1862, Emile Véron fait construire une maison pour le logement du minotier qui sera achevée en 1863. Louis Hambis fait l'acquisition de l'ensemble de la propriété Véron en 1869.

La construction du logis patronal qui se distingue par la haute masse du corps central précédé d'une terrasse et par ses tours proéminentes, aurait été conduite avec des matériaux de récupération venus du château d'Aigne à Iteuil vendu en plusieurs lots et reconstruit dans le goût néo-gothique avant 1854. C'est sans doute de là que proviennent la cheminée gothique monumentale en pierre de la cuisine et celle en marbre du XVIII^{ème}.

Le parc sur lequel se dressait l'ancien moulin est traversé de tout un ensemble hydraulique avec pêcherie, canaux enterrés et ponts (dont un qui serait antique?)

4- Evolution spatiale et étude de plan.

Dans le 1^{er} quart du XIX^{ème} siècle, le site du moulin de Ligugé occupe un espace limité et hérité du siècle précédent. Jusqu'en 1834, le moulin de Ligugé reste localisé sur un petit îlot placé à cheval sur le Clain, entre le champ du Pré Clos et celui du Grand Pré. A cette date la superficie du bâtiment est modeste, de plan rectangulaire avec une adjonction quadrangulaire en façade ; mais il possède un déversoir de près de 25 m de long muni de 7 vannes de décharge. Ainsi est donnée la première impulsion sur laquelle reposera le développement du site. Dès 1834, l'ancien moulin sera entièrement détruit pour laisser place à une construction plus vaste, dont la moitié de la superficie repose sur le Grand Pré, initialement vierge de toute construction (cf. plan XI). Une nouvelle vanne de décharge est ouverte en amont du moulin. C'est à partir de cette emprise au sol et de l'axe du nouveau moulin (cf. planche 47 & plan XII) que seront distribuées les constructions postérieures établies

⁷²⁸ A. D. Vienne, Matrices cadastrales, Ligugé.
⁷²⁹ Idem

sur le Grand Pré. L'amidonnerie construite en 1847 est établie en bordure du Clain, parallèlement au moulin, à l'emplacement d'un petit local édifié en 1835. Elle constitue la première extension est du Grand Pré (cf. plan II). Développée à partir de 1856, la filature bénéficiera d'une salle à part, construite en 1859 à l'emplacement d'un bâtiment contigu à la minoterie (cf. plan II), d'un atelier d'ajustage construit au nord, et d'une forge construite au sud. La filature en est séparée par une cour située de part et d'autre. Ces constructions sont complétées simultanément par l'édification au nord de l'amidonnerie d'un grand atelier de peignage, et l'aménagement d'un canal creusé dans le Grand Pré (cf. plan XIII). Ce canal permet l'alimentation de la roue hydraulique du peignage, le rendant indépendant de la filature. Amidonnerie, filature, et minoterie sont encore nettement localisés autour du nœud hydraulique primitif, et restent dépendants de la force motrice hydraulique. Après le démarrage de la Société Louis Hambis & Cie, le développement des activités de filature, et surtout la mise en place des premières machines à vapeur, le Grand Pré va progressivement être investi par les ateliers. En 1863, le schéma global de l'usine est déjà en place (cf. plan I & XIV). Pour la première fois les constructions sont établies au-delà du canal du peignage. L'ensemble est délimité au sud par le chemin des usines, à l'ouest et au nord par la propriété de Mme Vve Véron-Rahon, et à l'est par la limite naturelle du Clain. Il ne s'agit plus seulement d'un simple atelier de filature, mais bien d'une entreprise industrielle structurée comportant des bureaux, une conciergerie, de vastes magasins, une chaufferie et sa cheminée de briques, une salle des machines, et des ateliers indépendants correspondant à toute la chaîne de production : peignage, assouplissage, carderie, filage au sec et filage au mouillé. Un atelier de préparation et de tissage mécanique est construit au nord de la carderie. Le site forme un ensemble clos, délimité à l'ouest et au nord par des magasins, à l'est par les ateliers d'assouplissage et de peignage, et au sud par la filature. L'ensemble est régi par un réseau de voies et de cours intérieures. Ce développement des constructions à l'écart du noyau primitif est la résultante de l'adoption d'une force motrice autre que celle apportée par la chute d'eau. Le bâtiment du peignage ne devait son éloignement que

grâce à sa roue hydraulique qui lui était propre. Quand Louis Hambis fait installer deux machines à vapeur et deux chaudières, il souhaite donner l'énergie nécessaire au bâtiment des métiers à filer, et la diriger à l'aide de transmissions vers les bâtiments situés dans l'axe : la carderie et le tissage. Ainsi, la disposition spatiale des ateliers semble être régie par leur fonction organique, et par l'orientation de la source motrice. Par la suite, le développement des constructions vers l'ouest sera suivi d'une extension au nord, réalisée avant 1872 avec de nouveaux magasins établis au-devant d'une vaste cour (cf. plan VI & XV). Ces magasins formeront la limite nord du site, et cela de façon définitive. Vers 1890, l'attention se porte sur l'île du Divan, qui fait l'objet d'aménagements en dur destinés uniquement au stockage, à l'exclusion de tout atelier de production dont la construction est réservée au Grand Pré. Ces aménagements sont effectués simultanément à la construction d'un pont enjambant le Clain, et permettent de relier l'île du Divan au Grand Pré. Ce nouvel accès et cette nouvelle configuration permettent de désengorger le site de production, en offrant un espace supplémentaire de stockage et de manutention des matières premières. Parallèlement à sa fonction de passage, le pont a dès l'origine servi de prolongement au hangar de la corderie, lequel avait été aménagé au centre de la cour nord. Il est dénommé « pont de la corderie », appellation qu'il gardera jusqu'à sa destruction après 1950 (cf. plan XVI). Sur le Grand Pré, l'organisation des bâtiments est rationnelle, et répond aux besoins d'une chaîne de production très séquencée. Les opérations suivent un sens principal de circulation nord-sud. Dès 1863, les phases amont du filage -peignage et assouplissage- sont localisées dans la partie nord de l'usine, à proximité des magasins des matières premières. Le centre est occupée par la carderie, dont les opérations sont effectuées après celle du peignage et avant celle de filature. Les ateliers de filature au sec et au mouillé occupent la zone sud de l'usine, laquelle est desservie par le chemin des usines et la grande cour de la filature. Pendant toute la durée de vie de l'usine, force motrice mécanique et force motrice hydraulique formeront les deux « poumons » essentiels du site, et seront continuellement dotés d'améliorations techniques. En 1869, l'installation de la première turbine hydraulique

établie à l'emplacement de l'ancienne roue du moulin va permettre d'optimiser la force de la chute d'eau, et de compléter efficacement celle des machines vapeur. Ces améliorations techniques sont parfois simultanées, comme en 1895, année durant laquelle sont installées la machine à vapeur système Corliss et la turbine Hercule. L'installation en 1929 de la force motrice électrique va bouleverser cet état des choses, avec la suppression définitive de la machine à vapeur. Les quatre transmissions alors en place vont être commandées par des moteurs. La puissance disponible fournie par les turbines sera utilisée au maximum. Aux côtés des paramètres liés à la fonction des bâtiments, on ne peut ignorer le facteur géographique. A Ligugé, la configuration naturelle des lieux a déterminé la surface maximale d'expansion de l'usine. Ce périmètre est formé au sud par le chemin des usines, doublé par le canal du Divan de Prêle, le parc et la maison patronale ; à l'ouest et au nord par l'étang de la filature, et à l'est par le Clain. A ce périmètre global, il faut rajouter l'investigation tardive de l'île du Divan.

Si la disposition spatiale des ateliers de fabrication dépend de facteurs fonctionnels, énergétiques, et géographiques, leur parti architectural semble être déterminé par le nombre et la nature du matériel technique qu'ils renferment. Tous les ateliers du site se caractérisent par la régularité de leurs formes architecturales, et par l'emploi mixte de pierre dure (carrières de Chardonchamp) et de pierre tendre (carrière de tuffeau)³³⁰ pour les encadrements. Les façades sont rythmées par une succession de fenêtres, avec une régularité de traitement qui répondent aux besoins d'éclairages naturels et d'aération des ateliers. Les dimensions importantes de leur plan répondent au dégagement nécessaire à l'implantation, à la sécurité, et à la manutention des machines de production. Les premiers ateliers de fabrication établis sur le site sont à travées régulières, et se caractérisent par leur élévation sur trois niveaux : filature au sec de 1859, peignage de 1859, filature au mouillé de 1864, atelier de réparations de 1867. On peut constater que pour chacun d'entre eux, les étages renferment tous une activité différente de celle du rez-de-chaussée ou parfois du grenier, et cumulent ainsi

³³⁰ A. D. Vienne, J 758. Le rapport d'expert mentionne l'emploi quasi systématique de ces deux catégories de pierre de taille sur les constructions.

deux, voire trois activités antérieure ou postérieure de la chaîne de production. Ainsi la filature au sec installée au 1^{er} étage abritait au rez-de-chaussée la salle de préparation, et au second étage un magasin de bobines. Pour le peignage, l'opération se faisait à l'étage, et le rez-de-chaussée abritait l'assouplissage du chanvre. Pour la filature au mouillé, l'opération était effectuée au rez-de-chaussée, alors que le 1^{er} étage abritait la retorderie et le second étage les lisseuses mécaniques. L'atelier de réparations installé au rez-de-chaussée possédait au 1^{er} étage une salle de dévidage et au second étage un séchoir à fil. La seule exception à cette règle est l'atelier de peignage à la main construit vers 1870, et dont les deux niveaux servent à la même fonction. On peut constater que les ateliers de fabrication établis après 1870 adoptent pour la plupart un seul niveau, avec ou sans grenier, et se caractérisent aussi par leurs travées régulières. L'atelier de peignage mécanique construit avant 1872 aligne ses 12 travées sur un simple rez-de-chaussée ; l'atelier d'ensimage du jute construit vers 1890 est établi sur un niveau unique, tout comme la filature au sec reconstruite en 1897.

Si l'on peut constater deux catégories d'élévation des ateliers de fabrication, il n'en va pas de même pour les bâtiments annexes. Les constructions annexes du site sont formées essentiellement par les magasins, les remises, et les dépôts. Leur fonction de stockage de matières premières, produits semi-ouvrés ou finis, ou matériel et machines hors d'usage, impose de fait la mise à disposition de vastes surfaces au sol. Ils doivent répondre d'une part aux besoins de faciliter la manipulation et la manutention des produits, et d'autre part aux préventions d'incendie, et limiter les entassements. Tous les magasins du site sont établis sur un seul niveau de construction. Ils se caractérisent par la longévité de leur utilisation en tant que magasins, et certains d'entre eux encore en place aujourd'hui ont gardé leur attribution d'origine pendant toute la durée de l'activité industrielle du site. Il en est ainsi des magasins situés à l'extrémité nord de l'usine. Construits en 1867, ils servent alors de magasin aux matières d'approvisionnement, et principalement aux chanvres et aux étoupes. Y seront stockées par la suite toutes les matières nouvelles traitées par

l'usine, allant du jute à partir de 1890, jusqu'aux pots de yaourts à partir de 1957. Ils garderont leur fonction de magasin jusqu'à l'arrêt de l'usine en 1976. Les premiers magasins du site édifiés en 1863 à l'ouest de l'usine ont, quant à eux, et malgré leur reconstruction en 1900, gardé leur fonction primitive jusqu'en 1963. Construits à l'origine pour stocker les matières premières (chanvre et étoupes), ils abritent à partir de 1890 les fils, auxquels sont venus s'ajouter en 1956 les cartons, jusqu'à leur réaménagement en ateliers de production pour le cartonnage. Certains magasins ont été entièrement détruits au cours de l'activité du site, comme celui édifié en 1863 formant alors l'extrémité nord de l'usine. Il a été supprimé vers 1870, et remplacé par un nouveau bâtiment de servant magasins aux étoupes. Il perdra la fonction de magasin avant 1902, date à laquelle il abrite le peignage. Par la suite, il servira de menuiserie, à laquelle s'ajoutera en 1967 un laboratoire et un atelier d'imprimerie Offset, installé dans l'ancienne salle de découpe du bois. Ainsi, du fait de ces nombreux changements d'affectation, cet ancien magasin constitue une exception à la règle du site, puisque n'étant pas construit en périphérie de l'usine. Sa rapide réutilisation pourrait s'expliquer par sa localisation au cœur de l'usine, à un endroit charnière qui l'a rendu plus susceptible à une réutilisation en tant qu'atelier de fabrication.

Un autre type de construction se caractérise par une longévité constante, il s'agit des bureaux de l'usine. Les premiers sont édifiés en 1863 à l'entrée de l'usine, un emplacement qui restera inchangé jusqu'à la cessation d'activité du site, et ce malgré les divers réaménagements de 1903, puis la reconstruction complète de 1969. L'entrée de l'usine constitue un point de passage et une façade de démonstration que les gravures des en-têtes de lettres n'ont pas manqué de représenter. Cette position en façade de l'usine lui a valu à l'origine une architecture domestique, dont le profil se démarque des bâtiments alentours. Sa fonction administrative fût en réalité complétée, avant 1900, par la présence d'un logement de contremaître établi à l'étage. Face aux bureaux se dresse la conciergerie, qui comme eux encadre l'entrée de l'usine, et forme lui aussi un élément immuable du site. Son emplacement primitif a

été conservée pendant la durée totale d'activité du site. Elle est édifée dès 1863, et reconstruit après 1900. Sa situation à l'angle du chemin des usines et de la façade ouest lui confère une position adéquate à sa fonction sociale. Le rez-de-chaussée est ouvert par trois côtés, et possède une entrée privative à l'extérieur et une seconde à l'intérieur de l'usine. Une fenêtre-guichet est établie à l'entrée.

L'atelier de réparation a lui aussi bénéficié d'une longévité sur le site. Dès 1859 un premier atelier est édifé, simultanément à la filature dont il est séparé de plus de 3 m par une petite cour. Sa fonction est celle d'un atelier d'ajustage, notamment équipé d'une forge. Sa situation en bordure du chemin au peignage, du passage au gué, et à proximité de la filature lui confère une grande accessibilité. Un de ses angles donnant sur le passage est chanfreiné. Après sa destruction en 1867, il est remplacé par un atelier plus vaste et à 3 niveaux établi en bordure du Clain, à quelques mètres seulement de son ancien emplacement. Le rez-de-chaussée abrite l'atelier de réparation, équipé là encore d'une forge. Tout comme l'ancien atelier, l'angle donnant sur le passage au gué est chanfreiné. Ce traitement ne concerne ici que le rez-de-chaussée, alors que l'angle de l'étage est en surplomb. Au revers de l'angle est aménagé l'escalier d'accès aux étages. Le rez-de-chaussée gardera sa fonction d'atelier jusqu'à la fermeture de l'usine. Pour le site, l'atelier est avantageux à plusieurs titres. Il permet de faire face aux nombreuses réparations mécaniques des diverses machines et outils de l'usine, et confère à celle-ci une indépendance non négligeable vis à vis des prestataires de service, et dans une moindre mesure des fournisseurs. Economies financières et économies de temps sont les deux corollaires de cet atout technique. Mais un tel équipement suppose une main d'œuvre nombreuse et qualifiée. En 1925, 20 ouvriers sont employés à l'atelier, et 15 en 1929. Progressivement, l'atelier se dote d'une panoplie de machines-outils qui lui permettra non seulement d'assurer les grosses réparations, mais aussi de construire des organes de machines et de réaliser des modifications sur le matériel. Il répond, à l'instar de l'atelier de menuiserie, à un besoin d'autonomie d'entretien du matériel, présent

Durant toute la durée de l'activité (en 1956, le service entretien du matériel et des bâtiments emploie encore 15 ouvriers parmi lesquels 3 mécaniciens et 1 apprenti, 1 forgeron, 2 ouvriers spécialisés, 1 maçon et 1 menuisier).

CONCLUSION

Le recoupement des sources écrites, imprimées, orales, et iconographiques, lié à l'analyse du bâti, permet de suivre l'évolution architecturale et la productivité du site sur près de 150 ans, incluant celles de la filature sur 120 ans.

La localisation de la filature est le résultat du développement d'activités manufacturières et industrielles co-habitées et successives, dont le point commun est d'avoir utilisé l'eau du Clain, et ce non seulement pour la force motrice mais pour subvenir aux besoins de leurs spécificités industrielles. De là a surgit un embryon d'activités pour lequel a été modelé le paysage primitif du fond de vallée traversé par le Clain, et à partir duquel ont été créés des bras de rivière afin d'alimenter le premier moulin. L'objectif d'émancipation de l'industrie prônée dès 1834 par Nicolas Jasmin Véron-Rahon a fondé les assises d'un espace industriel local.

Si le rôle des frères Véron a été déclencheur pour l'industrialisation du site, il incombe à Louis Hambis d'avoir réuni les conditions matérielles et techniques nécessaires à la pérennité d'une usine textile en milieu agricole. Le réseau professionnel et amical de Louis Hambis semble avoir joué un rôle de prime importance, tant dans l'acquisition de matériel moderne que dans l'organisation du

travail, que dans la recherche de capitaux à l'extérieur du département et de la Région. L'émancipation du site s'est faite en conjuguant et en équilibrant la modernisation de la force motrice des ateliers avec celle des machines de production. L'inventaire technique permet de fixer les séquences chronologiques et les phases de renouvellement du matériel, qui évoluent selon la nature des opérations à réaliser. L'adjonction progressive de nouvelles matières premières textiles -par la variété des produits manufacturés- a permis à l'usine d'ouvrir son champ commercial, et de développer un vaste réseau de clientèle. On peut constater qu'au cours de son activité ultérieure, la Société de filature et de tissage de Ligugé a porté un intérêt à l'entretien des réseaux professionnels et à s'entourer de personnes conseils issues de la même branche d'activité. Les fonctions professionnelles des membres du Conseil d'administration sont un indice révélateur de cette démarche.

L'analyse de l'évolution spatiale du site permet de constater que les ateliers se sont dégagés du noyau primitif grâce à l'installation de la première force motrice vapeur, et que l'implantation du local des chaudières et de la machines à vapeur a déterminé l'axe nord-sud des ateliers de fabrication construits simultanément. L'usine s'est rapidement enfermée dans un espace délimité par les magasins établis en périphérie du site. Les maisons ouvrières ont marqué l'urbanisme de la commune, en formant une transition spatiale entre le bourg et l'usine.

Du parti architectural des ateliers se dégagent l'utilisation systématique de travées régulières sur la longueur totale des constructions, avec -pour les bâtiments à deux niveaux ou plus- des ouvertures plus hautes au rez-de-chaussée, lequel accueille les machines de production. Toutes les ouvertures des bâtiments en place et construits entre 1863 et 1890 - et à l'exception d'un atelier- sont à encadrements en pierres de taille. La pierre dure de Chardonchamp et la pierre tendre du tuffeau ont systématiquement servi à construire les encadrements; les grandes ouvertures rectangulaires des magasins ou des ateliers de fabrication sont pourvues d'un linteau et d'un appui en pierre dure et de montants en pierre tendre, alors que les assises des encadrements en plein cintre sont majoritairement en tuffeau. L'usage de la brique en

tant que matériau de construction n'est localisable que sur les baies de l'ancien bâtiment du peignage et des assouplisseuses, dont le traitement harpé se retrouve sur plusieurs constructions du bourg de Ligugé. Elle est aussi présente dans une moindre mesure sur les arcs de décharge des fenêtres hautes des anciennes constructions à deux niveaux, utilisée comme entrevous sous la charpente de la salle de filature, ou encore comme voûtement solide et protégeant des incendies dans la salle des anciens métiers au mouillé et celle du calorifère où elle est associée à des solives en fer et exceptionnellement à des poutres métalliques. Plusieurs bâtiments présentent des traitements de façade analogues aux premières constructions de l'usine de Papault.

Au rythme imposé par la modernisation et les changements d'activités, les réutilisations constantes des ateliers de fabrication ont assuré leur sauvegarde sur parfois près de 110 ans. A quelques exceptions près, l'ensemble du site encore en place en 1976 avait conservé le périmètre et la structure des différents organes constituants du plan de 1872. Après la construction de l'atelier de tissage construit au début des années 1920, plus aucun atelier de fabrication ne sera élevé de toutes pièces. Toutes les modifications ultérieures consisteront à l'aménagement, à la destruction, ou à la réorganisation des anciens locaux, sans jamais plus effectuer d'opérations ex-nihilo. La chaîne de production textile s'est ainsi constamment adaptée, d'une part au schéma déjà imposé en 1863, et d'autre part à l'implantation en 1956 d'une activité nouvelle.

Vienne
Ligugé
Filature

Synthèse historique et architecturale¹

Propriétaire : privé. Demande de protection par courrier du propriétaire en date du 29 septembre 2009. Dossier examiné par le délégation de la CRPS du 16 mars 2010

Créée en 1856, sur les bases d'un moulin à eau remplacé au début du 19^e s. par une minoterie, la filature de Ligugé, fut la plus florissante des rares usines textiles en Poitou-Charentes. Son rapide développement en fit la deuxième entreprise de la Vienne, comptant jusqu'à 350 ouvriers. Dès 1863, le site acquiert son envergure actuelle avec la construction d'ateliers de préparation de la fibre, de filature, de ficellerie, de corderie, de tissage ainsi que de magasins de stockage, bureaux, ateliers de réparations et chaufferie. Dans les années 1950, elle diversifia son activité par la fabrication d'emballages alimentaires en cartons paraffinés suivant un brevet inédit américain. Suite à une faute de gestion, l'entreprise ferma définitivement ses portes en 1976.

Cette usine constitue un exemple emblématique de ce que fut la révolution industrielle en Poitou-Charentes. Bâtie par une lignée d'entrepreneurs privés, cette vaste usine apporte un éclairage complémentaire à celui de la Manufacture d'État de Châtelleraut, permettant de comprendre de façon globale le processus d'industrialisation de notre région dans la sphère publique et privée.

L'ensemble industriel de la filature a toujours été précurseur dans son domaine d'activité. Ainsi en 1830, la minoterie Vernon est une des toutes premières du département. Reconvertie, elle devient très vite une filature exemplaire grâce à des liens étroits avec les grandes filatures anglaises. Son évolution dénote à chaque époque une attention particulière aux nouvelles technologies (machines, énergies, architecture, secteurs porteurs) tout en conservant la structuration spatiale du site projeté en 1863. Malgré plusieurs phases de reconversion, une constante adaptation du *process* en fonction des bâtiments a permis de lui offrir une longévité remarquable avec près de 150 ans d'activité ininterrompue.

Si sur le plan architectural cette usine ne possède pas de bâtiments exceptionnels, elle possède en revanche une typologie très variée qui en fait un des meilleurs exemples de la région pour comprendre l'évolution de la construction industrielle du 19^e et du 20^e s. De plus, la sophistication du système hydraulique, associée à la présence de 4 générations de turbines (dont une très rare turbine Callon de 1860) et d'un bélier Bollée présente un réel intérêt en tant que patrimoine technique.

Par ailleurs, les logiques de développement industriel sont encore très prégnantes sur ce site que ce soit sur le plan architectural et technique, mais également sur le plan social avec de nombreux équipements toujours existants issus des valeurs paternalistes des dirigeants. L'habitat, les services et les loisirs ont été gérés pendant plus d'un siècle par la société dont l'importante cité ouvrière, la crèche, le lavoir, les jardins ouvriers, le stade de foot, l'étang et la plage en sont toujours les témoins. En parallèle, l'imposant manoir, construit vers 1850, assoit l'image d'un patronat aisé mais en lien direct avec son usine.

Malgré 40 ans d'abandon et les dégradations qui en découlent, la filature de Ligugé constitue un des plus beaux et des plus pédagogiques exemples de l'influence de la Révolution Industrielle en Poitou-Charentes, illustrant au travers d'une documentation très fournie comment un petit moulin à blé médiéval est devenu en 150 ans un fleuron de l'industrie régionale. Même s'ils sont pour partie endommagés, tous les éléments essentiels sont présents pour appréhender et faire connaître ce que nous appelons aujourd'hui le patrimoine industriel.

1 Cf dossier en ligne du service régional de l'inventaire

Rachetée récemment par un groupe de jeunes créatifs, la filature est désormais au cœur d'un programme ambitieux de réhabilitation dans le domaine artisanal, artistique et culturel. Soutenu par les collectivités locales, ce projet privé vise à sauver de la démolition ce patrimoine rare tout en y intégrant une nouvelle dynamique de production. Des locaux seront ainsi disponibles pour toute personne, entreprise ou association recherchant un espace de travail et de création. La filature devrait ainsi devenir à terme une friche innovante porteuse d'activités en Poitou-Charentes.

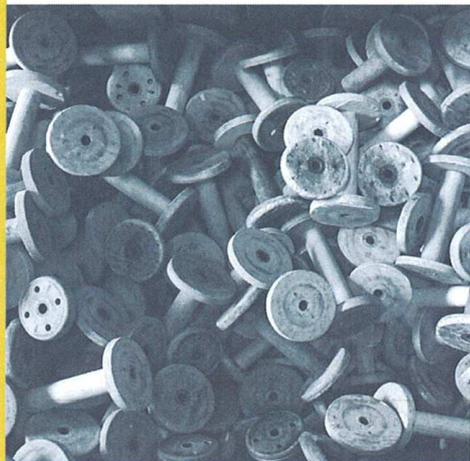
Dans cette optique de réhabilitation du patrimoine, la question de la protection se pose également sur un plan réglementaire. Si cette filature était reconnue comme un élément important du patrimoine industriel régional, le seul moyen de la sauver serait de la protéger au titre de l'IMH. Le PPRI en vigueur autorise dans ce cas une restauration complète à l'identique du bâti existant. Dans le cas contraire, le PPRI ne permettant que des travaux de petit entretien de l'existant, il condamne à une mort lente mais certaine 50 % de l'usine.

■ Clins d'œil sur...

le patrimoine industriel :

la filature de Ligugé

(Vienne)



Broches pour embobiner le fil.
© Région Poitou-Charentes, inventaire du patrimoine culturel /
M. Deneyer, 1986.



Le sigle S.F.T.L.
Société de Filature et Tissage de Ligugé.

En Poitou-Charentes, le travail de la laine, du chanvre, du coton ou du lin est surtout resté artisanal. Parmi les rares usines textiles qui se sont implantées dans la région, la filature de Ligugé fut la plus florissante. Après les premières filatures de laine installées dans les Deux-Sèvres, dans les années 1820-1840, et six ans après celle de coton implantée à Vivonne, une filature de chanvre, de jute et de lin fut créée à Ligugé en 1856.

Elle connut rapidement un développement important et fut longtemps la deuxième entreprise de la Vienne, après la Manufacture de Châtelleraut ; elle employa entre 200 et 350 ouvriers. Dans les années 1950, l'entreprise compléta son activité par celle d'emballages en carton (pots de yaourts et boîtes de camembert) qui devint prédominante dans les années 1960. Le site industriel ferma définitivement en 1976. Ses bâtiments sont encore aujourd'hui désaffectés.

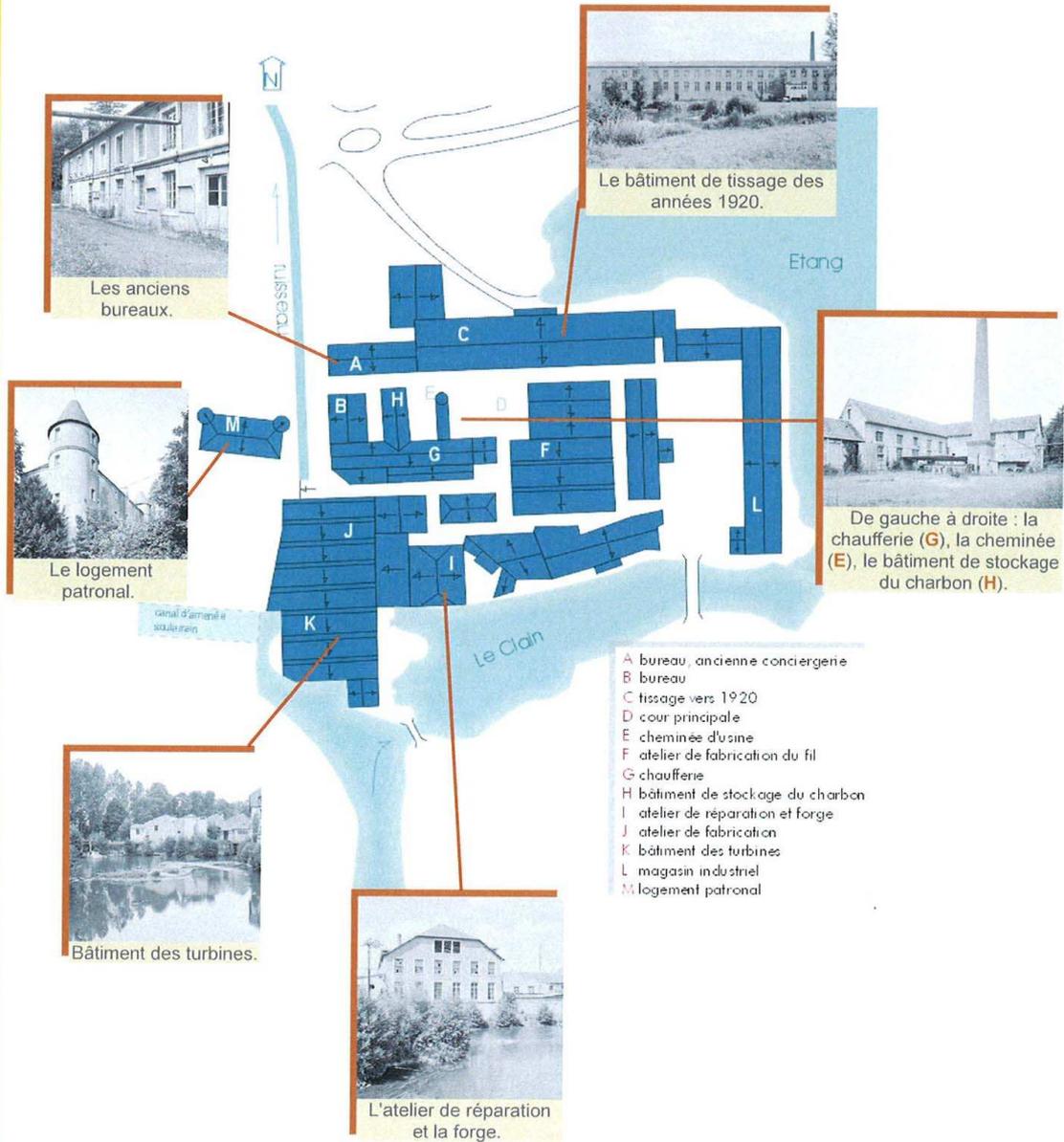
La filature de Ligugé - qu'on appelait localement « l'Usine » - et ses 120 ans d'activité ont marqué puissamment et durablement la vie économique et sociale de Ligugé et du territoire environnant.

Du moulin à la filature

La présence du Clain et de ruisseaux secondaires sur le territoire de l'actuelle commune de Ligugé a permis l'installation de plusieurs moulins, destinés à la mouture du blé, du trèfle ou à l'élaboration de papier. Le moulin à farine du prieuré Saint-Martin était le seul installé sur le Clain et le plus important. Vendu comme bien national à la Révolution, il fut racheté en 1830 par Nicolas Véron, qui le transforma en minoterie cinq ans plus tard. Cet établissement industriel, équipé de dix paires de meules, fut détruit dans un incendie en 1857.

C'est sur ce même site qu'Émile Véron, rejoint par Louis Hambis, créa, en 1856, une filature de chanvre, alors cultivé en grande quantité dans la Vienne. Une activité de tissage y fut ajoutée vers 1875.

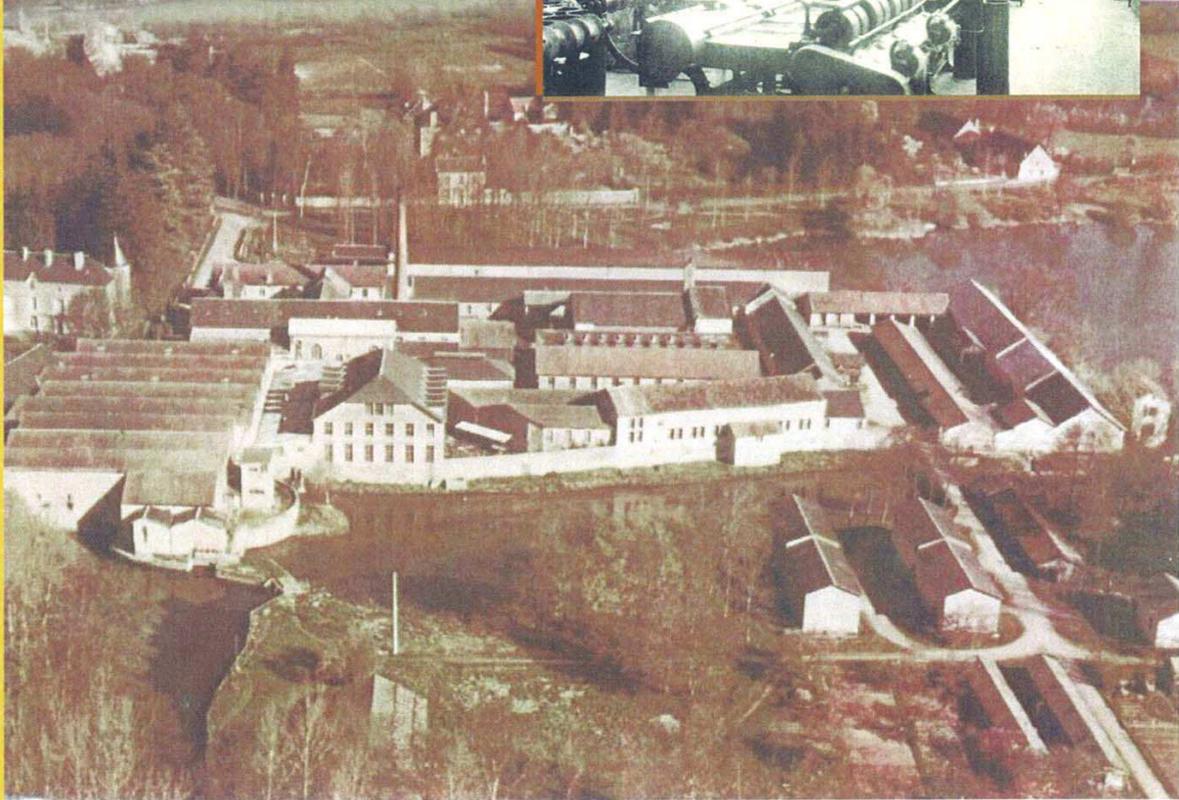
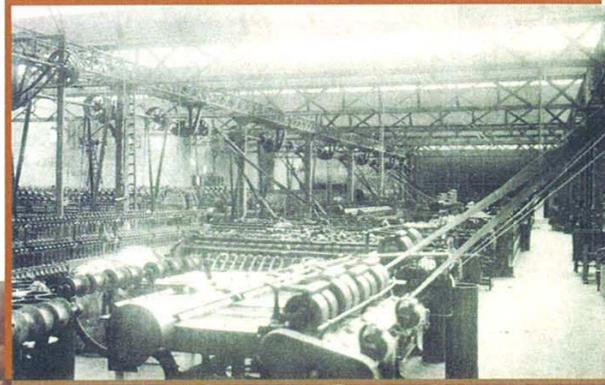
L'usine : plan et fonctionnement



Plan de la Filature de Ligugé (Vienne).

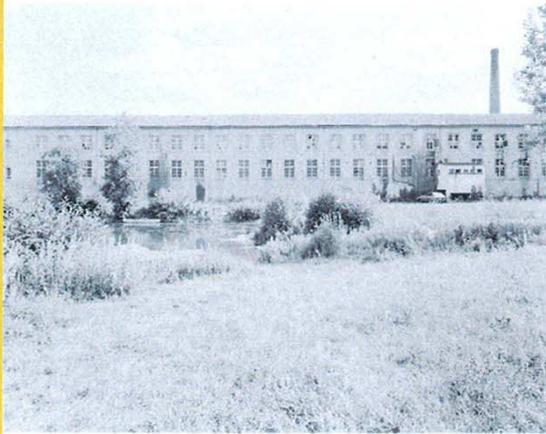
© Région Poitou-Charentes, inventaire du patrimoine culturel / plan Z. Lambert, 2006, et photographies M. Deneyer, 1986.

Le nouvel atelier de filature, vers 1900 :
machines d'étirage des fils et
courroies de transmission.
Carte publicitaire de la Filature, alors Manufacture Hambis (détail).



Vue aérienne de l'usine depuis le sud, en 1956. Carte postale publicitaire. Fonds A.F.T.I.L.

L'usine se composait d'un nombre important de bâtiments, destinés aux différentes opérations de traitement du fil ; dès 1863 furent édifiés d'immenses magasins et divers ateliers de filature, de préparation des fibres, de tissage, d'assouplissement du chanvre, de peignage, auxquels s'ajoutaient la chaufferie, l'atelier d'ajustage, les bureaux... Dès l'origine, les magasins de stockage furent conçus à un seul niveau pour faciliter la manutention. Comme tout site industriel, celui-ci est le résultat de transformations successives : agrandissements, reconstructions et constructions d'ateliers de production, de bâtiments de stockage, de chaufferies, de bureaux, de bâtiments sociaux...



Bâtiment de tissage, des années 1920.

© Région Poitou-Charentes, inventaire du patrimoine culturel / M. Deneyer, 1986.



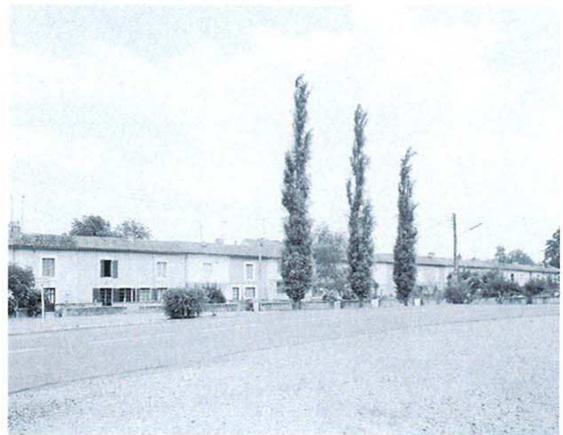
Atelier de préparation au tissage, premier étage du bâtiment de tissage.

© Région Poitou-Charentes, inventaire du patrimoine culturel / M. Deneyer, 1986.



Bâtiment du milieu du XIX^e siècle : atelier des peigneuses mécaniques.

© Région Poitou-Charentes, inventaire du patrimoine culturel / M. Deneyer, 1986.



Entre 1875 et 1900, vingt-sept logements ouvriers furent bâtis pour accueillir les nombreux ouvriers. Un logement patronal destiné au directeur de l'usine fut également construit à la même époque tout près du complexe.

© Région Poitou-Charentes, inventaire du patrimoine culturel / M. Deneyer, 1986.

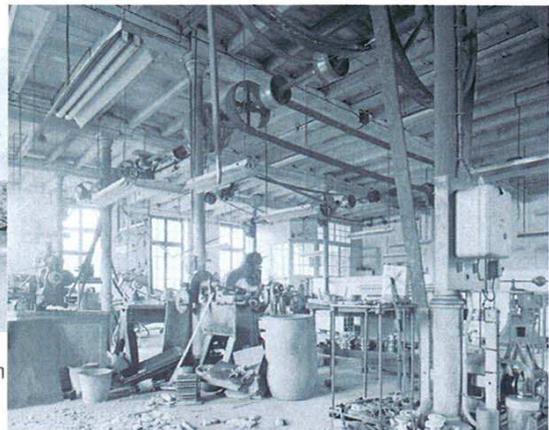


Un ancien camion de livraison des filatures, à l'abandon dans le site de l'usine, porte la publicité de la société industrielle Ligugé et de ses produits.

© Région Poitou-Charentes, inventaire du patrimoine culturel / M. Deneyer, 1986.



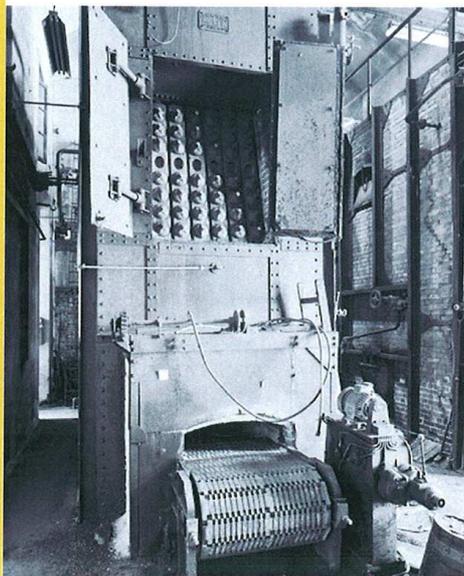
L'atelier de réparation



L'atelier de réparation.

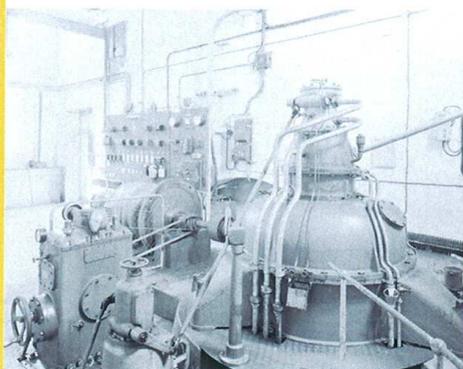
© Région Poitou-Charentes, inventaire du patrimoine culturel / M. Deneyer, 1986.

De l'énergie hydraulique à l'énergie électrique



Une des deux chaudières à charbon de marque Roser, installées en 1949.

© Région Poitou-Charentes, inventaire du patrimoine culturel / M. Deneyer, 1986.



La turbine hydraulique Kaplan, fabriquée par les ateliers Neyret de Grenoble, fut installée en 1949.

© Région Poitou-Charentes, inventaire du patrimoine culturel / M. Deneyer, 1986.

L'implantation et le développement de la filature sont directement liés au potentiel énergétique du lieu ; l'énergie hydraulique est exploitée grâce à des aménagements qui ont été plusieurs fois remaniés pour adapter la hauteur de chute, les vannages et les biefs aux moteurs successivement utilisés.

À la création de la filature, quatre roues hydrauliques assurent son fonctionnement, ainsi que celui de la minoterie. Afin de fournir l'énergie nécessaire à de nouvelles machines de production plus performantes, la force hydraulique est renforcée dès 1862 par des moteurs thermiques : une première machine à vapeur est remplacée un an après par deux machines de 30 chevaux chacune. Parallèlement, deux turbines hydrauliques sont installées à partir de 1869.

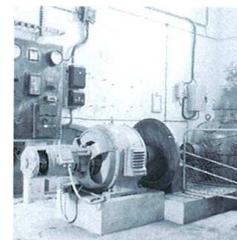
En 1918, l'énergie utilisée est encore pour un tiers hydraulique et pour deux tiers thermique. Ces deux énergies sont complétées, à partir de 1930, par l'électricité fournie par la Société des forces motrices de la Vienne, fondatrice dans les années 1920 de trois centrales hydroélectriques dans le département.

L'électricité qui alimente directement chaque machine de production - alors dotée de son propre moteur - élimine les organes de liaisons (courroies et engrenages), responsables de pertes d'énergie et sujets à défaillances. Durant plus d'un siècle, cette modernisation de la force motrice alla de pair avec celle des machines de production ; en 1951, l'usine comprenait 70 métiers à tisser et 3000 broches.

La composition d'ensemble de l'usine reflète sa subordination à l'énergie hydraulique jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Les premiers ateliers fonctionnant à l'énergie hydraulique sont bâtis en bordure du Clain ou sur des canaux souterrains. En passant à l'énergie thermique, les ateliers peuvent se dégager de ce noyau primitif pour s'étendre vers le nord, à proximité des chaudières et de la machine à vapeur.



Régulateur de la turbine Francis, réalisée par les ateliers de constructions mécaniques de Vevey (Suisse) en 1917.

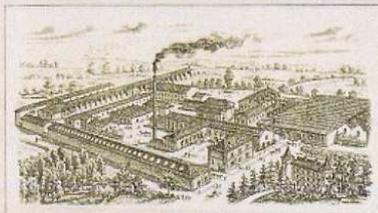


Générateur Roser lié à la turbine Kaplan.

SOCIÉTÉ DE FILATURE ET TISSAGE DE LIGUGÉ

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 950 000 FRANCS.

FILATURE DE CHANVRE AU SEC ET AU MOUILLÉ
TISSAGE MÉCANIQUE
Toutes garanties pur Chanvre. Fils retors. Blanchisserie Ficelles



Anc^{te} M^{on} L. HAMBIS



LIGUGÉ

(VIENNE) (FRANCE)

Le 30 de ... 1921

La société anonyme Société de Filature et Tissage de Ligugé ayant pour objet « l'exploitation d'une filature, d'un tissage mécanique avec blanchissage et teinturerie, d'une ficellerie et corderie », fut créée en 1905.

Son papier à en-tête présente, sur ce document de 1921, une vue cavalière embellie de l'usine florissante.
Document conservé à la Médiathèque de Ligugé.

Orientations bibliographiques

Amicale filature et tissage industriel de Ligugé (A.F.T.I.L.). *La filature de Ligugé : l'usine et ses acteurs 1856-1976.* S. l. : s. n., s. d. 359 p.

Barbier, Alfred. *Statistique du département de la Vienne.* Poitiers : A. Dupré, 1863.

Département de la Vienne. Bordeaux, Delmas, 1951.

Jeune Chambre Économique (Poitiers). La Vienne. Poitiers, 1960.

Loez, Alexandre ; Perlat, René. *La sous-région du Poitou. Monographie économique de la Vienne et des Deux-Sèvres : Agriculture - Commerce - Industrie - Tourisme.* Niort : Imp. Saint-Denis, 1931.

Mielczarek, Willy. *La filature de Ligugé ; monographie d'un site industriel, mémoire de maîtrise d'histoire des arts et d'archéologie,* Université de Poitiers, 2002.

Pinard, Jacques. *Les industries du Poitou et des Charentes : Étude de l'industrialisation d'un milieu rural et de ses villes.* Poitiers : S. F. I. L., 1972.

Robert, J. « Excursion géographique dans la vallée du Clain, l'Entre-plaine et Gâtine, la Gâtine et les plaines du Haut-Poitou septentrional ». *Norois*, n° 38, avril-juin 1963.

En savoir plus

- La filature de Ligugé (<http://inventaire.poitou-charentes.fr/patind/pi/notice.php?id=IA86000055>)
- Les usines de filature et tissage (<http://inventaire.poitou-charentes.fr/patind/pi/listereponses.php?theme=02B>)
- Les fibres textiles : les filatures et tissages, les usines de feutre, les usines d'habillement (http://inventaire.poitou-charentes.fr/patind/pi/4produitsagri/5textiles/4produitsagri_5textiles.html)
- Les procédés de filature, de tissage et de feutrage (http://inventaire.poitou-charentes.fr/patind/pi/4produitsagri/5textiles/4produitsagri_5textiles_procedesfilature.html)
- L'architecture des usines textiles en Poitou-Charentes (http://inventaire.poitou-charentes.fr/patind/pi/1archi/1archi_usinestextiles.html)

Références documentaires

Documents d'archives :

ARCHIVES

AN France : F 12 4546. Commerce et industrie, 1871.

AD Deux-Sèvres : 1 F 6. Enquête sur la reprise et le développement de la vie économique en Poitou : (Vienne et Deux-Sèvres), septembre 1918.

AD Vienne : 10 M 121. Statistiques : Statistiques et enquêtes diverses 1809-1830.

AD Vienne : M 12 125. Industrie et commerce, 1893

AD Vienne : 4 P. Cadastre : Matrices cadastrales, 1830-1940.

AD Vienne : 7 S 25. Service hydraulique, police des eaux : Commune de Ligugé, 1834-1842.

AD Vienne : 8 S 11. Industrie minérale ; appareils à vapeur : Extraits du registre des épreuves des appareils destinés à être utilisés dans le département, 1849-1911.

AD Vienne : 8 S 14. Appareils à vapeur sur terre, 1860-1877.

DOCUMENTS FIGURES

Plan de situation à l'appui du rapport de l'ingénieur soussigné sur la pétition du sieur Véron-Rahon. Plan masse, 1835 (AD Vienne : 7 S 25). Ech. 1:250, papier, crayon noir, lavis couleur [doc. 1].

Plan des lieux. Plan au sol, 1863 (AD Vienne : 8 S 14). Papier calque, lavis couleur, 60 x 70 [doc. 2].

Plan du moulin à l'appui du rapport de l'ingénieur soussigné. Plan au sol, 1835 (AD Vienne : 7 S 25). Ech. 1:50, papier, crayon noir, lavis couleur [doc. 3].

Photos SRI	Légendes
IVR54_118602005	Plan d'ensemble de l'usine, juin 1972, avec cheminements des produits.
IVR54_118602006	Plans des bâtiments de cartonnage 35, 36 et 61, rez-de-chaussée et premier étage, 27 février 1964.
IVR54_118602007	Plan d'ensemble de l'usine, avril 1943.
IVR54_118602008	Plan d'ensemble de l'usine, juin 1972, avec projet de restructuration dit "solution B".
IVR54_118602009	Plan d'ensemble de l'usine, juin 1972, avec projet de restructuration dit "solution A".
IVR54_118602010	Plan d'ensemble de l'usine par Galtier frères, ingénieurs experts à Paris, 1924.
IVR54_118602011	Projet d'installation d'une turbine "Hercule-Progrès" par Singrün frères, ingénieurs-constructeurs à Epinal (Vosges), 20 mai 1897, 1 plan, 2 coupes. Copie.
IVR54_118602012	Plan d'ensemble de l'usine, janvier 1973.
IVR54_118602013	Plan d'ensemble de l'usine, sans date.
IVR54_118602014	Projet de turbine par les ateliers Neyret-Beylier et Piccard-Pictet, Grenoble, 25 juillet 1947, modifié le 29 avril 1949, coupe.
IVR54_118604060	Plan d'ensemble de l'usine par Berton, 10 octobre 1970, modifié le 30 avril 1976, avec légendes.
IVR54_118604061	Plan de la moitié ouest de l'usine, sans date.
IVR54_118604062	Plan d'ensemble de l'usine par Berton, 10 octobre 1970, avec légendes, superficies rajoutées en rouge.
IVR54_118604063	Plan des magasins par Berton, 5 octobre 1975, avec légendes.
IVR54_118604064	Plan masse d'ensemble de l'usine, 26 avril 1876 (copie).
IVR54_118604065	Plan d'ensemble de l'usine, sans date, avec indication du chauffage.
IVR54_118604066	Plan d'ensemble de l'usine par Berton, 10 octobre 1970, avec légendes.
IVR54_118604067	Plan d'ensemble de l'usine, sans date.
IVR54_118604068	Projet d'installation d'une turbine "Hercule-Progrès" par Singrün frères, ingénieurs-constructeurs à Epinal (Vosges), 20 mai 1897, 1 plan, 2 coupes.

- Plan cadastral ancien :
- Plan cadastral actuel
- Ensemble de clichés numériques : ph. CRMH Yannick Comte (31/03/2010), archives CRMH Poitou-Charentes

Bibliographie :

COLLECTIF. **La filature de Ligugé, l'usine et ses acteurs 1856-1976**, éd. L'amicale Filature et Tissage Industriel de Ligugé, sd.

MIELCZAREK Willy. **La filature de Ligugé, monographie d'un site industrie**, Mémoire de maîtrise d'histoire des Arts, 2002.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

I - SOURCES MANUSCRITES

A - Archives municipales de Ligugé

- 1- Registre des déclarations faites par les contribuables en cas de construction nouvelle, reconstruction, d'addition de construction et d'affectation de terrains à des usages commerciaux ou industriels. (1890-1933).
- 2- Registres des délibérations du Conseil municipal (1790-1949).
- 3- Dossier de correspondance du Syndicat du plan d'eau de la filature (1988-1992).
- 4- Dossier avis des Domaines (1985).
- 5- Recueils A.P.A.V.E.O (1980).

B - Archives départementales de la Vienne

1- Série M

- M 10-121 Statistiques et enquêtes diverses, 1809-1830.
- M 10-123 Statistique sommaire des industries principales, 1873-1890.
- M 12 125 Industrie et commerce, 1893.
- M 12-63 Travail des enfants dans les manufactures, 1841-1893.
- M 12-35 Enquêtes trimestrielles 1863 1869.

2- Série S

- 7 S 25 Service hydraulique, police des eaux : commune de Ligugé, 1834-1842.
- 8 S 11 Industrie minérale : appareils à vapeur, extraits du registre des épreuves des appareils destinés à être utilisés dans le département, 1849-1911.
- 8 S 14 Appareils à vapeur sur terre, 1860-1877.

3- Série U

- 6 U 2 / 189 Actes de Société, 1905-1906.

6 U 2 / 230 Registre chronologique des faillites, 1848 à 1884.

4- Série J

J 758 Licitation Hambis & Cie, Ligugé, 1872.

5- Série E

8° E 328 Ulysse Roy, *Historique du gluten. Découverte de ce produit alimentaire*, Poitiers, 1863.

6- Cadastre

Matrices cadastrales, Ligugé, 1830-1940.

C - Archives départementales des Deux-Sèvres

4° 790 Enquête sur le développement de la vie économique en Poitou (Vienne et Deux-Sèvres).

4° 91 L'Orientation économique et financière, numéro spécial *La Vienne*, 1931.

D - Archives nationales

F 10 3107 Règlements d'eau, Clain, 1879-1881.

F 10-5773 Vienne, 1862-1900.

F 12-4546 Vienne 1874-1887.

F 12-2447 Industrie du tissage du chanvre et de lin : procédés divers, 1863.

F 12-6888 Tissus de lin, chanvre, Mémoire sur l'industrie de la toile, 1824-1892.

F 12-5165 Louis Carlos Céleste Hambis, Légion d'honneur.

F 20-296 Ligugé, moulin à eau, 1809.

D - Archives privées

- Correspondance Charles Callon et Louis Hambis, 1869-1870.

- Dossier projets force motrice électrique, juillet-novembre 1929.

- Dossier propositions métiers à tisser, novembre 1928.

- Dossier propositions rollseuses, novembre 1928.

- Promesses de vente maisons ouvrières 1955-1956.
- Cahier d'inventaire du matériel, 1929-1955.
- Dossier devis turbine Francis, 1917.
- Registre de paye du personnel, quinzaine du 19 juin au 2 juillet 1925.
- Registre de paye du personnel, 1^{ère} quinzaine décembre 1939.

II - SOURCES IMPRIMEES

- Dossier du Crédit National, décembre 1947.
- Dossier du Crédit National, janvier 1949.
- Rapports de visites A.P.A.V.E.O., 1954-1972.
- Rapport de comptabilité, Exercice 1957.
- Rapports du Conseil d'administration et des commissaires aux comptes, bilans. Exercices n° 34 (1939-1940)- n° 62 (1968).
- Revues « La filature », A.F.T.I.L., 1997-1999.
- Girault Maurice « La création de la filature », 4 p. dactylographiées. Non daté.
- Kopf Madeleine, *Souvenirs*, 14 p. dactylographiées, 1953.
- « 1856-1956, Société de filature et de tissage de Ligugé », brochure in 8°, 5 p., S.T.I.L., 1956.
- Article Nouvelle-République du 4 juin 1965.

III - SOURCES ICONOGRAPHIQUES

- Fond Service régional de l'inventaire général Poitou-Charentes :
- phototypes N & B. 1986.
- Fond A.F.T.I.L. :
- 3 Photographies légendées « Manufacture Louis Hambis & Cie, Ligugé 1887 ».
 - Lettres à en-têtes, années 1890 et 1900.
 - Vue aérienne, carte postale publicitaire, couleurs.
 - Clichés intérieurs atelier de réparation & salle des turbines.
- Fond de l'auteur :
- Cartes postales légendées « Société de filature et de tissage de Ligugé ».
 - Carte postale Moulin de Danlot.
 - Actions & obligations Société de filature et de tissage de Ligugé (1905-1954).
- Fond Mairie de Ligugé :

- Série de 5 clichés de la Scté de filature et de tissage de Ligugé
- portraits de Louis et de Marie Hambis A. Bessé, huile sur toile, sd
- Fonds A.F.T.I.L ; enregistrement radiophonique, émissions du 2 juillet et 14 septembre 1999.

Annexes

Texte d'exposition sur le patrimoine industriel service régional de l'inventaire

Une grande part du texte ci-dessus est issu de : Mielczarek, Willy. La filature de Ligugé ; monographie d'un site industriel, mémoire de maîtrise d'histoire des arts et d'archéologie, Université de Poitiers, 2002.

Les filatures :

En Poitou-Charentes, le travail de la laine, du chanvre, du coton ou du lin est surtout resté au stade de l'artisanat. Quelques filatures de laine se sont cependant installées dans les Deux-Sèvres, entre 1820 et 1830, à Châtillon-sur-Thouet, Saint-Maixent-l'École, Largeasse et Azay-sur-Thouet, puis, vers 1840, à Salles. Dans la Vienne, une filature de coton s'installe à Vivonne en 1850, puis une filature de chanvre et de lin à Ligugé en 1856. Tous ces établissements fonctionnent à l'aide de l'énergie hydraulique, mais l'eau est également essentielle pour toutes les étapes de l'élaboration des fibres textiles : laver, rincer, apprêter, teindre. Certains de ces établissements connaissent un développement important, notamment celui de Ligugé, mais tous ont fermé plus ou moins tôt en raison de problème d'approvisionnement ou d'une concurrence trop forte.

Ligugé, d'un moulin naît une filature :

Historique :

La présence du Clain et de ruisseaux secondaires a entraîné l'implantation d'au moins cinq moulins sur le territoire de l'actuelle commune de Ligugé. Ces établissements sont destinés à la mouture du blé, du trèfle ou à l'élaboration de papier. Le plus important, le moulin à farine du prieuré Saint-Martin, est le seul à être installé sur le Clain. Vendu comme bien national à la Révolution, il est racheté en 1830 par Nicolas Véron, puis reconstruit et transformé en minoterie cinq ans plus tard. Cet établissement, équipé de dix paires de meules, est destiné à une production industrielle. Une fabrique d'amidon et de gluten y est jointe dans les années 1840.

Emile Véron, rejoint par Louis Hambis, crée en 1856, sur le même site, une filature de chanvre, alors cultivé en grande quantité dans la Vienne. Cet établissement, dans lequel on traite plus tard également le jute et le lin, prend très vite un important essor et devient la deuxième entreprise de la Vienne derrière la Manufacture d'armes de Châtellerauld ; si jusqu'à 347 ouvriers y sont employés en 1870, leur nombre oscille en moyenne entre 200 et 300 personnes jusqu'à la fermeture du site en 1976. Cette main-d'œuvre nombreuse entraîne une augmentation notable de la population communale. L'usine joue ainsi un rôle primordial dans la vie économique et sociale de Ligugé et des communes voisines, comme Smarves toute proche. Vingt-sept logements ouvriers, avec rez-de-chaussée et étage, sont d'ailleurs bâtis entre 1875 et 1900, pour accueillir les nouveaux venus, et montre les préoccupations, sinon sociales, du moins encadrantes, de la direction de l'époque, incarnée par Louis Hambis. Un logement patronal est en outre construit à la même époque, pour le directeur de l'usine, tout près du complexe.

La filature :

Le site est appelé « l'Usine », puisqu'elle est le seul établissement industriel d'importance dans les alentours. Celle-ci marque puissamment et durablement le territoire environnant.

En 1905 est créée la *Société Anonyme de filature et de tissage de Ligugé*, qui a pour objet « l'exploitation d'une filature, d'un tissage mécanique avec blanchissage et teinturerie, d'une ficellerie et corderie ». Le document fondant l'établissement explicite les différentes activités effectuées dans son sein, à cette époque.

Ligugé : l'usine, plan et fonctionnement :

La filature, description :

L'implantation et le développement de cette usine sont directement liés au potentiel énergétique du lieu qui repose sur un aménagement hydraulique plusieurs fois remanié pour adapter la hauteur de chute, les vannages et les biefs aux moteurs successivement utilisés. Les quatre roues mentionnées en 1844 (un chemin d'usine est alors construit), puis deux turbines, dont la première est installée en 1869. Parallèlement est installée la première machine à vapeur de type locomobile en 1862, remplacée dès 1863 par deux machines à vapeur de 30 chevaux chacune. Dès lors, l'amélioration des équipements hydrauliques s'accompagne systématiquement de celle des moteurs thermiques, et si, en 1918, l'énergie utilisée est encore pour un tiers hydraulique, les deux autres tiers sont thermiques fournis par des machines à vapeur.

Ce n'est qu'à partir de 1930 que l'alimentation de la filature en électricité par la *Société des forces motrices de la Vienne* va permettre de commander chacun des postes par un moteur électrique et d'éliminer la majorité des organes de liaisons (courroies et engrenages – générateurs de pertes d'énergie et sujets à défaillances). Durant plus d'un siècle, cette modernisation de la force motrice va de pair avec celle des machines de production.

La composition d'ensemble de l'usine reflète la subordination à l'énergie hydraulique dans son fonctionnement jusqu'avant la Seconde Guerre mondiale. Les premiers ateliers dont les machines sont mues par l'énergie hydraulique sont bâtis en bordure du Clain ; des canaux souterrains sont même aménagés pour certains d'entre eux. En passant à l'énergie thermique, les ateliers se dégagent du noyau primitif au profit d'une implantation selon un axe nord-sud déterminé par l'installation du local des chaudières et de la machine à vapeur.

Le site est l'objet de transformations successives : la reconstruction de différents ateliers après destruction par des incendies (la minoterie en 1857, l'amidonnerie en 1864), l'agrandissement de l'ancien moulin à farine et le bâtiment de la machine à vapeur en 1899, la reconstruction de la filature au sec en 1901, l'édification du bâtiment abritant les deux chaudières à vapeur en 1904...

La filature ferme en 1970 mais, à partir de 1975, l'activité redémarre avec la fabrication de pots de yaourts et de boîtes de camembert en carton paraffiné. Suite à un dépôt de bilan, le site de l'usine est racheté en 1981 par la société angoumoisine Fradin et Gouillard, et les bâtiments sont aujourd'hui désaffectés.

Notes de lecture de COLLECTIF. *La filature de Ligugé – L'usine et ses acteurs 1856-1976.*
Ed. De l'amicale filature et tissage industriel de Ligugé.

La création de la filature de Ligugé date de 1856. D'abord consacrée au tissage de draps et de torchons puis de tissus lourds comme des bâches SNCF et des toiles pour la marine. Un département ficellerie est ensuite créé puis une cartonnerie et Offset.

Le site de la filature se trouve au sud-est du bourg en bordure du Clain, sur les terres du Grand Pré et de l'île du divan de Presle, à cheval sur la limite communale avec Smarves. Le site était à l'origine occupé par le moulin banal du prieuré Saint Martin, puis avec un aménagement hydraulique a accueilli un moulin à farine et une minoterie dans les années 1835.

C'est Hippolyte Véron qui transforme le moulin sur le Clain en une minoterie, devenant ainsi le plus gros employeur de la commune.

A partir de cette implantation, des maisons d'employés vont se construire et le passage de la ligne de chemin de fer Paris-Bordeaux en 1851 va contribuer à l'expansion du bourg et de ses activités.

La filature est installée sur le Clain. Il traverse un plan d'eau qui était une ancienne carrière de sable.

L'énergie hydraulique

En amont de la filature, le Clain alimente deux dérivations au lieu-dit port Seguin. La première longe les terres de la commune de Smarves. Un barrage et des vannes servent à réguler le niveau des eaux.

La vanne automatique régule et évacue le trop plein d'eau sur le Clain. Le niveau supérieur du Clain alimentait la centrale électrique de la filature où un autre barrage à deux vannes régule en encore le débit de l'eau.

Des vannes se trouvaient sur un petit cours d'eau « le ruisseau des maisonnettes » qui passe sous la salle de la filature et dans la propriété du château Hambis où une vanne régule son débit. Il alimente de nombreux canaux à travers l'usine, court le long de l'avenue de la Plage, les maisonnettes et se jette dans le divan près du pont qui l'enjambe et le lavoir.

Sous la salle de filature, une vanne sert à évacuer le trop plein occasionné par l'abondance d'eau en complément des vannes extérieures. Le Clain tombe en dessous des vannes dans ce grand bassin de dégagement avant de traverser l'étang le long de l'île et rejoindre en passant par l'ancienne plage, le trop plein du déversoir venant du Port Seguin. Le trop plein s'écoule avec force et bute sur un îlot qui permet aux sédiments de se déposer, renforçant ce barrage naturel. A gauche, le courant plus calme rejoint son lit pour rejoindre ensuite l'étang.

Une machine à vapeur puis un moteur à gaz jaune alimenté au charbon puis au mazout et à l'électricité complètent l'énergie hydraulique.

La cheminée de brique haute de 35 m a été édifiée par l'entreprise de fumisterie parisienne Fradet et Toiseul. Elle sert à l'évacuation des fumées issues de la combustion de la houille.

Force de tirage : 80 chevaux correspondant aux deux chaudières de 40 chevaux chacune.

Sa haute base possède un entablement débordant orné de deux degrés de denticules. Le couronnement est formé de méplats disposés sous le bandeau supérieur.

Le carneau construit en 1901 reliait la cheminée au local des chaudières Niclausse.

La production de vapeur d'eau chaude qui pouvait correspondre une consommation de 30 tonnes de charbon par jour servait au chauffage de l'usine, au cylindres des polisseuses chauffés à la vapeur, aux paraffineuses pour faire fondre les pains de paraffine et la maintenir à température constante, les humidificateurs de l'usine.

La force motrice, l'électricité est fournie par EDF à deux transformateurs puis trois. Deux turbines complètent cette production. Elles actionnaient des générateurs à courant continu (de 1917 de type Francis et d'une puissance de 80 ch, surmontée d'un régulateur à vitesse). Après la guerre, une nouvelle turbine équipée d'un alternateur délivre du 220 volt triphasé alternatif (turbine Kaplan de la société Neyric 76 KW – 105 ch, mise en service en 1949).

Le site a été inondé plusieurs fois.

En 1857, il y avait 3 fabriques sur le site de l'ancien moulin banal, rénové par les frères Véron : une minoterie affermée à Robin, une filature de chanvre louée à Hambis et Cie, une amidonnerie.

En 1862, l'usine est divisée en plusieurs fermiers parmi lesquels figurent Louis Hambis, et Emile Véron (filature), Roy et cie (amidonnerie et glutennerie), Vergnault et Cie (moulin à farine)

Entre 1853 et 1855, Hippolyte Véron tente d'implanter une activité de filature de chanvre profitant de l'implantation du chemin de fer et de la proximité de la gare.

La minoterie cesse en 1869 ce qui permet de concentrer l'activité sur la filature en place depuis 1856 grâce à Louis Hambis , jeune ingénieur textile lillois formé en Angleterre et au Mans.

Le 25 novembre 1896, le moulin est détruit par un incendie et laissera la place 5 mois plus tard à un vaste atelier de filature.

Minoterie et filature coexisteront au village du « Moulin » jusqu'à sa destruction en 1896.

Le site a une organisation tripartite : l'usine, la maison patronale et la cité ouvrière.

L'organisation de l'usine s'est fixée entre 1863 et 1872. L'atelier de tissage de 1920 sera la dernière construction. Pour le reste, ce seront des aménagements, des démolitions et es réorganisations des anciens locaux.

Les ateliers ont été ainsi conservé au rythme imposé par la modernisation et les changements d'activité sur 110 ans

La production textile nécessite une chaîne de production complexe appuyée par une architecture fonctionnelle et ordonnée.

Les phases de la filature sont le peignage, le cardage, l'étirage et le filage.

Celles du tissage sont le bobinage, l'ourdissage, l'encollage, le parage, le tissage et le conditionnement du produit fini.

La licitation de la filature en 1872 a donné lieu à un inventaire des machines.

La maison patronale a été édifiée en 1854 pour Nicolas Jasmin Véron alors propriétaire des trois fabriques. Construite en bordure du canal de Presle elle fut achetée par Louis Hambis en 1869. La propriété comprend aussi une grange monumentale à trois vaisseaux, un jardin et un parc boisé.

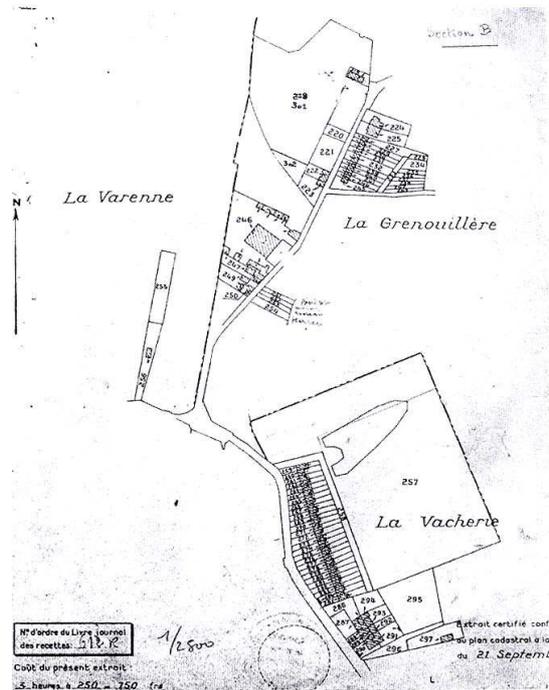
Une partie des matériaux provient de la démolition partielle du château d'Aigne adjudgé en 1836 à 3 cultivateurs dont M Rémigereau habitant la Clémensalière qui fit démolir sa part et revendit les pierres.

La cité ouvrière fut construite en 1870 par Louis Hambis. Elle comprend 28 logements, c'est la plus grande du département.

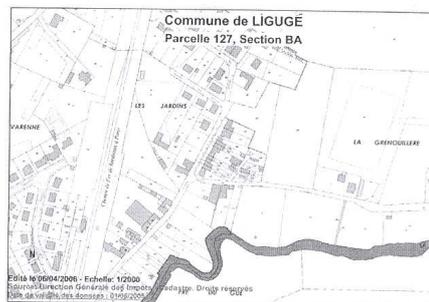
Les maisons sont alignées selon un plan en barre en bordure de la route de Ligugé à Smarves au lieu dit « les Maisonnettes », complétées au début du 20ème par une dizaine de pavillons à la « Grenouillère ».

Ces maisons comprennent une pièce en rez-de-chaussée, une chambre à l'étage, une servitude à l'arrière, WC extérieurs derrière la maison sur un petit terrain, petit jardin. Trois puits communs pour l'eau.

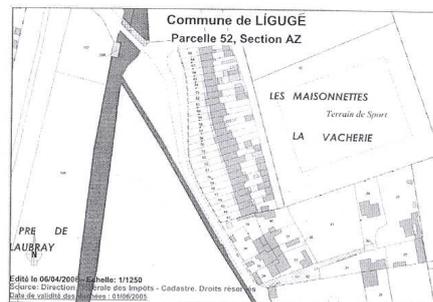
En 1949, l'entreprise sera propriétaire de 125 logements occupés par le personnel. Dans les années 1960, l'entreprise construit des maisons rue des jardins et achète des appartements à Poitiers.



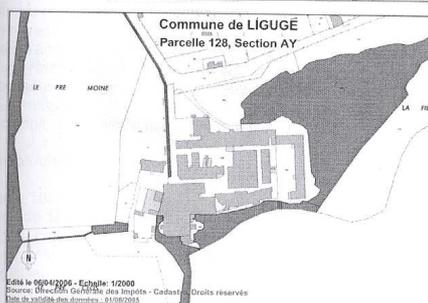
Au centre, à droite de la rue des jardins s'alignent des logements de la Filature



L'avenue de la plage et les maisonnettes



La filature et son étang. L'ancien lit du Clain, en gris, à droite, obturé dès sa sortie de l'étang est devenu une frayère



Plan cadastral de Ligugé - juin 2006
Echelle ~ 1/4 000

Créée en 1856, **la société Hambis et Cie** (1850-1904) avait pour raison social « la filature de chanvre, d'étope et de phormium tenax ».

Louis Carlos Hambis est né à Lille le 2 novembre 1833. Fils d'un carrossier, fit ses études à l'école supérieure de Lille avant de partir en 1851 en Angleterre où il travaille dans une filature. Jusqu'en 1853. Il travaille au Mans dans une filature avec son père jusqu'en 1856. Il arrive à Ligugé en novembre 1856 pour redresser la situation de la filature de chanvre fraîchement implantée. Il aurait apporté un fond de 20 000 francs et s'est trouvé associé au fils d'Hippolyte Véron, Arthur puis avec Emile Véron. Il ne devient propriétaire des lieux qu'en 1932.

L'entreprise avait remporté une médaille à l'exposition universelle de 1867 mais la guerre de 1870 arrête le travail et elle est mise en liquidation judiciaire. Il prend l'affaire en main grâce à des marchands de chanvres angevins.

Âgé de 35 ans, il achète le logis en novembre 1869 et se marie en 1870 avec Marie Alexandrine Métayer.

Après 1875, se développe le tissage mécanique des toiles de chanvre auquel s'ajoute à partir de 1890, la filature de jute et une activité de ficellerie. C'est une spécialisation de filature de fibres dures avec du matériel qui provient essentiellement d'Angleterre.

L'usine subit trois incendies en 1857, 1867 et 1896.

A sa mort, en 1904, une nouvelle société est constituée gérée par la famille : « la société de filature et de tissage de Ligugé » la SFTL au capital de 950 000 francs.

La guerre de 1870 entraîne l'interruption des fabrications dès les mois de septembre et d'octobre jusqu'en mars 1871. En 1872, elle est vendue par licitation et devient propriété de M. et Mme Pichon sous la forme d'une société en commandite.

Louis Hambis en est le directeur et développe des fabrications qui conduiront à l'achat entre 1875 et 78 d'un matériel de tissage moderne. Il ajoute le tissage à la fabrication de fil concentrée dans le grand bâtiment.

Pendant la guerre de 14-18 l'usine fournit des sacs de toile pour les tranchées. Suit une pénurie de jute .

La SFTL, société anonyme créée en 1905 pour l'exploitation d'une filature, d'un tissage mécanique, d'une blanchisserie, d'une ficellerie et d'une corderie devient la SIL en 1956 : Société industrielle de Ligugé.

La blanchisserie est installée en 1920 pour coloriser ou blanchir les torchons, la grosse toile...

La fabrication de ficelle et de cordage est ajoutée à cette du fil.

La Sté fait appel à de nouveaux capitaux après installation d'une nouvelle turbine hydraulique et développe son unité de tissage.

Pendant la seconde guerre mondiale, l'usine est occupée et doit fabriquer des toiles pour l'intendance de la marine nationale allemande. Pour pallier la pénurie de matériau, l'usine procède à des essais de filature de genêts et d'alfa et fabrique des tissus lourds de rayonne.

L'usine manque de tout et notamment de charbon.

Après la guerre, est lancé un plan de rénovation du matériel.

Le nouveau matériel est installé fin 1953.

En 1955, l'atelier de pelotonnage a son matériel renouvelé puis le tissage en 1956.

En 1956, le conseil d'administration de la Sté impose l'adjonction d'une branche d'activité industrielle : la fabrication d'emballage en carton apprêté, exploitant un brevet de la société Télécami (les sillcones)...

A partir de 1963, l'activité de la filature connaît de grandes difficultés dues en partie à l'arrêt des commandes de l'Intendance et de la vente par les Belges de fils d'étoupes à bas prix. L'activité de cartonnage devient alors prédominante. La SIL lance malgré les difficultés une fabrication semi-industrielle et régulière de boîtes.

En 1964, la production du peignage baisse fortement en raison de la diminution de la consommation de chanvre (la SIL utilisait 70% de lin pour 30% de chanvre). C'est l'année de la quasi disparition de la vente des fils tissages en raison de la crise de l'industrie textile.

La retorderie et le polissage sont en baisse en 1963 ainsi que l'activité ficellerie. La concurrence vient de l'Autriche, l'Allemagne et la Hongrie et des fibres synthétiques que Ligugé n'a pas travaillées.

En 1967, l'activité textile reprend après une réorganisation du travail en filature, en corderie, sur le polissage et le conditionnement.

Après une baisse vertigineuse de ses fabrications, la production des emballages sillcones va être abandonnée progressivement à partir de 1968. Dorénavant en effet, les yaourts sont remplis directement sur les lieux de production, les pots en verre non consignés mais recyclables baissent et les emballages en matière plastique alimentaire apparaissent.

En 1967 la S.I.L crée une nouvelle activité : la fabrication de boîtes pliantes à l'impression offset. De nouveaux ateliers qui seront opérationnels jusqu'en 1976 sont installés : un atelier d'impression offset, de photogravure et de boîtes pliantes.

Cette activité connaît un grand succès mais la ficellerie ferme le 31 octobre 1976 et la S.I.L ferme définitivement ses portes le 28 décembre 1976.

Un charentais et un parisien reprennent l'activité 5 ans après sous le nom de société « Fradin-Couillard » (1981-1985). Elle prévoyait la fabrication, la transformation, le façonnage et l'impression de papiers et de cartons, matières plastiques et produits naturels ou synthétiques. Le site est déserté en 1985 sans qu'il n'y ait eu la moindre reprise d'activité.

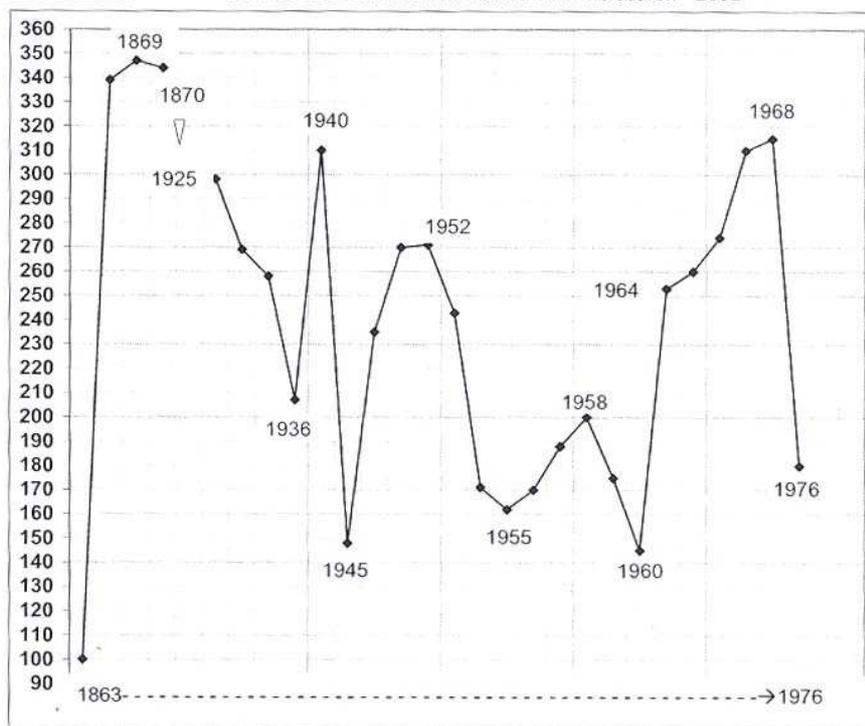
Année	Nombre d'ouvriers	Intervalle en années
1856	---	---
1863	100	7
1868	339	5
1869	347	1
1870	344	1
1871	∇	1
1925	298	54
1926	269	1
1929	258	3
1936	207	7
1940	310	4
1945	148	5
1946	235	1
1949	270	3
1952	271	3
1953	243	1
1954	171	1
1955	162	1
1956	170	1
1957	188	1
1958	200	1
1959	175	1
1960	145	1
1964	253	4
1965	260	1
1966	274	1
1967	310	1
1968	315	1
1976	180	8

Nombre d'ouvriers

LA MAIN D'OEUVRE À LA FILATURE

Données selon le mémoire de Mr. W. Mielczarek - 2002

JB



Après 7 ans, en 1863: **100** ouvriers

Maximum **347** en 1869

Moyenne **239** sur 113 ans

Minimum **145** en 1960

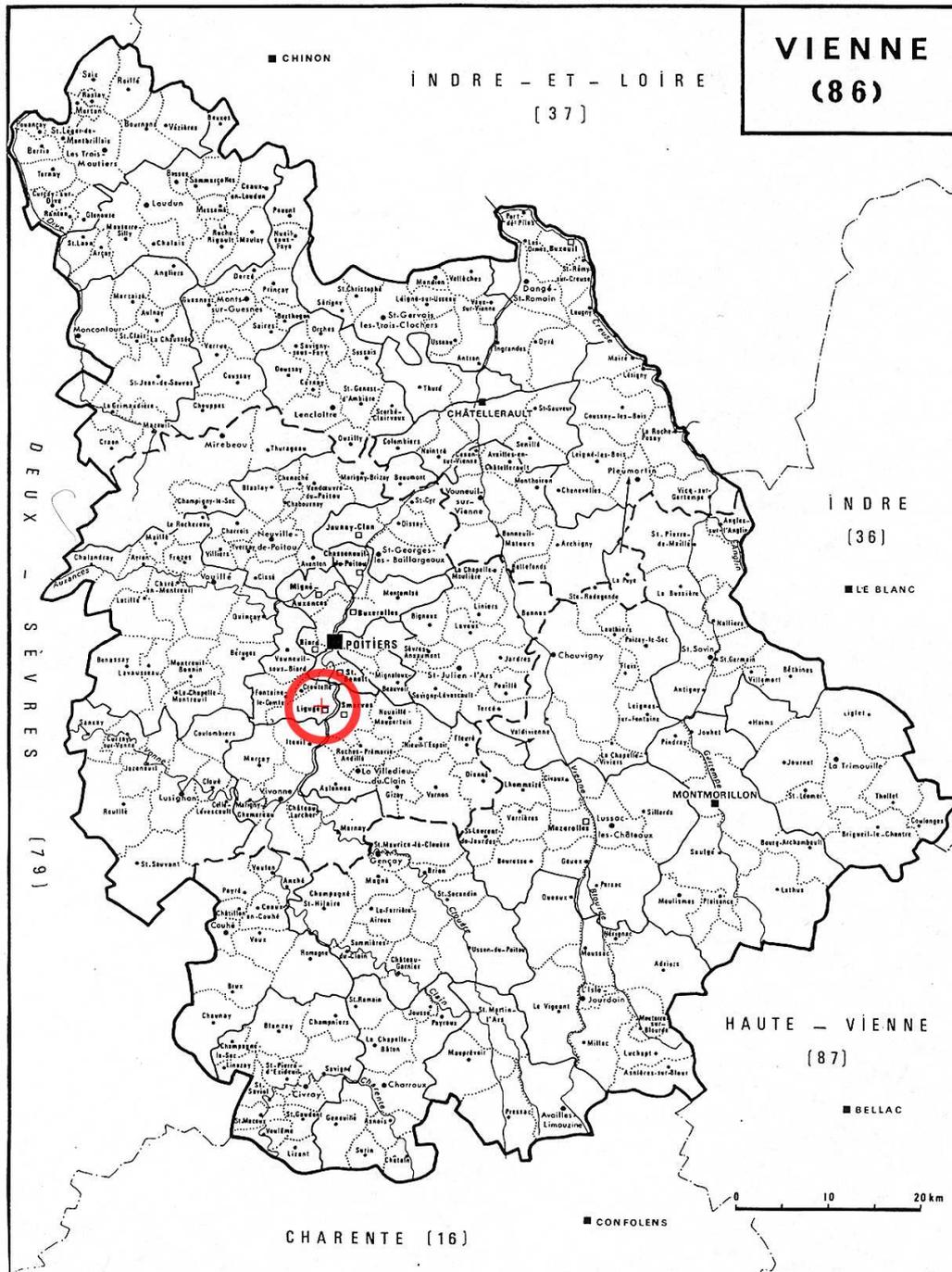
- Les effectifs en 1868, 69, 70, ainsi qu'en 1952, 54, 55 sont des moyennes.
- Après 1871, pendant 54 ans, jusqu'en 1925, l'effectif n'est pas donné.
- La guerre de 1939-45 réduit les effectifs de près de la moitié.
- La reprise après 1945, jusqu'en 1952 est nette, ainsi que de 1960 à 1968.

RÉSUMÉ CHRONOLOGIQUE DE LA VIE DE LA FILATURE

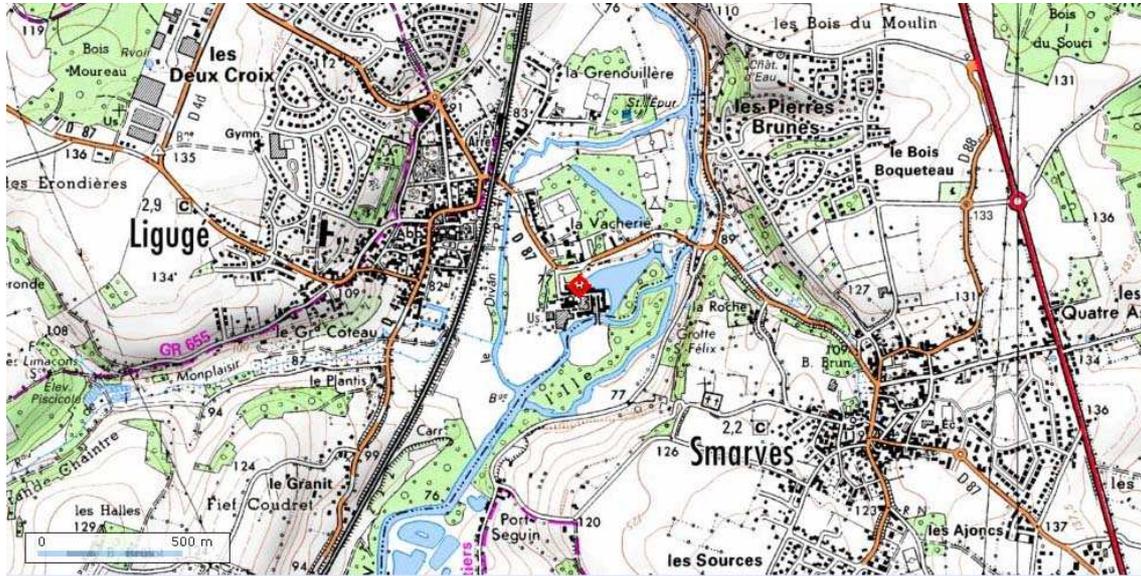
1856 – 1904	Louis HAMBIS		Filature de chanvre et d'étoupes
1905 – 1926	Marie HAMBIS	D. Bussac	Société Filature et Tissage Ligugé
1933	"	M. David	"
1937 à 1948	sous directeur	M. Parisot	"
1940 – 1943	Marcel Thibault		"
1943 – 1949	Claude Bernheim		"
1949 – 1956	Claude Berneide		"
1948 – 1968	"	M. Parisot	Société industrielle de Ligugé
1968	"	J. Gayet	"
1971 – 1972	"	A. Raynal	"
1972 – 1972	Marcel Bernard	C. Mallet (de juin à novembre)	"
1973 – 1976	"	M. Texier	"

1978 – 1980	De Touzalin et De Bazelaire		Société technique et industrielle de Ligugé
1981 – 1985	Fradin Couillard		Presses du Poitou

Carte de situation



Carte IGN et vue aérienne



Plan cadastral ancien
(1825)



Plan cadastral actuel



Section AZ



Section AY

Propriété correspondant à l'ancien logis patronal

